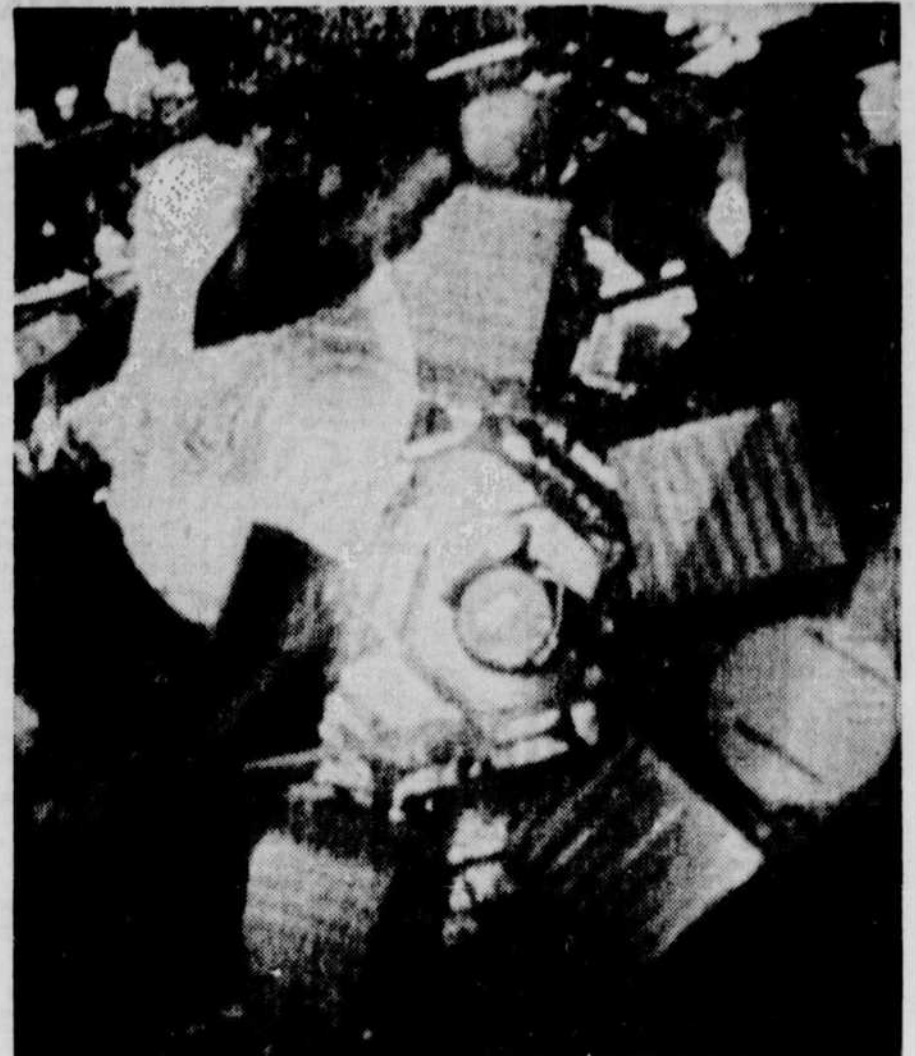
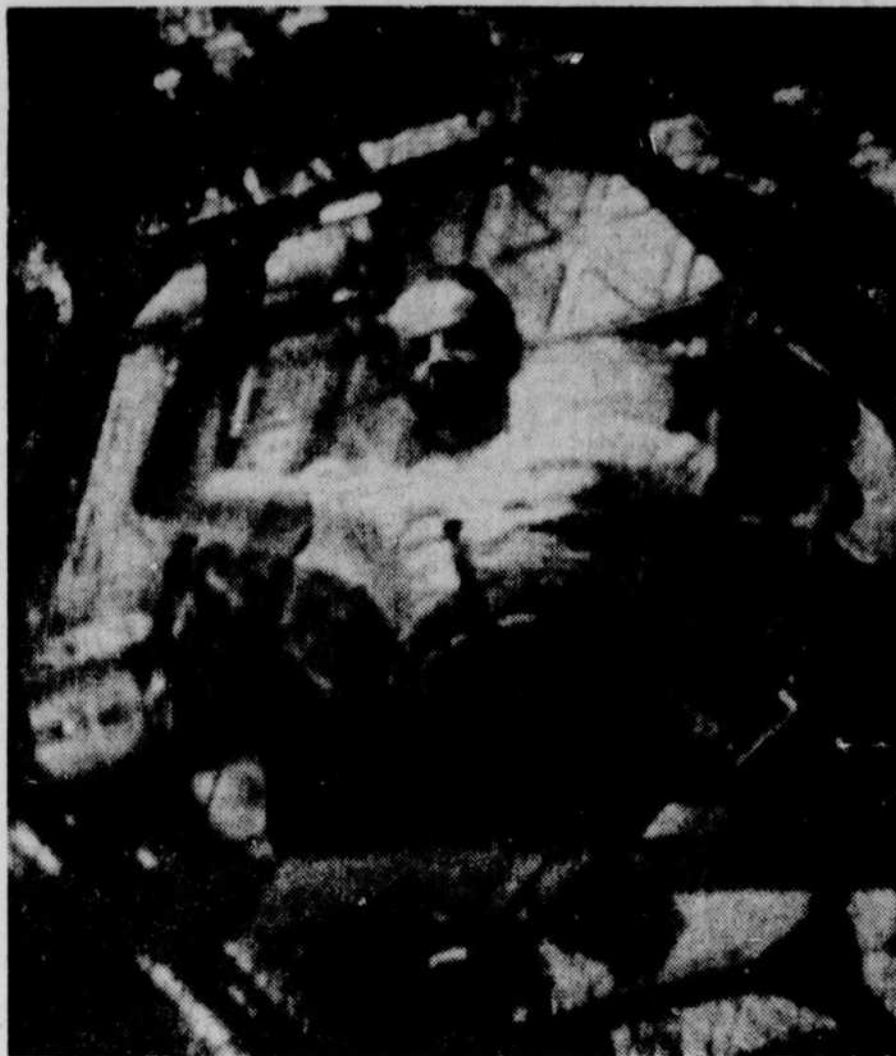
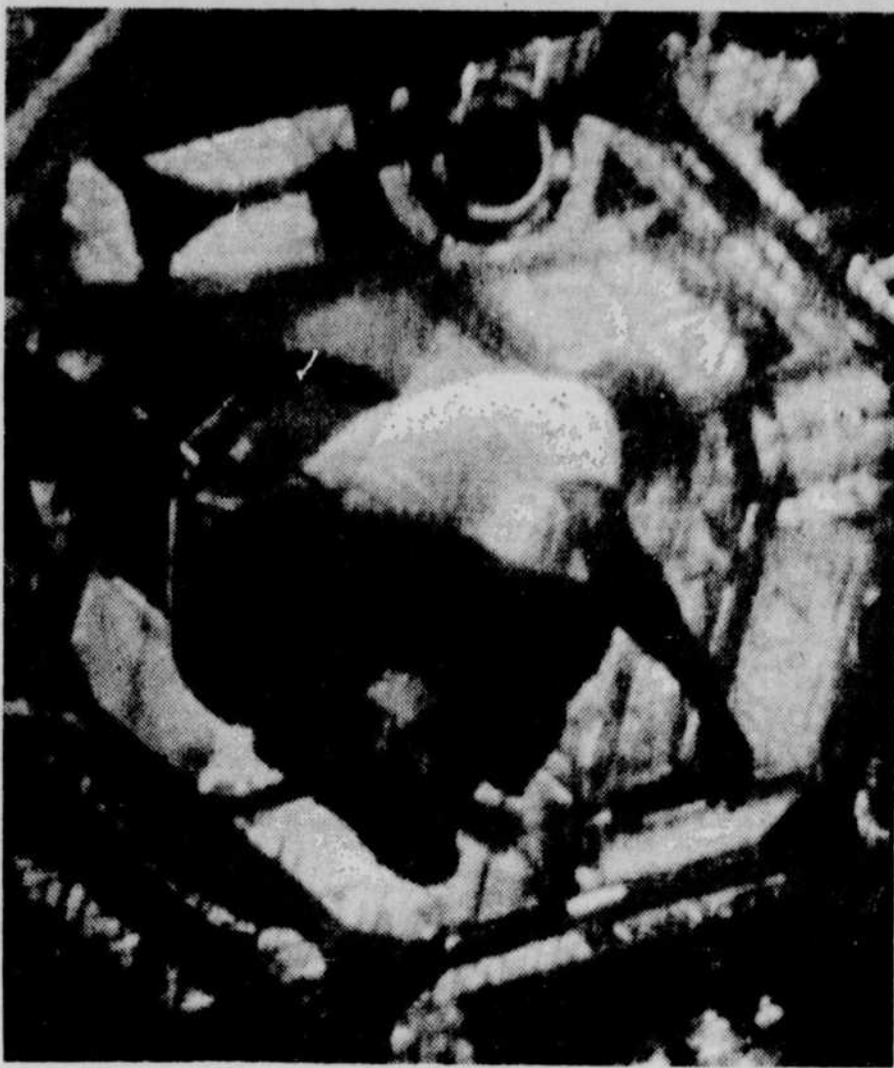




Pete Conrad, Paul Weitz et Joseph Kerwin n'ont certes pas chômé au cours des dernières heures.

Conférence de presse à bord de Skylab

HOUSTON (Reuter) — Les trois astronautes américains ont commencé leur quatrième journée dans l'espace lundi, soulagés d'avoir réussi à diminuer la température à bord de Skylab.

Il fait encore 99 degrés Fahrenheit dans le laboratoire, mais cela ne doit pas empêcher Conrad, Weitz et Kerwin de poursuivre leur programme de travail, à l'ombre du parasol géant que les bricoleurs de l'espace ont installé samedi. Réglé le problème de la surchauffe, restent encore des soucis pour les astronautes et les contrôleurs de Houston. Ils tiennent à l'alimentation en électricité de la station orbitale. Celle-ci est privée de la moitié de l'énergie qui avait été

prévue. Arraché au cours du lancement, le 14 mai, le bouclier thermique de Skylab a emporté avec lui une partie des panneaux solaires alimentant les accumulateurs de la station.

EVA

Le centre de contrôle de Houston a pu rétablir Skylab dans sa position de croisière, dimanche. C'est-à-dire perpendiculairement aux rayons du soleil, pour assurer l'exposition maximum des panneaux alimentant les batteries.

Mais toutes les tentatives des trois astronautes de débloquent un panneau restant, toujours coincé par des débris du bouclier thermique, sont restées infructueuses.

Le commandant de bord, Pete Conrad, est revenu sur le problème au cours d'un échange radio avec le contrôle de la mission. "Nous avons un levier et je m'en vais réfléchir à une façon de faire un EVA (extra vehicular activity) une sortie dans l'espace. Je pense que si l'on y va avec une barre faisant levier, on peut le débloquent", a déclaré Conrad.

Les ingénieurs de la NASA ont déjà commencé à voir ce que cela pourrait donner en l'essayant dans un immense bassin où l'eau reproduit à peu près les conditions de l'apesanteur.

Les téléspectateurs ont pu suivre dimanche, en direct, les premières évolutions des astronautes dans

l'apesanteur à l'intérieur du laboratoire spatial.

En collants et chemisettes de coton, Conrad, Kerwin et Weitz "nageaient" d'une section à l'autre comme des hommes-grenouilles dans une piscine.

En prenant un appui suffisant, on peut se propulser n'importe où à une vitesse fulgurante", expliquait Conrad, alors que Paul Weitz glissait d'une pièce à l'autre le long d'une rampe.

"Certes on manque de place pour danser...", a ajouté le commandant du vaisseau pendant que la caméra retransmettait des images en couleur d'un astronaute se dirigeant vers un casier, portant du matériel dans une main.

ACTIVITES

Passant en revue les activités entreprises jusqu'ici à bord de Skylab par les trois astronautes américains, le contrôleur des vols, Neil Hutchinson, a déclaré lundi que le laboratoire spatial serait, sauf imprévu, complètement opérationnel d'ici mardi.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hutchinson a déclaré que les astronautes pourraient dès mercredi entamer des expériences visant à déterminer les ressources naturelles de la Terre. Ils feront notamment un relevé des cultures et des zones minérales de la planète.

"Il faudra continuer à improviser, a-t-il dit. En raison des dimi-

nutions de courant, il ne sera pas possible de mener simultanément toutes les expériences comme prévu."

Les médecins du centre spatial ont déclaré les trois astronautes en bonne forme après s'être entretenus avec eux dimanche soir, a dit M. Hutchinson. Ils ont prescrit l'usage de gouttes aux trois hommes, qui souffrent de sécheresse nasale en raison de l'atmosphère, fait uniquement d'oxygène, qui règne à bord de leur habitat.

M. Hutchinson a annoncé que les astronautes donneraient lundi une brève conférence de presse pendant la pause consacrée à leur déjeuner, à 13h04.

Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu

IMPASSE

Par KEVIN DOYLE

SAIGON. (PC). — La Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam a abouti à l'impasse, lundi, au sujet des tentatives des délégués polonais et hongrois pour empêcher les délégués du Canada et de l'Indonésie de présenter officiellement des rapports concernant l'infiltration de Nord-Vietnamiens au Sud-Vietnam.

Après environ trois heures de discussions harassantes, l'ambassadeur canadien Michel Gauvin a demandé l'ajournement de la rencontre. La commission quadri-partite reprendra la discussion mercredi.

L'impasse était survenue après que la Hongrie eut renversé sa position de la semaine dernière et permis que les trois rapports d'interviews de prisonniers nord-vietnamiens restent inscrits à l'ordre du jour de la CICS. Plus tôt, M. Gauvin avait affirmé que les Canadiens pouvaient boycotter les réunions de la commission si les Hongrois persistaient à vouloir unilatéralement retrancher les rapports de l'ordre du jour.

Les deux pays est-européens soutiennent maintenant que seulement des enquêtes sur les rapports de violations du cessez-le-feu, qui ont menées avec l'accord des quatre parties de la CICS, peuvent être considérées légitimes.

Ils se réfèrent à des articles de l'accord de paix de Paris qui demandent une telle unanimité et ils s'opposent à ce que les Canadiens et les Indonésiens présentent leurs rapports à la Commission militaire bipartite, composée de représentants du Vietnam et du Sud-Vietnam.

M. Gauvin a déclaré aux journalistes que la réunion de lundi avait été un

succès dans le sens que les rapports, contenant des interviews avec quatre prisonniers nord-vietnamiens, étaient demeurés à l'ordre du jour.

Les Hongrois affirment, toutefois, qu'ils se réservent le droit d'exiger que les rapports ne soient pas considérés à moins qu'ils aient été préparés par les quatre pays.

Selon M. Gauvin, "la question est maintenant de savoir si la commission peut devenir complètement impuissante en raison de l'insistance de certaines parties sur la nécessité d'obtenir l'unanimité".

Il ajoute qu'il croit que l'accord de Paris oblige la CICS d'enquêter avec ou sans unanimité et de présenter des rapports contenant des points de vue différents. Il a expliqué qu'il avait offert aux Polonais et aux Hongrois de compléter de leurs commentaires les rapports sur les prisonniers avant qu'ils ne soient présentés.

"Aucun pays ne peut réclamer le droit d'opposer son veto à la présentation des rapports", a ajouté l'ambassadeur canadien.

Il est difficile de prévoir l'évolution du présent conflit. Par le passé, les Polonais et les Hongrois ont permis que plusieurs rapports, préparés par les Canadiens et les Indonésiens, soient présentés à la Commission militaire avec leurs points de vue en complément.

Il est concevable que la commission puisse aborder d'autres sujets et laisser les rapports sur les prisonniers dans leur état actuel jusqu'à ce que le présent conflit s'évanouisse. Par contre, indépendamment de l'évolution du conflit, il illustre une fois de plus les principaux obstacles qui entravent le bon fonctionnement de la CICS.

Pendant ce temps, une autre enquête de la CICS a démontré qu'un hélicoptère sud-vietnamien à Vi Thanh portait les signes distinctifs de la CICS. Les Sud-Vietnamiens ont déclaré que l'hélicoptère avait été acheté des Etats-Unis après qu'il eut été peint avec les couleurs de la CICS, mais qu'il avait été repeint pour recouvrir le tout.

Les Sud-Vietnamiens ont soutenu que les signes de la CICS qui restaient sous l'appareil étaient dus à une erreur de la part des peintres. Les autorités de Saigon s'en sont excusées auprès de la commission.



Madame Linda Smith, de Détroit, porte ici son jeune fils de trois mois, Joseph Smith, et se prépare à prendre l'avion pour le Japon où l'attendent de brillants médecins à Tokyo. Son enfant, né avec des troubles de la vésicule biliaire qui l'empêchaient de bien digérer les aliments, était condamné par plusieurs médecins des Etats-Unis. Récemment, un médecin de Tokyo découvrait de nouvelles techniques qui pouvaient sauver le bébé. Les restaurateurs du Michigan se cotisèrent afin de défrayer le voyage et cette importante opération. (Téléphoto UPI) ■

Montréal: plaque tournante du transport et du commerce

MONTREAL (PC). — Le quotidien La Presse faisait état lundi d'un document de travail utilisé par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et visant à faire de Montréal la plaque tournante des transports et du commerce international au Canada.

Pour intégrer davantage l'économie du Québec à celle du Canada, précise le document, le gouvernement fédéral devra favoriser Montréal au même titre qu'il a favorisé Toronto et la région d'Ottawa au cours de la dernière décennie.

Le ministère utilise présentement ce document dans ses discussions avec les autorités québécoises pour monter une stratégie de développement du Québec qui serait axée sur Montréal.

Cette stratégie vise à utiliser au maximum les ressources humaines et physiques du Québec, à améliorer le niveau de vie des Québécois et à intégrer davantage l'économie du Québec à celle du Canada.

Méthodes d'action
Pour atteindre ces objectifs, le ministère propose:
— la consolidation de Montréal comme pôle de développement;
— la création d'une armature de pôles de croissance;
— la création d'une armature de centres de services viables;
— la revitalisation des milieux ruraux par l'amélioration de l'agriculture, des activités de récréation et par la revalorisation de la vie rurale pour les travailleurs urbains.

En insuffisant de l'énergie à Montréal, le ministère compte développer le secteur économique tertiaire. Car c'est ce secteur qui offre les meilleures perspectives de croissance.

D'après le document de travail, l'orientation de Montréal devrait être fondée sur les avantages de la région métropolitaine dans les domaines des transports, des communications, des finances et des autres services commerciaux. Si Montréal veut nomie canadienne et les marchés extérieurs comme ceux de l'Est des Etats-Unis et se donner une nouvelle vocation, elle pourrait devenir le trait d'union entre l'économie de l'Europe.

De son côté, Toronto continuerait d'être le lien canadien avec le centre des Etats-Unis.

Mini-Une

Attentat

MADRID (Reuter) — Des inconnus ont tenté de mettre le feu dans les locaux madrilenos d'un hebdomadaire espagnol de droite, Fuerza Nueva, en lançant une bombe incendiaire, apprend-on de source proche de la police lundi.

Le feu a cependant été rapidement maîtrisé et les dégâts sont qualifiés de légers.

L'attentat a eu lieu dimanche. Fuerza Nueva est publié par M. Blas Pinar, membre conservateur des Cortes, parlement espagnol.

Sommaire

Classées	12
D'un océan à l'autre	6
Décès	13
Horoscope	13
La Belle Province	7-14
La famille	5
Menu du Jour	2
Mots croisés	13
Opinions	4
Patron-mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Sports	9-10-11

la météo

Région de Québec: Minimum cette nuit: 45. Demain: périodes de pluie. Maximum mardi: 60 à 65. ■

L'affaire Watergate

John Dean ne dira pas tout, mais en révèle beaucoup

NEW YORK (Reuter) — Les organismes chargés de la sécurité intérieure américaine ne peuvent lier les manifestations contre l'engagement américain au Vietnam, ou les divulgations de renseignements confidentiels à des personnalités démocrates; c'est pourquoi la Maison blanche, fort inquiète, envisageait en spécial d'enquêteurs, a déclaré en 1970 de constituer un groupe dans une interview parue dimanche dans le magazine new-yorkais Time, le conseiller à la Maison blanche révoqué dans le cadre de l'enquête sur le scandale du cambriolage du siège du Parti démocrate, M. John Dean.

Celui-ci a révélé qu'à l'époque où il entra à la Maison blanche en 1970, des démocrates opposaient le personnel du pré-

sident Nixon à l'ancien directeur du FBI, M. J. Edgar Hoover, au sujet du nouveau programme de sécurité.

Les collaborateurs du chef de la Maison blanche jugeaient insuffisants les organismes existants, incapables qu'étaient ces derniers de faire remonter la filière des manifestations hostiles à l'intervention américaine au Vietnam à l'une quelconque des grandes figures politiques, a ajouté M. Dean.

Pourquoi le président a-t-il convenu ces jours derniers qu'en haut lieu on avait sans doute tenté d'étoffer le scandale de Watergate, et que sa propre préoccupation de la sécurité a pu malgré lui être pour quelque chose dans cette tentative? De l'avis de M. Dean, c'est parce que, de toute

façon, l'existence d'un organisme spécial de sécurité à la Maison blanche allait très bientôt être révélée officiellement. «Je sais comment marchent les rouages de la Maison blanche», a dit M. Dean.

Il a ajouté qu'il ne divulguerait cependant pas tout ce qu'il sait s'il est l'objet de quelque incrimination. «On devra peut-être attendre que dans mes vieux jours j'écrive une livre». La commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate a déjà demandé que M. Dean jouisse d'une immunité de poursuites judiciaires pour toutes révélations de sa part, mais jusqu'ici le département de la Justice s'est refusé à faire droit à cette demande.

La revue hebdomadaire «Newsweek» rapporte que le plan d'espionnage intérieur de 1970 prévoyait, outre des enquêtes sur les hauts fonctionnaires, l'ouverture du courrier des radicaux suspects et le harcèlement d'individus par des relevés fiscaux.

L'une des sources que cite «Newsweek» a déclaré que «beaucoup des modalités du plan n'avaient rien à voir avec la sécurité nationale. A bien des égards c'était comme un

prétexte à espionnage intérieur».

Selon le New York Daily News, les ramifications de l'affaire du Watergate pourraient encore s'étendre à la suite des révélations qu'aurait faites devant les procureurs fédéraux M. Howard Hunt, l'un des inculpés du Watergate.

Citant des sources informées, le quotidien affirme que cet ancien agent de la CIA et fonctionnaire à la Maison blanche, qui a été impliqué dans le cambriolage du cabinet du psychiatre du Dr Daniel Ellsberg, aurait participé à d'autres opérations semblables lancées à l'instigation de la Maison blanche.

Howard Hunt, qui est passible d'une peine de quarante ans de prison pour son rôle dans le cambriolage du siège du Parti démocrate, est particulièrement inquiet du sort de ses enfants, privés de leur mère à la suite de la disparition de celle-ci dans une catastrophe aérienne l'an dernier.

Le juge John Sirica, qui a présidé le procès du Watergate, a promis des remises de peine aux sept accusés s'ils coopèrent à l'enquête sur l'affaire du Watergate.

Haldeman lié à l'affaire Watergate

WASHINGTON (AFP) — MM. H.R. Haldeman et John Ehrlichman, anciens principaux conseillers du président Richard Nixon, seraient directement liés à des activités illégales contre Daniel Ellsberg, a révélé dimanche le New York Times, en citant des sources proches de l'affaire Watergate.

Selon ces sources, les procureurs fédéraux chargés de l'enquête sur le scandale Watergate ont maintenant, et pour la première fois, des preuves montrant que Haldeman, ancien conseiller présidentiel pour les affaires intérieures, sont directement liés à des activités illégales menées contre Daniel Ellsberg, accusé d'avoir livré à la presse les «documents secrets

du Pentagone», sur l'entrée en guerre des États-Unis au Vietnam. Le juge Mathew Byrne a conclu, le 11 mai, à un non lieu, après qu'il eût été établi qu'une effraction avait été pratiquée chez le psychiatre de l'accusé par Howard Hunt et Gordon Liddy, tous deux impliqués dans l'affaire Watergate, et que le téléphone d'Ellsberg avait été branché illégalement sur une table d'écoute.

Le New York Times, citant toujours ses sources, indique que cette relation entre Haldeman, Ehrlichman et ces activités illégales dans l'affaire des documents secrets du Pentagone a été révélée aux procureurs fédéraux par M. David Young, un ancien assistant au Conseil national de sécurité.

Allende fera échec à tout complot

BUENOS AIRES (AFP) — Le président chilien Salvador Allende, actuellement à Buenos Aires où il a assisté aux cérémonies marquant la prise de fonctions du président Campora, a déclaré samedi, dans une conférence de presse que son pays fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire échec à tout complot risquant de mettre en péril l'équilibre du Chili.

M. Allende, qui a reconnu que le Chili connaît de graves problèmes, a affirmé qu'une civile, loin de les résoudre, ne ferait qu'aggraver les difficultés que connaissent l'économie et le peuple chilien. Le président a particulièrement insisté sur le manque de devises, qui ne permet pas d'importer cer-

tains produits, notamment alimentaires: il s'est plaint des «conditions déplorables, proches de l'extorsion de fonds», qui lui sont parfois imposées, tout en rendant hommage aux pays, qui, comme le Mexique récemment, font preuve de solidarité avec le Chili.

Le président chilien a refusé de révéler le contenu des discussions qu'il a eues avec ses homologues uruguayens, M. Juan Maria Bordaberry, cubain Osvaldo Dorticos, et argentin Hector Campora.

Il a également fait état de sa rencontre de samedi avec M. William Rogers, secrétaire d'État américain, qu'il a qualifiée de «simple échange de vues».

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Régionale Louis-Frédette
Réunion du comité exécutif à 20 h. au 30 rue Champagnat, Lévis.

Association de la ville de Québec pour les déficients mentaux

Assemblée annuelle à 20 h. au 850 chemin St-Louis. Conférence par le Dr André Blanchet du ministère des Affaires sociales.

Professeurs de français du secondaire

Souper-causerie à 17 h. à la polyvalente de

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No 0748.

Charlesbourg, 800 place Bonbonne. Il y aura conférence par M. Yvon Charbonneau à 18 h. 45.

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Réunion mensuelle à 20 h. à la salle St-François d'Assise, 16, rue Royal-Roussillon, local 210.

Spectacles

Grand Théâtre de Québec
salle Louis-Frédette
«Super Bécoud» à 20 h. 30.

Expositions

Musée du Québec
Raphaël et Venor (jusqu'au 18 juin).

Musée du Québec
Oeuvres de Claude Jirar (jusqu'au 4 juin).

Gardes du corps du président victimes d'un accident

MIAMI, Floride (AFP) — Un agent des services secrets est mort et six autres ont été légèrement blessés, dans l'accident d'un hélicoptère de la Maison blanche, qui s'est écrasé samedi soir dans l'Atlantique, au large de l'île de Grand Cay, dans les Bahamas, où le président et sa famille passent le week-end.

L'appareil, dans lequel ne se trouvait aucun membre de la famille présidentielle, s'est abîmé alors qu'il se préparait à atterrir sur l'île. A bord, selon le porte-parole adjoint de la Maison blanche, M. Gerald Warren, se trouvaient sept agents des services secrets qui venaient relever la garde du chef de l'État et trois membres d'équipage. Les secours ont pu être organisés très rapidement et les garde-côtes ont pu récupérer tous les hommes qui se trouvaient à bord de l'appareil. L'un des agents était mort, les six autres et l'équipage souffraient de blessures légères.

Le porte-parole a indiqué que l'hélicoptère faisait partie de la flotte de la Maison blanche.

L'IRA s'empare de munitions

DUBLIN — (A.F.P.) — Soixante-dix tonnes d'armes et de munitions, ont été débarquées du Claudia avant son arraisonnement par la Marine irlandaise et se trouvent aux mains de l'IRA provisoire en Ulster, affirme un député au Dail — Parlement de Dublin — M. Liam Aherne, dans une interview publiée dimanche par un journal de la capitale irlandaise.

Selon le député, les armes et les munitions ont été débarquées deux jours avant l'arraisonnement du Claudia dans le petit port de pêche de Ballycotton, dans le comté de Cork.

«Les armes ont été débarquées et transportées par une flotte de camions en Ulster», affirme M. Aherne, qui précise que «quelles que soit la fabrication soviétique du modèle le plus puissant et le plus récent et comprennent une importante quantité de mitrailleuses encore inconnues dans ce pays».

D'autre part, un autre journal de Dublin publie des déclarations d'un chef de l'IRA provisoire, Celui-ci aurait déclaré que les cinq tonnes d'armes trouvées à bord du Claudia lors de son arraisonnement «n'étaient qu'une goutte d'eau dans l'océan».

Le Claudia avait été intercepté le 28 mars dernier par la Marine irlandaise au large des côtes sud-est de l'Irlande avec cinq tonnes d'armes à bord. Joe Cahill, ancien commandant de la brigade de l'IRA provisoire de Belfast, qui se trouvait également à bord, avait été arrêté ainsi que deux de ses compagnons. Les trois hommes ont été condamnés au début de la semaine dernière par un tribunal spécial de Dublin, Cahill à trois ans de prison et les deux compagnons à deux ans chacun.

L'équipe de Skylab met les bouchées doubles

HOUSTON, Texas — (A.F.P.) — Leves avant l'heure, pleins d'ardeur et encouragés par l'expédition déployée samedi de l'indispensable «parasol» de Skylab, l'équipage met les bouchées doubles pour s'adonner le plus tôt possible à ses tâches scientifiques.

Charles Conrad, Jo Kerwin et Paul Weitz ont fait dimanche plusieurs apparitions d'affaires mais intéressantes à la télévision, en couleurs et en direct, quand la volumineuse 322 mètres cubes station spatiale survolait les États-Unis.

Trop pressés pour tenir une conférence de presse au programme, ils ont surtout échangé et comparé avec le sol des

flots de données techniques. Malgré leur affaiblissement, les pilotes ont cependant longuement évoqué avec les contrôleurs de vol une question que l'on avait cru enterrée ou reléguée à plus tard. Il s'agit du panneau solaire qui, tel une aile brisée, n'a pu effectuer qu'un semblant de déploiement le 14 mai, peu après le lancement de Skylab.

Dans les heures qui ont suivi, vendredi dernier, la mise sur orbite du trio, Weitz opérant en E.V.A. — debout aux abords du «lab», ne parvient pas, en dépit d'efforts acharnés, à couper ou arracher le lambeau de métal coincant l'aile couverte de milliers de cel-

lules photoélectriques génératrices d'une électricité indispensable. Dans un dialogue animé Skylab-sol Conrad a déclaré dimanche soir qu'à son avis il faudrait se servir d'un «piéd de biche» pour parvenir à arracher le morceau de métal ensermant le panneau qui ne s'est déployé qu'au sixième à peine de sa course... et ne fournit ainsi qu'une telle fraction d'électricité à la station orbitale.

Si, le 20 juin, l'E.V.A. de Weitz ne lui permet pas de déboucher le panneau solaire, «mission control» ne se tiendra pas pour battu.

Armé des photographies et surtout des indications et conseils du premier équipage Sky-

lab, Houston perfectionnera les outils peut-être trop hâtivement conçus. Il pourra aussi en fabriquer de meilleurs qui seront remis à l'équipe suivante, Alan Bean, Owen Garriott et Jack Louima les auront à bord, le 8 août, en entreprenant la seconde mission qui, elle, doit durer 56 jours. Ils auront eu le temps de s'exercer à leur maniement et les utiliseront en E.V.A. au début de leur ronde orbitale.

A l'instar de Gerald Carr, Ed Gibson et Bill Pogue, pilotes de la troisième et dernière randonnée «Skylab» — 8 semaines aussi cet automne, ils auront besoin de tous les watts que pourront fournir les panneaux.

Samedi, une journée de suspense

HOUSTON, Texas (AFP) — Samedi a été une journée de suspense autour de la mission Skylab. Des nouvelles bonnes et de moins bonnes se succédaient dans la salle de presse de Houston où la tension montait à chaque nouveau rebondissement.

Charles Conrad, Paul Weitz et Joseph Kerwin qui, la veille, n'avaient pu dégarer le panneau solaire bloqué, avaient d'autres tâches essentielles à leur programme de samedi: inspecter d'abord l'intérieur du laboratoire privé d'une partie de son revêtement thermique, pour se rendre compte de son état d'habitabilité après 11 jours d'exposition aux rayons solaires et pour détecter la présence de gaz toxiques. En second lieu, et c'était de loin la manœuvre la plus importante, déployer à travers un «sas scientifique» un parasol destiné à remplacer le revêtement thermique et anti-météorite perdu quelques secondes après le lancement du Lab, le 14 mai.

Sur le premier point, le rapport des astronautes a été très positif. Pas de gaz toxiques, pratiquement pas d'objets flottants à l'intérieur. Les astronautes, par précaution, avaient mis des casques à gaz, n'ont découvert qu'un bouton et un morceau de tissu rouge en suspension dans le vide régnant à l'intérieur de l'atelier spatial, probablement arrachés par les vibrations provoquées par le lancement.

Un seul problème, celui de la chaleur accumulée à l'intérieur de l'atelier — entre 90 et 110 degrés F., selon les endroits. «Il fait une température saharienne ici», a commenté Weitz, mais au sol, on craignait pire.

Mise en place du parasol
Restait la question cruciale de la mise en place du parasol thermique improvisé en quelques jours par les techniciens de la NASA. A 17h.30, avec une heure d'avance sur l'horaire prévu, Conrad et ses deux camarades ont commencé les préparatifs de cette opération dont dépendait, à ce point, le sort de toute la mission.

Cinq heures plus tard, après une série de péripéties et de contretemps dans la salle de contrôle et la salle de presse étaient tenus au courant «en direct» à chaque passage du train spatial à portée des relais de transmission des stations d'écoule terrestres ou maritimes, les dirigeants de la NASA, y compris l'inventeur du «parasol spatial», se déclaraient satisfaits du résultat obtenu.

Le parasol confectionné dans un tissu aluminisé spécial, orange-vert à l'extérieur et gris argent sur son autre face, bien qu'incapable de résister à la chaleur accomplir sa fonction de climatisation au moins de façon partielle et, en tout cas, suffisamment pour permettre la poursuite de l'expérience.

Optimisme

Déjà, à 19h.55, Kerwin annonçait qu'il pensait que le parasol s'était ouvert. Un peu plus d'une heure plus tard, l'optimisme faisait place à l'incertitude. Après vérification, le déploiement n'était que partiel et présentait trois plis qui diminuaient d'autant la surface de l'écran thermique, et modifiait sa forme du rectangle initial en un trapèze. Mais les responsables de la NASA estiment que la chaleur solaire rectifiera les plis et, même si cela n'est pas le cas, que la protection thermique sera suffisante pour ramener la température à un niveau acceptable, sinon confortable.

Au terme de cette nouvelle journée fertile en émotions pour les observateurs, et qui a coûté beaucoup de sueur aux techniciens de la NASA mais surtout aux trois astronautes obligés de travailler dans une chaleur de fournaise, Conrad pouvait s'écrier: «On peut maintenant travailler ici. J'aimerais bien que nous suivions notre plan de vol original». Cet optimisme semble bien partagé par les responsables du programme Skylab, pour qui un échec aurait des conséquences incalculables non seulement sur le plan de l'expérience elle-même mais aussi pour l'avenir même du programme spatial américain.

Schneider

Le directeur du programme Skylab, William C. Schneider, estime que le déploiement du parasol au-dessus de cette station spatiale constitue un succès.

Lors d'une conférence de presse, le Dr Schneider a exprimé sa confiance que Charles Conrad, Paul Weitz et Jo Kerwin effectueraient une mission normale de quatre semaines. Dès dimanche soir, ils ont couché dans ce vaste habitacle de 100 tonnes. Sa température intérieure, intense jusqu'à la pose du parasol samedi soir, tomba à la normale dans les heures qui suivent. Le trio a passé ses deux premières nuits dans le module Apollo, arrivé au Lab.

Malgré que quelques plis se soient formés à la surface du large parasol lors de son installation, le Dr Schneider a qualifié de normale sa configuration au-dessus de la paroi arrondie de l'habitable.

Il y a lieu d'envisager de poser, lors d'une «sortie» en dehors du «laboratoire du ciel», un revêtement supplémentaire anti-thermique.

Mais ce ne serait le cas, s'il ajoutait, que si des tests dans les centres spatiaux du pays établissaient que l'isolant posé samedi par les astronautes au-dessus de l'atelier orbital perdrait son efficacité dans les deux ou trois mois prochains.

VIFS ET ACTIFS!

Des étudiants recherchent emplois

SPECIALISATIONS

Traduction
Etudiant universitaire
Français - Anglais - Espagnol
Expérience
Québec (36-s)

Orientation
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Ville-Marie (37-s)

Agent d'information
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Québec (38-s)

Psychologie
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Orsainville (39-s)

Administration
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Québec (40-s)

Administration
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Québec (41-s)

Génie chimique
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Québec (42-s)

Arpentage, cartographie
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Québec (43-s)

Aide arpenteur, cartographie
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience en arpenteur
Montmagny (44-s)

Technicienne en informatique
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Québec (45-s)

Dessinateur, graphiste - concepteur
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Expérience en graphisme
Québec (46-s)

Manoeuvre en forêt ou aide-camionneur
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (47-s)

Apprenti-électricien
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Expérience en mécanique
Et électrique
Ste-Foy (48-s)

Service social, animation
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Expérience comme enquêteur
Québec (49-s)

Rechercheur
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais - Espagnol
Québec (50-s)

Manoeuvre

Etudiant post-secondaire
Français
Montmorency (35-M)

Aide-nettoyeur
Etudiant post-universitaire
Français - Anglais
Québec (36-M)

Pompiste
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Ste-Foy (réf. no 37-M)

Homme d'entrepôt
Etudiant post-secondaire
Français
Expérience dans l'expédition
Ste-Foy (réf. no 38-M)

Garde-pêche
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Ste-Foy (réf. no 39-M)

Aide-buandier
Etudiant post-secondaire
Français
Ste-Foy (réf. no 40-M)

Homme d'entretien (conciergerie)
Etudiant post-secondaire
Français - Espagnol
Expérience comme journalier
Ste-Foy (réf. no 41-M)

Apprenti-mécanicien
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Val St-Michel (réf. no 42-M)

Aide-mécanicien
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (réf. no 43-M)

Proseuse
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (réf. no 44-M)

Employé des Postes
Etudiant post-secondaire
Français
Expérience comme aide-facteur
Charlebourg (réf. no 45-M)

Préposé à l'emballage
Etudiant post-secondaire
Français
Expérience pertinente
Giffard (réf. no 46-M)

Apprenti-électricien
Etudiant post-secondaire
Français
Expérience
Val St-Michel (réf. no 47-M)

Monitrice (camp d'été)
Etudiante secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (33-M)

Homme de ménage
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Ste-Foy (34-M)

Commis à la réception
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Québec (33-H)

Messager, bell boy

Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (34-H)

Barmen
Etudiant universitaire
Français - Anglais
Ancienne-Lorette (35-H)

Commis, réceptionniste
Etudiant universitaire
Français
Expérience
Neuveville (36-H)

Réceptionniste, serveuse de table
Etudiante universitaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (37-H)

Réceptionniste, téléphoniste
Etudiante universitaire
Français - Anglais
Ancienne-Lorette (38-H)

Serveuse de table
Etudiante secondaire
Français - Anglais
Québec (39-H)

Garde de table
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Montmorency (40-H)

Pionneur
Etudiant secondaire
Français - Anglais
Dactylo (41-H)

Bell-Boy ou Bus-Boy
Etudiant post-secondaire
Français
Québec (42-H)

Secrétaire
Etudiant secondaire
Français - Anglais
Neuchâtel (33-B)

Secrétaire
Etudiant secondaire
Dactylo - steno
Français - Anglais
Neuchâtel (34-B)

Secrétaire - réceptionniste
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Dactylo steno
Expérience réceptionniste
Québec (35-B)

Commis de bureau, téléphoniste
Etudiante post-secondaire
Dactylo
Français
Expérience comme téléphoniste
Québec (36-B)

Commis à la réception
Etudiant secondaire
Français
Expérience
Québec (37-B)

Dactylo - travail comptabilité
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (38-B)

Secrétaire - réceptionniste
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Expérience dans travail de bureau
Québec (39-B)

Commis de bureau
Etudiant post-secondaire
Français - Français - Espagnol
Expérience comme commis
et réceptionniste
Ste-Foy (40-B)

TRAVAIL DE BUREAU

Commis de bureau
Etudiante secondaire
Français - Anglais
Ancienne-Lorette (30-B)

Secrétaire
Etudiante secondaire
Français - Anglais
Dactylo, steno
Valcartier (31-B)

Secrétaire
Etudiante CEGEP
Dactylo - steno
Français - Anglais - Allemand
Valcartier (32-B)

Commis de bureau
Etudiante secondaire
Dactylo
Français
Neuchâtel (33-B)

Secrétaire
Etudiant secondaire
Dactylo - steno
Français - Anglais
Neuchâtel (34-B)

Secrétaire - réceptionniste
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Dactylo steno
Expérience réceptionniste
Québec (35-B)

Commis de bureau, téléphoniste
Etudiante post-secondaire
Dactylo
Français
Expérience comme téléphoniste
Québec (36-B)

Commis à la réception
Etudiant secondaire
Français
Expérience
Québec (37-B)

Dactylo - travail comptabilité
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (38-B)

Secrétaire - réceptionniste
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Expérience dans travail de bureau
Québec (39-B)

Commis de bureau
Etudiant post-secondaire
Français - Français - Espagnol
Expérience comme commis
et réceptionniste
Ste-Foy (40-B)

VENTE

Aide-caissier
Etudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience dans épicerie
Québec (34-V)

Commis-vendeuse
Etudiante secondaire
Français
Ville Les Saules (35-V)

Commis-vendeuse, caissière
Etudiante secondaire
Français - Anglais
Dactylo
Val-St-Michel (36-V)

Réceptionniste
Etudiante post-secondaire
Français
Ancienne-Lorette (37-V)

Commis-Vendeuse
Etudiante post-secondaire
Français - Anglais
Québec (38-V)

Commis-vendeuse (boutique)
Etudiante universitaire
Français - Anglais - Espagnol
Québec (39-V)

HOTELLERIE, RESTAURATION

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andrieu, Moncton

Canada Manpower Centre
Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andrieu, Moncton

Embauchez un étudiant cet été vous y gagnerez.

Composez : 694-1392

et donnez le numéro de référence du candidat désiré.

École d'été LPS

80 leçons pour le prix de 44 (groupes de 6 max.)

Cours de conversation en anglais ou en espagnol

Réservez dès maintenant pour juin, juillet ou août

Montréal 878-2821
Québec 529-0331
Etage "F"
Place Bonaventure
4e étage, 500 est, Grande-Allée

Trop peu de services pour les handicapés au Québec

Par Claude PARENT

"Nous vivons dans un pays qui se dit démocratique, qui dit respecter les individus et l'on s'aperçoit que les services aux handicapés se résument à quelques noyaux de dépannage qui s'adressent aux adultes aux prises avec des problèmes d'enfants handicapés ou déficients."

Cette virulente attaque contre le système fut la teneur du message livré par M. André Rousseau, président du congrès de la fédération des Associations pour l'aide à l'handicapé et président de l'Association des parents d'enfants handicapés de Longueuil, lors du congrès provincial tenu à Lévis, samedi dernier.

A la suite d'un congrès qualifié par M. Rousseau de "marathon", considéré à l'heure qu'il ne durait qu'une seule journée et que plusieurs personnes avaient dû se déplacer sur de très longues distances, les nombreuses résolutions feront l'objet de dialogues et de revendications avec les instances supérieures de notre société.

M. Rousseau a tenu à spécifier que les résolutions ne faisaient pas état de cas particuliers, mais s'adressait à une partie de la population qui est aux prises avec des handicaps physiques ou mentaux.

M. Rousseau a établi un parallèle entre l'implantation des centres d'arts qui s'est fait en très peu de temps pour répondre à un besoin culturel.

Par contre, dans le domaine de l'enfance inadaptée ou handicapée, on ne pouvait dénombrer que quelques noyaux, quelques embryons de services de dépannage.

Pour les enfants d'âge scolaire qui souffrent d'un handicap, le système actuel a réussi à mettre en place un réseau de mécanisme stérile.

Par contre, pour la période pré-scolaire et post-scolaire, les mécanismes sont à peu près inexistantes et ceux qui existent sont fort boiteux.

Au chapitre des résolutions, en ce qui concerne l'éducation, on recommande à la fédération de faire pression pour que les inadaptés aient accès aux ateliers et aux facilités de l'éducation permanente.

Toujours en éducation, on recommande la présence de parents d'handicapés, sur les comités d'écoles qui disposent de service à l'enfance exceptionnelle.

Le problème de la coordination entre les différents services, destinés à l'enfance en difficulté d'apprentissage, a été soulevé et on demande une structuration, ainsi que la qualification par le ministère du travail pour les postulants aux postes vacants dans les centres d'entraînement à la vie.

En ce qui concerne le bien-être et les loisirs, on a demandé que les handicapés inaptes au travail puissent

recevoir une allocation qui leur permette de vivre.

Les handicapés, ayant des besoins spécifiques, doivent dépenser plus pour s'offrir les services essentiels. Il leur est impossible d'utiliser les transports en commun ou les facilités de logement normalement offert à prix modique.

Devant ce dilemme, ces derniers réclament la possibilité d'avoir des revenus susceptibles de leur permettre de s'offrir les services dont ils ont normalement besoin, soit par des allocations ou par un travail qui servira de revenu d'appoint, sans interférer sur leur allocation du ministère des Affaires sociales.

Au domaine du travail, la fédération demande que soient appuyées toutes demandes susceptibles de faire embaucher un certain pourcentage d'handicapés, dans une entreprise, le tout après entente avec les syndicats.

La fédération demande la création d'une omission mixte qui étudierait les dossiers des handicapés qui sont aptes au travail et qui sont actuellement dans l'impossibilité de le faire par rapport aux exigences des comités paritaires, conformément à l'article 145 de la loi du code du travail.

Par ailleurs on a répété la demande d'un code du bâtiment qui tiendra compte d'exigences spécifiques pour les aveugles, les cardiaques, les sourds et les autres handicapés physiques.



Foyer pour personnes âgées

Le foyer pour personnes âgées Notre-Dame-de-Loirde, sur la rue Hermine dans le quartier Saint-Sauveur, a été inauguré officiellement en fin de semaine. Comportant 6 logements, 29 chambres doubles et de nombreuses chambres simples, le foyer est ouvert depuis le 15 juin dernier. Il compte actuellement 170 résidents, et peut en accueillir plus de 200. (Photo Mario Roy)

Incendie à Handico: purement accidentel

(L. G.) L'incendie qui a éclaté le 3 mai dernier dans les locaux de Handico Québec, Chemin Sainte-Foy, et qui a fait trois victimes, est d'origine purement accidentelle.

C'est la conclusion à laquelle est venu Me Cyrille Delage, n.p., commissaire des incendies de Québec, à la suite d'une enquête publique au cours de laquelle une dizaine de témoins ont été entendus hier matin dans la grande salle d'enquêtes de la Centrale de communications du service des incendies.

La plupart des témoins étaient des experts et des enquêteurs.

M. Bernard Péclet, chimiste de l'Institut de médecine légale et de police scientifique, de Montréal, a expliqué que les vapeurs d'acétone qui contenait la colle dont se servaient les travailleurs de l'atelier Handico pour la fabrication de pièces artisanales, auraient alimenté un foyer d'incendie dans un baril cylindrique dans lequel on entassait des matières plastiques.

Une cigarette mal éteinte jetée par inadvertance dans ce baril a causé l'incendie.

Ces vapeurs d'acétone étant très volatiles, une formidable explosion s'est produite, provoquant une conflagration rapide dans la pièce où se trouvaient alors une dizaine de personnes.

Trois sont mortes à quelques minutes d'intervalle, alors que six autres étaient hospitalisées à Saint-Sacrement et à l'Hôtel-Dieu, souffrant de brûlures graves.

Faits divers

Sauvetage

Un jeune étudiant de 18 ans a été secouru par une équipe de sauveteurs de la Protection civile de Boischatel, samedi après-midi alors que ce dernier s'était avisé de grimper la falaise aux chutes Montmorency avec deux autres copains.

Le jeune homme était rendu vers le milieu de la falaise et ne pouvait plus monter ni descendre, lorsque six sauveteurs sont venus lui prêter main forte à l'aide d'un câble qu'ils ont descendu du haut de l'escarpement. Il n'a pas été blessé.

Selon un porte-parole de la police de Boischatel, ce genre de sauvetage arrive à tous les ans, et les hommes de la brigade de Boischatel sont d'ailleurs entraînés à le pratiquer.

Incendie

Un incendie a causé pour quelque \$200 de dommages, hier après-midi, au moulin à bois "Les Moulures de Lévis" situé dans la municipalité de Lauzon.

La brigade des incendies de Lauzon a mis environ une heure trente pour circonscire les flammes qui avaient pris naissance dans une pile de bois, à l'extérieur du moulin.

Auto en feu

Un autre incendie mais celui-là impliquant une automobile s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche dans la municipalité de l'Ange-Gardien.

Selon les renseignements obtenus, tout l'intérieur de l'automobile qui appartenait à M. Denis Letarte de l'Ange-Gardien aurait été détruit par l'élément destructeur. Lorsque les flammes ont pris naissance, le véhicule était stationné dans une rue.

Accidents de motos

Des accidents impliquant quatre motocyclettes se sont produits dans la municipalité de Sillery, au cours de la fin de semaine, causant des blessures à six personnes, dont une est dans un état jugé grave.

Le premier de ces quatre accidents qui sont survenus tous hier après-midi s'est produit lorsqu'une automobile et une moto sont venues en collision, sur le boulevard Champlain, à l'angle de la rue du Verger. Les blessés sont Mme Jacques Andrews, 47 ans, de la rue du Foulon, Ghislaine Mercier, 5 ans, de la rue du Foulon également et le motocycliste, Julien Brousseau, 20 ans, de la rue Jolibois à Sillery. Ce dernier repose dans un état critique, à l'hôpital St-Sacrement.

Un peu plus tard, deux autres véhicules du même type subissaient le même sort et faisaient deux autres blessés, à l'angle de la rue Marguerite-Bourgeoise et du boulevard Laurier. Les blessés sont Pierre Gagnon, 25 ans, de la rue Giguère à Sillery et Claire Richard, 20 ans, de la rue Larose à Vanier.

Un troisième accident est survenu lorsqu'une motocyclette a renversé Mme Edna Bibeault, 45 ans, de la rue Dixon, à Sillery. L'accident s'est produit en face du 2090, boulevard Laurier. Mme Bibeault a été hospitalisée.

Enfin, une quatrième motocyclette a été impliquée dans un accident lorsqu'elle est venue s'arrêter contre un autobus sur le chemin St-Louis. Le conducteur de la moto a été blessé légèrement.

Le Québec toujours en tête pour les accidents mortels

Par la Presse Canadienne

La fin de semaine a été marquée par 42 morts accidentelles, dont 35 dans des accidents de la route.

Un relevé effectué par la Presse Canadienne pour la période allant de 18 heures vendredi jusqu'à tard dans la nuit de dimanche heures locales, indique de plus que sept personnes ont péri par noyade.

Les 35 victimes de la route de cette fin de semaine, avec les 24 autres signalées pour la période de mardi à vendredi de la semaine dernière, portent à 1,157 le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie accidentellement sur les routes, au Canada, depuis le début de l'année.

Le Québec vient en tête du bilan tragique avec 21 morts accidentelles: 19 sur ses routes et deux par noyade.

Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario signalent, dans chaque cas, quatre morts accidentelles. A Terre-Neuve et en Ontario: deux sur les routes et deux par noyade. En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick: quatre sur les routes.

La Colombie-Britannique signale deux morts accidentelles, soit une sur ses routes et une autre par noyade.

La route a fait, d'autre part, deux victimes au Manitoba et une en Saskatchewan.

L'Île-du-Prince-Édouard et l'Alberta n'ont aucune mort accidentelle à signaler pour la fin de semaine.

Ce relevé ne tient pas compte des accidents industriels, meurtriers ou suicides connus.

Au Québec

Voici, pour le Québec, la liste des personnes qui ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine:

VENREDI

Richard Dion, 6 ans, de L'Assomption, a été renversé par une voiture alors qu'il marchait le long d'une route à Iversness.

Gérard St-Jacques, 37 ans, de Sherbrooke, a été renversé par une voiture alors qu'il se promenait à bicyclette le long de la route à Stanstead.

Damien Pelletier, 6 ans, de St-Honore, près de Chicoutimi, a été renversé par une voiture devant son domicile.

SAMEDI

Joro Manuel dos Santos, 37 ans, marin portugais qui s'est noyé dans le port de Montréal.

Pierre Matte, 19 ans, de Landrienne, a été tué lorsque sa motocyclette a été renversée par une voiture à Amos.

André Rivard, 22 ans, de Ste-Genevieve-de-Batiscan, a péri après avoir perdu la maîtrise de son véhicule à Champlain.

Ludger Sylvestre, 67 ans, de Pointe Gatineau, a péri lorsque sa voiture a heurté, un orignal dans le parc LaVerendrye.

Jean-Luc Chicoine, 17 ans, de Montréal, a perdu la vie lorsque sa motocyclette a été renversée par une voiture à l'île St-Jean, Terrebonne.

Danielle Gagnon, 3 ans, de Ste-Julie, a été renversée par une voiture près de St-Amable.

Ronald Raymond, 22 ans, de

Lac Renée et Michel Piché, 23 ans de Ste-Thérèse, lorsque leur motocyclette a été renversée par un camion au Lac Echo, près de St-Jérôme.

Paul Lachapelle, 43 ans, de l'Assomption, a péri dans le capotement de sa voiture à Nominique.

Daniel Gauthier, 17 ans, de La Dorée, a été renversé par une voiture alors qu'il marchait le long de la route près de son domicile.

Carol Simard, 22 ans, de Roberval, a péri dans une collision entre deux voitures près de St-Gédéon.

Nathalie Larivière, 3 ans, de St-Zacharie, a été écrasée par un tracteur à son domicile.

Suzanne Frost, 26 ans, de Québec, et James Patton, 22 ans, de Ste-Foy, ont perdu la vie dans une collision entre deux voitures à Tykesbury.

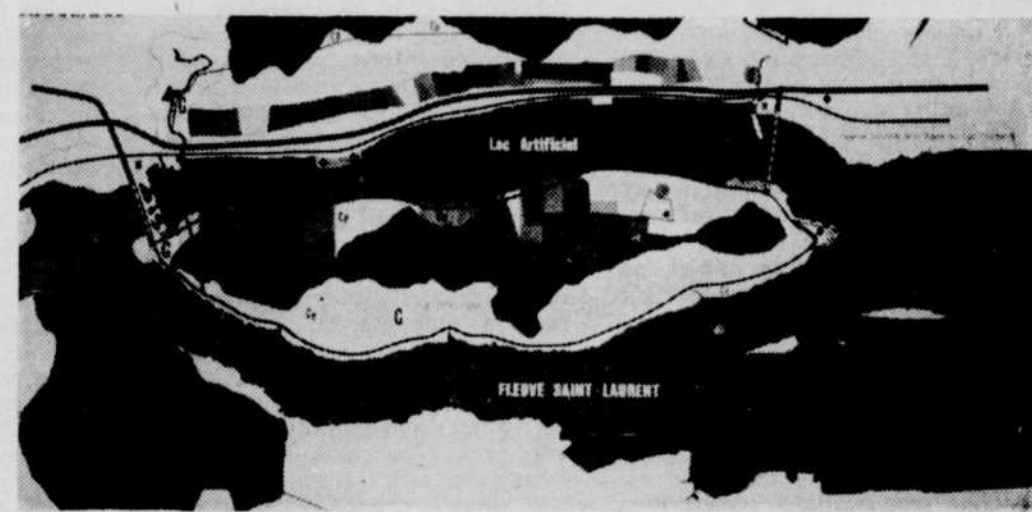
Bernard Larouche, 15 ans, de St-Henri-de-Tailon, a été renversé par une voiture alors qu'il se promenait à bicyclette près de son domicile.

Martin Fortin, 20 ans, de l'Assomption, a été tué lorsque sa motocyclette a été renversée par une voiture près de son domicile.

Dimanche

Armand Plante 45 ans, de St-Joseph-de-Beauce, a été renversé par une voiture alors qu'il marchait le long de la route à Ste-Marie-de-Beauce.

Normand Pendette, 15 ans, de Montréal, a été renversé par une voiture alors qu'il marchait le long de la route à l'Éphémie.



Projet Centreau

Voici la maquette du projet Centreau, décrit à quelques reprises dans l'Action-Québec, et qui a été dévoilée officiellement vendredi dernier. Ce projet a été conçu pour développer les Côtes de Beauport et Beauport dans les secteurs du tourisme et de la récréation. Il vise également à faciliter la croissance du port de Québec et à améliorer la qualité de l'environnement de ce territoire.

(Photo l'Action-Québec, Mario Roy)

170 invités à l'inauguration de la marina de Neuville

Par Eddie Labrie

La marina de Neuville, dans le comté de Portneuf, a été inaugurée hier en présence de 170 invités, dont l'assistant-commodore de la marina de Québec, M. Eddie Saint-Laurent, et le nouveau maire du village de Neuville, M. Paul-Eugène Drolet.

La cérémonie, qui avait débuté par une visite à la marina, s'est terminée par un magnifique banquet et une soirée dansante à l'Auberge du Grand Quai, dont le propriétaire est M. Gaston Delisle.

Au cours d'une brève allocution, le président-fondateur, M. Jean-Paul Grenier, a fait le panegyrique de la marina qui est entrée en opération à l'automne 1971. On comptait alors une vingtaine de bateaux de plaisance.

Actuellement, les membres sont au nombre de quarante-deux. Et M. Grenier ne prévoit pas de nouvelles adhésions cette année, car, selon lui, il est préférable de compter plusieurs petites marinas au lieu de quelques grosses.

Par ailleurs, M. Grenier a parlé d'une nouvelle marina qui pourrait être aménagée dans peu de temps dans la région de Portneuf. Grondines serait le site idéal, semble-t-il.

Rappelons, en terminant, que la marina de Neuville, qui a nécessité une dépense d'environ

\$120,000, a été construite en 1970 avec l'aide du gouvernement fédéral qui avait octroyé une subvention de \$60,000 au Club Nautique Vauquelin. M. Marc Hardy

de Cap-Santé, a été nommé nouveau commodore, tandis que M. André Hovington de Neuville a été choisi vice-commodore pour la présente saison estivale.

Colloque sur la réadaptation à Saint-Michel-Archange

Par Raymond AUBRY

Pour la première fois, un colloque réunissant tous les organismes qui s'occupent de la réadaptation se tiendra les 8 et 9 juin prochains, à l'hôpital St-Michel-Archange.

Ce colloque, qui a obtenu l'appui de 18 organismes œuvrant dans ce domaine dans la région administrative de Québec (no 3) essaiera d'unifier les énergies de tous les secteurs qui s'intéressent à la réadaptation, tant au niveau physique, psychologique que mentale.

Selon les organisateurs, le but de ce colloque serait de canaliser toutes les richesses et les pauvretés du milieu afin d'en dégager un consensus qui pourrait être profitable à tous les gens intéressés au milieu handicapés de toutes classes pour en tirer le maximum de rentabilité possible.

Le but que recherche les or-

ganisateurs du colloque serait de former un mécanisme de coordination qui prendrait les moyens adéquats pour réaliser une réadaptation plus efficace des patients, compte tenu des diverses formes de réadaptation qu'ils sont appelés à rencontrer. Les participants seront appelés à mettre en commun leur expérience qu'ils soient les sphères dans lesquelles ils oeuvrent.

Le colloque qui se veut de plus une journée d'étude et d'information devrait en principe regrouper en plus de tous les organismes qui s'occupent de réadaptation, des représentants de cinq ministères (Affaires sociales, Éducation, Travail, Justice et Finances).

Enfin, on veut par ce colloque qui réunira aussi des clients des centres de réadaptation, trouver des solutions à des problèmes qui seront étudiés par la base et solutionnés par la base.



Lors du congrès de la Fédération des Associations pour l'aide à l'inadapté, étaient présents, de gauche à droite, M. Donald Bouffard, du ministère des Affaires sociales, M. Jean Brulé, Madame la secrétaire des débats, M. André Girouard du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Clément Thibert, du ministère de l'Éducation et M. Jean-Marie Bouchard. (Photo, Mario Roy)

Comité interministériel

Par Claude Parent

Le prochain code provincial du bâtiment tiendra compte des représentations qui ont été faites par l'Association des handicapés physiques.

C'est l'assurance qu'a donnée M. André Girouard, conseiller juridique au ministère du Travail, lors du troisième congrès de la Fédération provinciale des Associations de parents pour l'aide à l'inadapté, tenu samedi dernier à l'école Champagnat, de Lévis.

Le programme du congrès était divisé en deux parties. La première, qui s'est déroulée dans l'avant-midi, avait pour but d'amener des spécialistes à donner une vue générale des lois qui ont un rapport avec les handicapés. L'après-midi fut consacré à l'étude des problèmes et à l'élaboration de résolutions pouvant amener une solution à certains problèmes.

Les spécialistes présents étaient M. Donald Bouffard, chargé de la planification

et de l'identification des besoins au ministère des Affaires sociales, M. André Girouard, conseiller juridique au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre ainsi que M. Clément Thibert, chargé de la planification au ministère de l'Éducation.

Chacun des spécialistes devait justifier l'attitude de son ministère devant le problème de l'handicapé.

Au niveau du ministère des Affaires sociales, la principale préoccupation dans ce domaine est l'accessibilité des services de prévention et de réadaptation, par l'intermédiaire des hôpitaux traditionnels ou par la création prochaine des centres locaux de services communautaires.

Pour sa part, le ministère du Travail voit à un contrôle des normes de sécurité dans les édifices publics. M. Girouard a participé à l'élaboration du code du bâtiment.

Cette loi veut mettre l'accent sur la facilité d'accès, à toutes personnes, aux édifices publics. Présentement, les aveugles et les handicapés, se déplaçant en fauteuils roulants doivent avoir recours à beaucoup d'aide pour circuler à l'intérieur des édifices présentement accessibles au grand public.

Les ascenseurs et les escaliers sont de dangereux pièges pour près de 25% de la population.

De plus, par la loi du salaire minimum et des décrets de travail, le ministère du Travail tentera de rendre accessibles certaines professions de handicapés capables de fournir un ren-

Service Optique Elite Inc.
RAYON OPTIQUE ET CONTACTES
Boulevard St-Joseph, 100, St-Joseph
Lévis, Québec G1V 4G1
Tél. 336-1236
336-1235
336-1243

FORMULE D'ADMISSION
L'ASSOCIATION DES PAYEURS DE TAXES DU QUÉBEC
1198, Colbert, Ste-Foy, Québec 10, G1V 3Y9
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Tél. : _____
Propriétaire : ☐ Locataire : ☐
COTISATION \$2.00 PAR CHEQUE AU NOM DES VERIFICATEURS "SAMSON, BELAIR & ASSOCIES IN TRUST"

L'Occident au banc des accusés

par Bruno CHENU

Permettre une rencontre entre théologiens du Tiers-Monde et théologiens du "premier monde" (le monde occidental), telle était l'ambition du symposium organisé récemment par le groupe "Renouveau" du Conseil oecuménique des Églises à Genève. Rencontre il y eut, mais ni dans la facilité ni dans la sentimentalité.

En fait, cinquante théologiens et journalistes européens étaient invités à dialoguer avec quatre porte-parole des "théologies noires et sud-américaines de libération": Hugo Assman, théologien catholique romain du Chili, secrétaire des études de l'ISAL (Commission pour l'Eglise et la société en Amérique latine); Eduardo Bodipo-Malumba, originaire de Guinée équatoriale, travaillant à la Commission des affaires internationales du COE; James H. Cone, professeur noir de théologie à New York; et Paulo Freire, brésilien, actuellement membre du bureau de l'Éducation du COE.

Le but de cette réunion était de mettre en place un dialogue réel: le principal résultat aura été de mesurer la difficulté — certains diront l'impossibilité — de la communication entre gens du monde riche et gens du monde pauvre, entre Blancs et Noirs. Au-delà de l'apport théorique, des conférences et du travail de groupe, c'est cette expérience vécue de l'incommunicabilité qui a marqué tous les participants. La cassure du monde s'est reflétée dans la cassure du dialogue. Le temps n'est plus où la culture occidentale pouvait imposer une fausse unanimité grâce à son universel pouvoir, où la foi chrétienne pouvait couvrir les conflits culturels du manteau de la charité. Voici que les sans-voix et les sans-pouvoir prennent la parole, décident de leur action, affirment leur identité. L'Occident passe au banc des accusés et le théologien européen se voit obligé de s'interroger radicalement et sur sa pratique et sur son discours.

La libération est une action

L'aurions-nous oublié sous la pression des slogans, la libération est d'abord une pratique, une action politique, une dynamique sociale. Un peuple souffre, des masses se

lèvent, une lutte prend corps... Et c'est bien le trait commun qui existe déjà entre théologiens nord-américains et sud-américains: une pratique existentielle de la libération. Comme le soulignait J. Cone, la liberté est toujours dans l'histoire: elle n'existe que par un combat incessant, par une praxis révolutionnaire contre l'injustice, contre l'esclavage et contre l'oppression. Depuis Moïse, elle est passage de l'oppression à l'humanité, elle est délivrance dans la réalité concrète d'une situation historique.

Certes, l'analyse de la situation historique peut être différente, justement parce que les contextes sont différents. En Amérique latine, c'est la lutte des classes qui apparaît comme l'évidence première et le concept clé. Aux U.S.A., les Noirs pensent que c'est le fait de la couleur qui est au cœur de leur oppression. Ils ne sont donc pas prêts à souscrire à une analyse uniquement marxiste qui ne fait aucun cas du démon familier de l'homme blanc. A-t-on la preuve qu'un pays socialiste est moins raciste qu'un pays capitaliste?

Si théologie de la libération il y a, c'est à partir d'une pratique concrète dans un lieu précis. La théologie ne peut plus faire l'économie d'une analyse politique; elle ne peut plus cacher son caractère idéologique. Seul l'engagement historique rend crédible une parole évangélique.

Attention aux nouveaux mythes

En réalité, le succès de la théologie latino-américaine en Occident (la théologie noire étant encore trop peu connue) inquiète des hommes aussi représentatifs que H. Assman et P. Freire. Nous assistons à une "récupération" rapide des nouveaux langages qui naissent en fait d'une pratique bien déterminée. Ainsi le mot "libération" recouvre à peu près tout ce que l'on peut imaginer en Occident, alors qu'il est l'instrument historique d'une lutte. Le mot "conscientisation" devient le remède magique qui soigne les cœurs sans changer les structures, qui réconcilie les irréconciliables, alors qu'il est un effort critique de révélation de la réalité exigeant un engagement politique. Tout se passe comme si les chrétiens avaient une grande capacité pour donner naissance à de nouveaux langages, d'abord provocateurs, puis vidés de

leur substance, enfin parfaitement intégrés et qui ne servent qu'à consolider l'édifice traditionnel.

Et Assman de supplier: "Qu'on ne nous transforme pas en objet de consommation pour suppléer à une quelconque impuissance; qu'on ne devienne pas spectateur du peu que nous réussissons à accomplir et qu'on ne projette pas sur l'Amérique latine une image compensatoire; enfin qu'on entre avec résolution, chacun dans son contexte propre, dans la même lutte."

La théologie n'est pas neutre

Ainsi chacun est renvoyé à son propre contexte et à sa propre lutte. Et c'est bien là une conclusion importante du colloque de Genève. Je peux m'intéresser à ce qui se passe en Amérique latine et en Afrique, je peux suivre l'actualité des U.S.A. Mais la question reste posée: "Où sont les opprimés de ma société? Quel est mon combat? De quel côté suis-je? Dieu n'a-t-il pas pris parti?"

La théologie est à reformuler, à inventer aujourd'hui à partir d'un lieu de compromission historique. Elle ne peut plus être le discours intemporel de quelques spécialistes; elle naît comme une réflexion critique sur une pratique sociale. En fait, la théologie comme l'Eglise n'est jamais neutre: elle est toujours insérée dans l'histoire, celle des riches ou celle des pauvres.

Pour Paulo Freire, il n'est pas étonnant que l'Eglise occidentale ait perdu tout prophétisme. Seuls les opprimés ont une espérance puisqu'ils sont créateurs d'histoire; l'Eglise des possédants ne peut que répéter sa propre suffisance. Etre prophète, c'est toujours en même temps annoncer et dénoncer, mais au cœur d'une pratique réelle. La réflexion ne manque pas aux Occidentaux, mais plutôt l'articulation de la réflexion sur une action radicale au profit des laissés-pour-compte de la société.

S'ouvre pour les Eglises occidentales un temps de silence et de méditation si elles ne veulent plus être les instruments inconscients d'une terrible domination. L'expectative cependant ne pourra se prolonger longtemps: nous sommes dans une situation d'urgence historique qui réclame un engagement et une parole risqués.

B. CH.

(Copyright by B.I.P.)

Lettre de Paris

Le Québec et les Québécois vus par des Français (1)

Par Guy GIROUX

PARIS — Quelles images se font les Français de leurs lointains "cousins" d'Amérique?

Comment apparaissent le Québec et les Québécois aux yeux de citoyens français, qui ont soit déjà séjourné dans ce pays jadis appelé la Nouvelle France ou qui en ont seulement une vague idée, vus d'outre-Atlantique? C'est ce que nous avons tâché de "découvrir" en interrogeant des Français, au cours d'un voyage de quelques mois en Europe.

Pour citer M. Raymond Petit, secrétaire général de la Rédaction du quotidien parisien Le Figaro: "Le Québec reste, pour la majorité des Français et pour moi-même, une province française."

"On a, des Québécois, une image qui est faussée. Ce sont pour nous des cultivateurs qui se sont expatriés: Ce sont de bons agriculteurs français qui ont été faire de l'agriculture au Canada", ajoute-t-il.

Cette image n'est pas totalement faussée, si on considère que l'exploitation du territoire, c'est-à-dire — plus justement — la colonisation d'un pays neuf, à l'époque où nos ancêtres se sont installés en Amérique au XVIIe siècle, nécessitait évidemment un travail d'agriculture important.

Toutefois, cette image devient en quelque sorte "caricaturale", si on interprète l'accent québécois, qui s'apparente au vieux accent français que l'on retrouve encore aujourd'hui dans quelques campagnes reculées de France, comme un accent de paysans.

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer les réactions des Français,

qu'ils soient de Paris ou de province, lorsqu'ils entendent cet accent "savoureux" — comme disent certains —, cet accent du "terroir" — comme disent d'autres —, au moment où un Québécois s'exprime, que ce soit pour commander un repas ou pour demander un renseignement.

A entendre pareil accent, certains reconnaîtront aussitôt un Québécois, tandis que d'autres demeureront perplexes en se demandant s'ils n'ont pas affaire à un Normand, à un Belge, à un "étranger", quand ce n'est pas à un Anglais? (Bien ignorants sont ceux-là. Mais, pourtant, la question nous fut posée en province...)

Deux attitudes sont alors possibles pour le Québécois qui se fait à ce point remarquer par son accent: La honte de sa langue, motivée par la peur de parler un "mauvais" français, ou la fierté d'être différent des Français, par un accent qui le distingue d'eux et qui manifeste en quelque sorte son "autonomie" nationale...

Ainsi, à la question posée: "Vous n'êtes pas Français?" On répondra: "Non monsieur! Je suis Québécois!" Ce sentiment de fierté nationale s'est manifesté d'une façon toute particulière au sein d'un groupe de Québécois que nous avons côtoyés en France, au moment où on demandait, par exemple: "Vous êtes Canadiens?" — On répondait: "Québécois monsieur!"

Certains Français considèrent cependant que les Québécois sont "plus Français" qu'eux, dans la mesure où ils parlent une langue plus pure, pour ne pas dire une langue "mieux conservée".

De façon générale, en effet, les

Québécois parlent un français souvent plus "correct", du point de vue de la pureté du langage, si on fait référence au nombre considérable d'expressions anglaises qu'utilisent nos "cousins" d'outre-Atlantique, tel que nous l'avons déjà souligné dans les lignes de l'Action-Québec, il y a quelque temps.

Ces termes barbares, tels que "night-club", "drugstore", "speaker", "weekend" — pour ne citer que ceux-là —, qu'emploient fréquemment un grand nombre de Français, représentent un phénomène peu élogieux pour la langue française. Il a donné naissance à ce qu'on appelle le "franc-glais", c'est-à-dire un curieux mélange de français et d'anglais, que ce soit dans une conversation ou dans un texte.

Quoi qu'il en soit, pour rendre justice aux Français, soulignons par ailleurs que, bien que l'on dise d'eux qu'ils sont individualistes et qu'ils accueillent assez mal les étrangers, point n'a été l'impression qu'ils nous ont laissée à l'égard des Québécois.

En effet, si nous devons nous fier à nos expériences personnelles et à celles de Québécois que nous avons rencontrés en France — et qui sont du même avis que nous —, les Français réservent en général un bon accueil aux Québécois, en qui ils remarquent des individus qui ne leur sont pas tellement étrangers, quand ce ne sont pas des amis, tel qu'illustré par l'expression nos "cousins" d'outre-Atlantique.

D'ailleurs, nous avons eu l'occasion de rencontrer des Français qui considèrent les Québécois comme des gens "simples et sympathiques", ce qui est un merveilleux compliment.

L'opinion du lecteur

Perspective peu réjouissante

Québec, le 23 mai 1973

Journal L'Action-Québec, Place Jean-Talon, Québec.

Monsieur le Rédacteur,

Peu réjouissant! L'Action-Québec sera peut-être obligée de mettre un

terme à son existence. Le sourire qui se dégage de ces pages appliquées, s'en ira et le public ne pourra plus y revenir. Monsieur, ceux-là que vous avez portés dans vos colonnes et photos de bonne presse, n'auraient-ils pas quelques élan à mettre de votre côté, signifiant la continuation de l'Action-Québec?

Oh! je termine! Le Canada français

authentique a reçu l'ordre de regagner ce quelconque sentier où croqueront d'honorables espoirs.

Comment se fait-il que votre journal quotidien ait perdu autant de lecteurs?

Recevez l'expression de bons vœux. Thérèse Cournoyer, 478, rue d'Algonquin, Québec 4c.

On en veut à la nature

"La route qui tue", "la montagne qui tue", "la mer qui tue". Nous sommes si orgueilleux que nous refusons de reconnaître nos torts. Nous rejetons toujours la responsabilité sur d'autres, en particulier sur ceux qui ne peuvent pas répondre. La nature est le bouc émissaire tout désigné. Elle ne parle pas, ne proteste pas. Le roi des Persees, Xercès, fit foudroyer la mer qui avait coulé ses vaisseaux. Nous la foudroyons aussi, par l'insulte, en l'accusant de nous tuer. Nous foudroyons la route, nous foudroyons la montagne. C'est nous-mêmes que nous devrions

foudroyer. La route, la montagne, la mer ne tuent pas. Elles ont la majesté indifférente des choses dites "inanimées". C'est nous, par notre orgueil, notre imprévoyance, notre folie, qui nous tuons sur la route, en mer, en montagne.

Nous avons trouvé un nouveau responsable: l'arbre. Celui-là nous le détestons particulièrement. Nous l'arrachons nous le sciions pour construire nos taudis-pièces à hommes. Cela nous agace de voir que quelques représentants de cette espèce honnie subsistent au bord des routes. Ça ne vas pas traîner. C'est

eux que l'on accuse de tuer les automobilistes. "L'arbre qui tue". On va les extirper, pour changer nos routes en déserts. En même temps, hypocritement, nous parlons d'ENVIRONNEMENT, de "DEFENSE DE LA NATURE". Nous prenons peur. Tradivement nous avons compris que, sans la nature, nous étions condamnés à mort. Et les arbres des routes, ce n'est pas la nature?... Paul GUTH (Le Travailleur, Worcester, — extr. de la chronique "Les Naïvetés" de P.G.)

Quant à vous, M. Bruneau, qui marchez sur leurs traces, j'espère que vous obtiendrez les secours nécessaires pour pouvoir continuer à éditer ce cher journal. Comme vous le constatez, je n'ai pas l'instruction pour bien exprimer mes sentiments, mais j'espère que vous comprendrez mes intentions bien sincères.

Bien à vous,

Jeanne Ballargeon Québec.

coup en n'ayant pas l'occasion de vous lire.

Bien à vous

Jeanne Ballargeon Québec.

Bref mais sincère

Québec, ce 23 mai 1973

Monsieur le Rédacteur, L'Action-Québec.

C'est avec un sincère regret que

j'ai appris que l'Action-Québec ne paraîtra plus.

Vos chroniques étaient fort goûtées, fort intéressantes et nous perdons beau-

Que de bonnes lectures dans l'Action-Québec

Monsieur Roger Bruneau, Rédacteur en chef, L'Action-Québec.

Monsieur,

Permettez-moi de vous exprimer la peine que j'éprouve en apprenant que notre bon journal L'Action-Québec va peut-être disparaître, nous privant de ce quotidien qu'il nous était si agréable de recevoir. Que de bonnes lectures, notamment celles des articles de M. Bruneau et des opinions de certains abonnés. Tout cela était enrichissant pour une vieille et ancienne abonnée.

J'avais commencé à recevoir les premiers numéros du journal catholique dès sa fondation. Je suis donc une amie de toujours. Vous comprenez la peine qu'on aurait de perdre ce quotidien.

J'ai pensé à une chose: si tous les partis politiques donnaient chacun une petite part des souscriptions de leurs campagnes électorales, peut-être, avec d'autres aides, pourrait-on financer ce cher journal. En tout cas, je prie pour que tout favorise finalement le bien de tous. Des anciens chefs de la rédaction comme le Dr Jules Dorion et le Dr Louis-Philippe Roy, je garde un bon souvenir.

Quant à vous, M. Bruneau, qui marchez sur leurs traces, j'espère que vous obtiendrez les secours nécessaires pour pouvoir continuer à éditer ce cher journal.

Comme vous le constatez, je n'ai pas l'instruction pour bien exprimer mes sentiments, mais j'espère que vous comprendrez mes intentions bien sincères.

Bien à vous,

Une abonnée de toujours, Mme Emile Tanguay St-Camille, Co. Bellechasse.

21.05.73

"Pacem in terris", dix ans après

Jean XXIII donnait le 11 avril 1963 une encyclique sur la paix: *Pacem in terris*. Ce document allait être son testament, car il mourait quelques mois plus tard.

Pour marquer le dixième anniversaire de la parution de cette encyclique, le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et président de la commission pontificale Justice et Paix, a écrit "quelques réflexions simples et concrètes pour mettre en évidence l'actualité vivante et durable de ce message de Jean XXIII".

Afin de nous aider dans cette réflexion, le Cardinal pose trois questions. Qu'a fait *Pacem in terris*? Qu'avons-nous fait de *Pacem in terris*? Que reste-t-il à faire dans sa lignée en fonction du nouveau contexte d'aujourd'hui?

A la première question, l'archevêque de Québec rappelle les échos et l'impact que l'encyclique a eu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise. Le Concile Vatican II, spécialement dans sa constitution pastorale sur "l'Eglise dans le monde de ce temps", a été marqué par cette encyclique qui a ouvert l'Eglise au monde d'aujourd'hui. Le monde a fait de *Pacem in terris* un règlement pas la paix ne peut être réalisée que si l'on reconnaît les droits de l'homme et le dialogue.

Qu'avons-nous fait de *Pacem in terris*? Dans son encyclique, Jean XXIII avait parlé de cinq problèmes majeurs: la guerre, la décolonisation, la coopération, les droits de l'homme et la solidarité internationale. Où en sommes-nous après dix ans? Dans une phrase lapidaire qui peut résumer cette interrogation, le Cardinal répond: "Pouvons-nous dire sans mentir, que notre humanité présente une organisation sociale et politique profondément transformée, où l'on n'aperçoit plus des peuples dominés et des peuples dominés?"

Le Cardinal nous invite aussi à jeter

un regard sur notre monde actuel et de l'encyclique: Disparition des deux blocs, Russie - Etats-Unis, pour faire apparaître se sont produits depuis l'apparition de d'autres blocs importants: pays d'Amérique Latine, Chine communiste, pays d'Afrique et d'Orient. Pour l'instant, les possibilités d'une guerre nucléaire sont écartées, mais nous avons maintenant un après-guerre, c'est-à-dire des conflits locaux plus nombreux et plus variés; la course aux armements se fait de plus belle. La violence et la contestation sont des événements quotidiens; la violence n'est plus seulement physique mais culturelle et structurelle à cause des législations, des institutions et des mass-media.

Face à ces problèmes des orientations nouvelles sont à prendre. D'abord éliminer la guerre, ceci signifie stopper la course aux armements et combattre l'impérialisme économique; remplacer la guerre par la dynamique de la paix, ce qui veut dire accorder la primauté au pouvoir du droit sur celui de la force; la primauté du droit reconnaît au citoyen le droit de l'objection de conscience, le droit de refuser une doctrine d'un régime totalitaire, le droit à l'intimité, i.e. à la protection de l'espace intérieur ou familial.

La troisième question nous demande ce que nous pouvons tout en demeurant dans la pensée de *Pacem in terris*. Jean XXIII avait adressé son message à tout homme de bonne volonté. C'est à cet homme qu'il croyait pour instaurer la paix. Un homme qui est une personne, qui a une conscience et qui veut la paix. Une paix qui est un ordre à réaliser. Cette paix, il la croyait possible si la société acceptait ces quatre valeurs: la vérité, la justice, l'amour, la liberté. Afin de donner à la paix son caractère chrétien, Jean XXIII invitait les chrétiens à savoir interpréter les "signes des temps". Inter-

préter les signes des temps revient à se demander si le déroulement de cette histoire est bien conforme au dessein, au projet divin.

Plus concrètement, la paix sera chrétienne, si à l'intérieur de l'Eglise, elle existe et si les chrétiens croient que l'amour est le moteur de l'histoire.

Dix ans se sont passés depuis que Jean XXIII a parlé. L'écho de son message nous rejoint encore. Nous sommes reconnaissants au président de la commission Justice et Paix de nous rappeler l'actualité et l'urgence d'établir une paix durable sur cette terre des hommes.

LIONEL EMARD,

125 Ringuet, Dr'ville, Qué.

L'Action Québec

L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727. Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

Le pissenlit: une merveilleuse plante

TORONTO (PC) — Vous pouvez transformer l'un des filéaux de chaque printemps en une chose utile, et réduire par la même occasion votre budget alimentaire, si vous récoltez vos pissenlits et si vous les mangez.

Sylvia Boorman déclare qu'elle n'a jamais considéré les pissenlits comme un inconvénient, parce qu'il y a tellement de choses qu'on peut faire avec cette plante. "C'est une merveilleuse plante".

Mlle Boorman est l'auteur d'un livre intitulé "Wild Plums and Brandy", un livre de cuisine qui traite des aliments sauvages. Elle déclare: "Le pissenlit a été utilisé en pharmacologie depuis longtemps. On faisait bouillir les racines et on utilisait ce liquide pour les maladies d'yeux. On l'utilisait aussi pour guérir les brûlements d'estomac".

On peut aussi couper les racines et les utiliser comme succédané au café, comme le faisaient les pionniers dans les jours de disette.

"Coupez-les en petits morceaux et laissez sécher, dans un four à 200 degrés F, pendant six ou huit heures, ou une nuit entière".

Comme garniture

"Il y a une chose que je n'ai jamais pris la peine de faire. Tout en haut de la racine, juste sous le sol, se trouve le début de la tige, appelé la couronne, et cela fait une jolie garniture pour les salades".

On peut aussi utiliser les feuilles elles-mêmes en salade, ou cuites, comme un légume. "Les pissenlits doivent être jeunes pour être mangés en salade. La feuille n'est pas bonne après que la plante a fleuri. On peut blanchir les feuilles en plaçant dessus un baril, pendant leur croissance. Pour ma part, je les aime bien quand elles sont vertes".

Autrefois, les gens faisaient bouillir les fleurs et utiliser l'eau comme remède contre les douleurs menstruelles et les crampes. De plus, on peut manger les boutons, je crois, mais je ne l'ai jamais fait".

Attention aux insecticides

Si vous décidez de manger des pissenlits, assurez-vous qu'ils sont bien lavés, par crainte des insecticides.

Mlle Boorman dit que certaines personnes trouvent les feuilles de pissenlits un peu amères, et préfèrent les mélanger à d'autres laitues. Pour les utiliser seules, ajoutez un peu de vinaigrette, de l'ail et du sucre. Ajoutez des olives noires ou de la cassonade mêlée à du jus de citron.

Si vous voulez servir des pissenlits cuits, frites-les rapidement dans l'eau salée, juste assez longtemps pour les attendrir, et servez-les avec du sel, du poivre et du beurre. Vous pouvez aussi les faire sauter dans l'huile d'olive ou le beurre, avec un peu d'ail haché. Ou encore, vous pouvez les servir en crème; il faut alors les faire bouillir et les hacher quand ils sont cuits. Faites une sauce en mêlant une cuillerée à table de beurre, une cuillerée à table de farine et une cuillerée à table de bouillon, ou de l'eau dans laquelle les pissenlits ont cuit. Ajoutez du sel et du poivre, et mêlez aux tiges et feuilles de pissenlit. Servez sur des croûtons, avec un peu de crème sure.



Vite fait!

A la broche et au crochet!

7323



9019 8-16

Marian Martin

Vous serez enchantée de cette petite robe tout-aller, à la fois confortable et facile à glisser! Un morceau principal plus le col et les manches. Tissus suggérés: tricot ou dacron. Demandez le patron no 9019, grandeurs pour jeunes filles 8, 10, 12, 14, 16. Taille 12 (buste 34) demande 1 1/2 verges d'un tissu de 60" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patron, L'Action-Québec, 60 Ave Progress, Scarborough, Ont. M1T 4P7 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Cl-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
 Patron no : Taille :
 Patron no : Taille :
 Nom :
 Adresse :



Debout, dans les ruines de ce qui fut sa maison et celles de ses voisins, cette Cambodgienne joint les mains dans une attitude de prière. Son village est situé sur la route 30, à 20 milles au sud des troupes communistes encerclant la capitale du Phon Penh. (Photo UPI)

On ignore où sera construit le musée historique de Ste-Thècle

Sainte-Thècle — Où sera construit l'édifice du centenaire de Sainte - Thècle qui devait être aménagé sur le parc Saint-Jean pour les festivités du centenaire? C'est la question que se pose la Commission du centenaire de Sainte-Thècle qui attend une réponse officielle du conseil municipal du village de Sainte-Thècle concernant la permission de construire l'important édifice évalué à \$20,000 sur le parc Saint-Jean de Sainte-Thècle.

Le conseil municipal du village semblerait étudier

très sérieusement plusieurs endroits possibles autour du parc Saint-Jean et dans le village de Sainte-Thècle. La Commission du centenaire a étudié les plans d'un édifice qui doit mesurer 28 par 40 pieds à un étage et demi. Il serait aménagé par la Commission du centenaire de Sainte - Thècle pour les festivités qui auront lieu d'octobre 1973 à septembre 1974.

La Commission du centenaire, dans une résolution, avait demandé la permission au conseil du village de construire l'édifice

sur le parc Saint-Jean de Sainte-Thècle. Une rencontre avait eu lieu subséquemment entre les représentants du conseil municipal et ceux de la Commission du centenaire. Aucune autorisation n'a été accordée pour construire.

Selon la proposition de la Commission du centenaire, l'édifice commémoratif deviendrait la propriété du conseil du village après les célébrations. La question qui se pose actuellement est de savoir si le conseil du village acceptera cette responsabilité.

A la réunion du 14 mai dernier, le conseil du village a semblé refuser en principe la permission de construire sur le parc St-Jean à cause du coût d'entretien selon l'utilisation du local. La Commission du centenaire attend une réponse définitive du conseil du village à ce sujet.

D'autre part, la Commission du centenaire de Sainte-Thècle invite la population à utiliser les cartes du centenaire pour tout genre de correspondance. Ces cartes représentent une vue ancienne du village de Sainte-Thècle.

Quand les hommes sont au travail, les femmes deviennent "pompiers"

LIONS BAY, C.B. (PC) — Lorsque vous pensez aux voitures rouges des pompiers, à leurs sirènes mugissantes, aux nuages de fumée qui s'élèvent d'un incendie et aux appels d'urgence au milieu de la nuit, ce qui vous vient immédiatement à l'esprit, ce sont les pompiers qui font ce métier.

Mais dans cette petite ville à 10 milles au nord de Vancouver, les pompiers en devoir pendant le jour sont cinq femmes. Ces dernières, toutes des ménagères de la région, se sont unies pour une seule et même raison. C'est que lorsque les

hommes entraînés comme pompiers volontaires étaient à leur travail régulier, toute la région se trouvait sans pompiers compétents.

"Lorsque les hommes étaient au travail, nous nous trouvions sans personne pour protéger nos maisons, dit le pompier Marlene Fleet. Un jour, je me suis dit qu'il n'y avait pas de raison que je ne puisse venir ici et apprendre moi-même à faire le travail".

Les femmes ont donc appris à manier l'équipement, qui comprend un vieux camion d'incendie de 1943. Elles ont

aussi appris à lutter contre les dangers d'un incendie.

"Le camion est tellement vieux qu'il descend très bien les côtes, mais il prend pas mal de temps à remonter, dit Mme Fleet. Mais malgré cela, quand nous sommes appelées, nous pouvons nous rassembler pour un incendie en cinq minutes".

Pas amusant

Sharon Dalrymple, capitaine de l'escouade, avoue que ce n'est pas un travail très agréable. "C'est tout simplement un travail qui doit être fait, et être fait de la meilleure façon possible... Nous sommes plei-

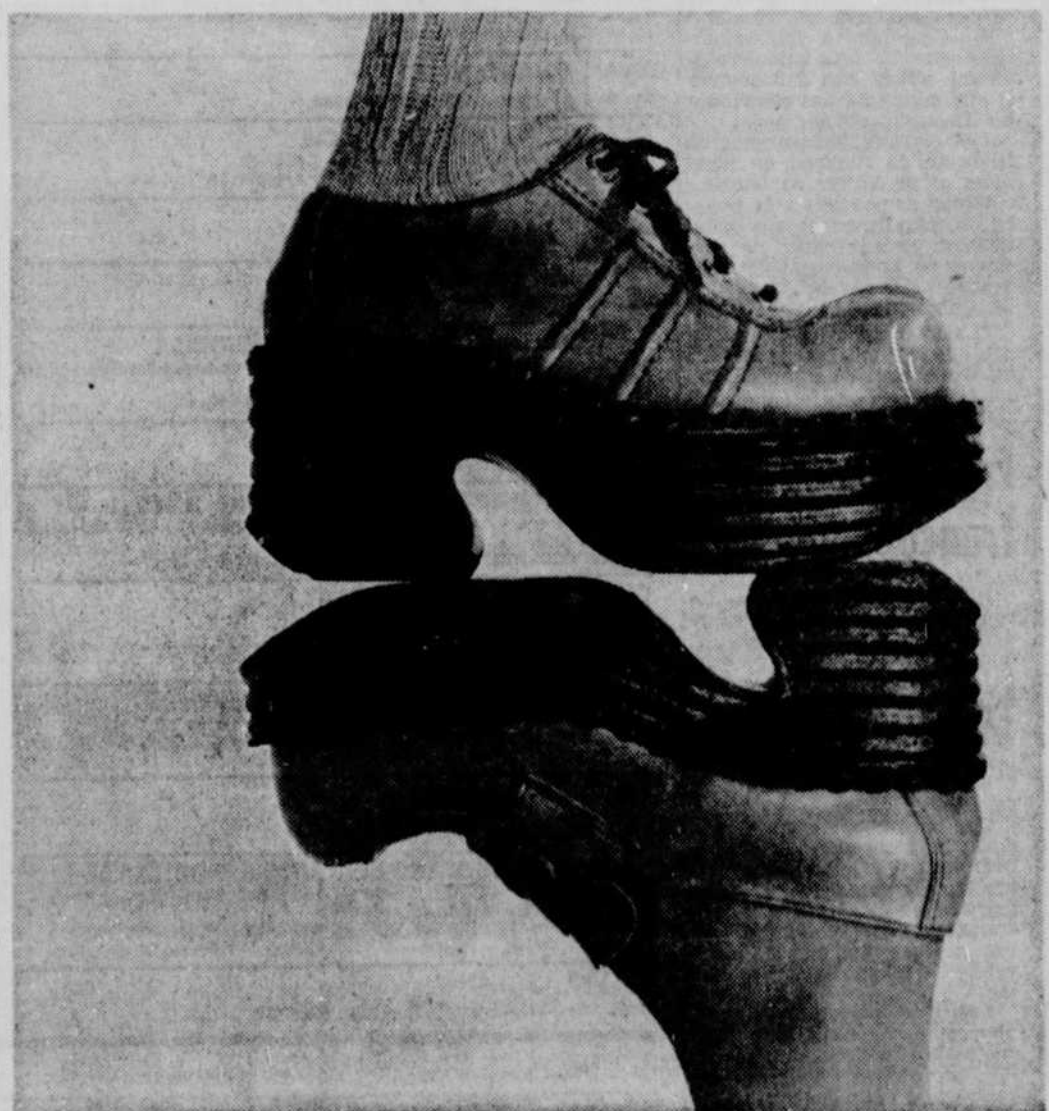
nement compétentes pour le faire".

Les volontaires doivent suivre un cours d'entraînement à Vancouver, avant de répondre une alerte. Mais les femmes disent que malgré toute la préparation qu'on a eue auparavant, le premier feu est toujours un choc.

Le chef des pompiers, Gary Ingram, dit que les femmes ont prouvé qu'elles pouvaient être de très bons pompiers.

"Et Mme Dalrymple ajoute: "Les hommes ont ri de nous dans le passé, mais je pense qu'ils ne rient plus, maintenant".

Talons hauts et semelles plates-formes



CLINTON, Ont. (PC) — Tout comme le roseau qui plie, ainsi plie la colonne vertébrale, et le roseau qui porte des talons hauts et des semelles plates-formes ne peut faire autrement que de plier, dit Kenneth S. Wood.

P. Le Dr Wood est président de l'Association des chiropraticiens de l'Ontario. Il dit que les jeunes hommes et femmes encore dans leurs années de formation sont ceux qui sont le plus susceptibles de s'infliger des dommages permanents, en portant les souliers qui sont à la mode actuellement.

"Beaucoup de chiropraticiens commencent à examiner avec soin les souliers de leurs patients. Nous nous apercevons souvent que si nous éliminons les chaussures, nous éliminons le problème".

Dans un récent communiqué, le Dr Wood dit: "Le fait de surélever les talons des souliers produit un mouvement vers l'avant dans le bassin et une courbe plus accentuée dans les reins. Il en résulte une faiblesse et une instabilité dans la colonne vertébrale, suivies de fatigue et de malaise".

En d'autres termes, dit-il, tout le corps penche vers l'avant.

"Dès que vous surélevez les talons, le corps penche automatiquement vers l'avant, et cela encore davantage lorsque l'épine dorsale n'est pas normale à l'origine. Cette surélévation peut alors faire surgir un problème latent".

Les chapeaux à la mode

NEW YORK (PC) — Les chapeaux reviennent à la mode, et l'industrie de la chapellerie est reconnaissante à l'industrie du cinéma pour cette bonne nouvelle.

Les chapeaux féminins ont surgi un peu partout dans les rues de New York et des autres villes américaines, au printemps, mettant fin à une dépression qui touche l'industrie de la chapellerie depuis 15 ans, et promettant aux manufacturiers de chapeaux leur meilleure année depuis le milieu des années 1960.

Mais les styles ont évolué, et l'industrie doit reprendre le temps perdu après une longue somnolence. Les fleurs, et les plumes, les boucles et les rubans à la mode il y a quelques années ont disparu. Les modèles d'aujourd'hui sont souples et simples, et se portent droit sur la tête, avec le bord relevé ou baissé, selon le reste de l'ensemble. On les porte avec les tailleurs-pantillons, les vêtements sports, de même qu'avec les robes longues ou courtes.

L'une des nouvelles les plus encourageantes pour les chapeliers, c'est que des jeunes femmes qui n'ont jamais porté de chapeau depuis leur naissance commencent à en acheter. Leurs mères aussi, d'ailleurs.

Influence du cinéma

Certaines sources près de cette industrie disent que cette révolution dans le monde du chapeau a commencé l'an dernier, lorsque les jeunes femmes se sont intéressées à cet aspect du vêtement en lisant des revues où on montrait les chapeaux portés par la star de cinéma Ali McGraw.

Puis vint le film "The Godfather" et les comédies musicales "Irene" et "No no, Nanette", qui suscitèrent à leur tour de l'intérêt, particulièrement dans les chapeaux souples à bords relevés, populaires dans les années 1920 et 1930.

Le déclin de la popularité des styles de coiffure très gonflés et la baisse dans les ventes de perruques ont également contribué au retour du chapeau.

"Les Canadiennes ont toujours devancé des Américaines en ce qui concerne les chapeaux, dit David Stein, président de Frank Olive's World Inc., un manufacturier important. Peut-être est-ce à cause de l'influence française".

La compagnie Frank Olive a reçu du Canada des commandes pour des chapeaux de haute mode. Un autre manufacturier important, Batmar Hats Inc., qui vend aux magasins à rayons de Montréal et de Toronto, en a également reçu.

L'Allemagne

Un manufacturier a décrit Montréal comme une "ville incroyablement bonne pour le chapeau". Il dit que les Canadiens ont une industrie domestique solide, ainsi que des styles intéressants, de la marchandise bien faite et des prix modérés. Les manufacturiers américains considèrent que leur plus redoutable concurrent au Canada est l'Allemagne, dont les manufacturiers de chapeau ont envahi le Canada avec des chapeaux très jolis à prix modérés.

"Je gage que Calgary et Regina n'ont jamais connu un déclin dans la vente des chapeaux, a dit un manufacturier. Non plus que Minneapolis et St. Paul aux États-Unis".

Chose étonnante, le centre le plus florissant en ce qui concerne la vente des chapeaux de fourrure aux États-Unis, c'est la Floride, où le climat est semi-tropical. La réponse à cela, c'est que les femmes du Nord qui y prennent leurs vacances, et dont un grand nombre sont du Canada, décident souvent d'y acheter un chapeau pour rapporter à la maison, et elles choisissent habituellement un chapeau de fourrure.

Première mondiale: festival du film sur l'environnement

MONTREAL (PC) — Montréal sera du 1er au 10 juin le théâtre d'un Festival du film sur l'environnement qui sera le premier festival du genre au monde, et au cours duquel seront présentés 125 films venant d'une vingtaine de pays.

Le festival se déroulera à l'Expo-théâtre. Il y aura 16 longs métrages, de courts métrages, des dessins animés et des films annonces. La plupart des documents inscrits ont été produits au Canada ou aux États-Unis. La France vient au troisième rang, avec huit présentations, suivie de la Suède, avec six, de l'Angleterre, avec cinq et de la Belgique, avec quatre.

Parallèlement à cette présentation de films, il y aura

une exposition d'affiches sur "la technologie et les ressources au service de l'homme et de son environnement" ainsi que des conférences et des colloques sur des thèmes similaires. Le président du Club de Rome, Aurelio Peccei, et le cinéaste Roberto Rossellini participeront à un colloque sur "l'éthique de la croissance". Les prix seront décernés le dernier jour du festival par un jury de sept membres formé notamment de M. Fernand Séguin, président, de M. Rostislav Yurnef, critique de cinéma soviétique, et de M. Masami Monsi, professeur japonais.

Le festival est financé par les gouvernements du Canada et du Québec.

Distributeur de vaisselle DURALEX

aussi distributeur : RCA — SILVER CANDLE — SHARP etc., etc.

CHAMPLAIN VAISSELLE

IMPORTATEUR ENR

391 boul. Charest Est. Québec

525 7905

Gros et détail. Prix défiant toute concurrence.

C-JRP 1050 RADIO PROVINCIALE et **L'Action Québec**

vous invite à participer au concours

"Maman de la semaine"

Etes-vous une nouvelle maman ou connaissez-vous une nouvelle maman. Vite inscrivez-la en téléphonant à C-JRP 527-2564

Superbes prix à gagner dont un abonnement à L'Action-Québec

Les conservateurs tenteront d'abolir Information Canada

OTTAWA (P.C.) — Les conservateurs ont présenté un amendement, vendredi, à la Chambre des communes, selon lequel ils tenteront d'abolir Information Canada en refusant de voter lors de la présentation de son budget de \$10 milliards, le mois prochain.

"Nous avons l'intention de faire un effort vaillant, raisonnable et diligent, afin de contrôler tant soit peu ce monstre du gouvernement", a déclaré le leader conservateur aux Communes M. Gerald Baldwin, au cours d'un débat suscité par la publication du rapport de l'auditeur général sur les dépenses du gouvernement.

On sait que l'Agence Information Canada a été mise sur pied par le gouvernement Trudeau au lendemain des élections de 1968 et a, depuis, fait l'objet d'âpres critiques de la part des conservateurs. Officiellement, l'Agence doit informer le public des programmes et des politiques des différents ministères.

L'Agence est représentée par une série de bibliothèques dispersées à travers le Canada; le bureau d'imprimerie du gouvernement relève aussi de son autorité.

Mais lundi, les Communes doivent discuter d'une motion du Nouveau parti démocratique, qui traitera soit du Vietnam, soit de la politique énergétique.

Dépenses
M. Baldwin a cité à grands frais certains extraits du rap-

port de l'auditeur général Maxwell Henderson, qui avertit le Parlement qu'il est en train de perdre le contrôle sur les dépenses du gouvernement. Le rapport fait aussi mention de nombreux exemples de ce que M. Henderson qualifie de "dépenses non profitables".

M. Baldwin estime que le public saurait comment son argent est dépensé si les séances parlementaires relatives aux dépenses du gouvernement étaient télévisées.

Il a répété des accusations maintes fois formulées selon lesquelles les gouvernements libéraux, depuis 1963, avaient tenté de bloquer les moyens dont peuvent disposer les partis de l'opposition pour savoir comment étaient dépensées les sommes recueillies par les con-

tributables.
Drury
Le président du Conseil du trésor, M. Charles Drury, a déclaré que cette accusation relevait de la fantaisie. Ainsi, dit-il, les dépenses de chaque ministère sont acheminées vers différents comités des Communes où des membres sont capables de répondre en détail à toutes les questions.

M. Drury a également soutenu que le "livre bleu", contenant toutes les prévisions budgétaires du gouvernement, avait été modifié pour permettre aux députés l'accès de plus amples renseignements.

"Si un député peut formuler des suggestions précises d'améliorations à apporter, et je parle au nom du gouvernement, je serais heureux de les connaître et de les prendre en considération", a dit M. Drury.

Il a ajouté que les dépenses du gouvernement avaient fait l'objet de recherches poussées au cours des trois dernières années plus que jamais auparavant. Et cela, en dépit de l'apparente incapacité ou de l'apparent refus de certains députés de l'opposition à utiliser les occasions qui leur sont fournies d'obtenir des renseignements.

"Ne nous racontez pas d'histoires", a alors lancé le député Erik Nielsen (P.C.-Yukon).

Par la suite, M. Nielsen a nommé une série de ministres, comprenant le ministre de l'Énergie Donald McDonald, le ministre des Affaires indiennes Jean Chrétien et le ministre des Approvisionnement Jean-Pierre Goyer, comme exemples de membres du cabinet "qui ne peuvent fournir la réponse immédiate à la Chambre".

M. Barry Mather, NPD-Surrey-White Rock, a déclaré à son tour que le rapport de l'auditeur général sur ce qu'il considère être des dépenses inappropriées, gaspillées ou non rentables devrait devenir un best-seller au Canada.

Les États-Unis ont leur Watergate; les Britanniques ont leur scandale de moeurs.

"Je crois que le rapport de l'auditeur général contient certaines choses qui intéresseraient les lecteurs canadiens", a dit M. Mather.

De son côté, M. Charles Arthur Gauthier, (CS-Roberval) estime que le rapport de l'auditeur général épaissit d'année en année, au gré des erreurs commises par le gouvernement. Mais il a porté ses critiques à l'endroit du Parlement, l'accusant d'avoir adopté des lois qui permettraient au gouvernement de continuer ainsi.

Durant la crise d'octobre 70

Les journalistes ont dit oui à un gouvernement qui mentait

— Patrick Watson

OTTAWA (P.C.) — Le journaliste canadien est descendu à un bas niveau dans la façon dont il a rapporté la crise de 1970 qui a abouti à la mort du ministre du Travail du Québec, Pierre Laporte, estime Patrick Watson, ancien animateur d'une émission de la télévision anglaise d'État, This Hour Has Seven Days.

M. Watson a fait part de ses vues en la matière en fin de semaine à Ottawa devant le Media Club of Canada.

"Les hommes qui ont rapporté l'affaire sont tombés sur la dernière et ils ont dit oui, oui, au gouvernement, à un gouvernement qui mentait, a soutenu M. Watson. En vérité, nous devons réexaminer nos principes et comprendre qu'un homme ou une femme qui a le pouvoir veut le garder".

M. Watson a ajouté qu'hélas les Canadiens tolèrent la médiocrité dans les reportages, mais qu'il n'en reste pas moins nécessaire que les journalistes se montrent plus consciencieux qu'actuellement.

Un Stanfield pince-sans-rire se révèle au congrès des caricaturistes

OTTAWA (P) — Robert Stanfield raconte que deux caricaturistes de journaux en Nouvelle-Écosse ont contribué à lui donner l'élan dont il avait besoin pour se lancer sur la scène fédérale.

"Ils m'ont révélé, dit-il, que j'avais cette sorte d'anatomie anguleuse qui pouvait les inspirer".

M. Stanfield parlait samedi à Ottawa devant l'Association des caricaturistes canadiens. À l'adresse surtout des caricaturistes canadiens, il a dit: "Ca fait cinq ans que je suis à Ottawa et je dois vous affirmer que vous ne m'avez pas encore exprimé parfaitement votre gratitude pour toute la matière brute que je vous ai fournie".

Les caricaturistes ont vivement apprécié le pince-sans-rire qui leur parlait et ils ont éclaté de rire à plusieurs reprises.

M. Stanfield a lancé que les Canadiens du groupe qui le caricaturent encore, le font avec une paupière tombante.

Il a alors déclaré qu'il avait dû faire baisser son autre paupière. "J'ai songé, dit-il, à ces caricaturistes que passionne la symétrie".

Sous-vêtements et bananes
M. Stanfield a ajouté qu'il se réjouissait de constater que le nombre des caricatures de lui ou

entrent des sous-vêtements et des bananes. Les sous-vêtements, c'est parce que la famille de M. Stanfield en fabrique et l'affaire des bananes, elle tire son origine d'une image télévisée qui montrait M. Stanfield jouant des mâchoires avec une banane durant la course au leadership conservateur en 1967.

"Je me suis inquiété au sujet des sous-vêtements, a-t-il lancé, car je me suis demandé si en les exposant comme vous le faisiez ils ne deviendraient pas discrédités. Au fait, vous ne connaissez pas grand chose en la matière..."

M. Stanfield est revenu sur l'affaire de ses paupières et il

er a profité pour souligner aux caricaturistes qu'ils le montraient surtout comme un homme "modeste, qui aime à se faire et qui apparaît comme une sorte de risible menace à l'avenir du Canada".

Où est la modestie?

Il a ajouté: "Ce portrait de moi n'est pas juste. La seule personne modeste aux Communes, c'est le premier ministre Trudeau. Il a remplacé sa politique c'est-à-dire prendre ou à laisser quand l'opposition portait contre un bill par une politique qui est toute tournée vers le NPD et qui se traduit ainsi: "Si vous ne l'aimez pas, je laisse tomber".

Ses propos ont été appuyés par M. Jack Daly, président

Les Jeux de Montréal permettraient de réaliser des bénéfices marginaux

TORONTO (P.C.) — M. Louis Chantigny, responsable de l'information au sein du comité organisateur des Jeux Olympiques d'été de 1976, a affirmé pour en justifier le coût, que les Jeux de Montréal permettraient de réaliser des bénéfices marginaux.

senté par un pays", a-t-il déclaré en fin de semaine au cours du colloque annuel de l'Association des rédacteurs et commentateurs sportifs de l'Ontario. M. Chantigny a souligné que les Jeux Olympiques étaient réputés pour contribuer à l'essor de l'industrie touristique du pays hôte.

Ses propos ont été appuyés par M. Jack Daly, président

du comité organisateur des Jeux panaméricains de 1967 à Winnipeg.

"En 1958, l'industrie touristique du Manitoba a réalisé des gains de \$40 millions. En 1967 les bénéfices ont été portés à \$111 millions à cause des jeux et n'ont jamais diminué par la suite. Ils ne cessent d'augmenter".

M. Daly a cependant prévenu M. Chantigny qu'il devra fournir des chiffres susceptibles de démontrer que les revenus touristiques et autres engendrés par la présentation des jeux pourront profiter aux pauvres, qui estiment que les fonds investis dans la construction d'installations sportives devraient plutôt être affectés à la construction de logements et à la mise sur pied de nouveaux services publics".

M. Chantigny a fait remarquer que la population canadienne n'aura rien à déboursier si elle désire ne pas contribuer au financement des jeux. Les revenus proviendront de la vente de timbres, de monnaies et de billets de loterie. "Nous demandons à la population canadienne et aux habitants du monde entier de participer au financement des jeux à titre de bénévoles", a déclaré M. Chantigny.

"La loterie mettra en jeu un prix de \$1 million mais vous ne serez pas obligés d'acheter un billet".

Francophones francophobes

CORNWALL, Ont. (P.C.) — Le conseil de Cornwall a exigé la démission de deux professeurs, dont un prêtre catholique, parce qu'ils ont participé à une manifestation étudiante.

Le conseil de Stormont, Dundas et Glengarry a demandé la démission, par un vote de 7 à 5, du R.P. Paul Bezotti et de Jacques Boyer.

Ces deux professeurs ont participé activement au boycottage des cours il y a deux mois par 750 élèves qui demandaient une école secondaire de langue française. Les étudiants ont repris les cours après l'intervention d'un médiateur provincial.

Les cinq conseillers francophones du conseil ont voté contre la résolution, qui accuse les professeurs de conduite contraire à l'éthique professionnelle.

Les prochaines conférences porteront sur des sujets plus larges

par Stewart MacLeod

OTTAWA (P.C.) — Il se peut que les conférences fédérales-provinciales, pour réaliser des entrevues auprès des députés.

Et lorsque différents premiers ministres répondent aux questions des journalistes, il arrive parfois qu'on ait l'impression qu'ils n'ont pas tous participé aux mêmes débats. On met souvent des heures à établir un compte-rendu raisonnable de ce qui a pu se passer à l'intérieur.

C'est un système idiot, d'affirmer un haut-fonctionnaire fédéral. Je gage qu'à l'avenir, ils tiendront des séances ouvertes, même si cela signifie des discussions considérablement réduites.

Plus grande efficacité
Un premier ministre, qui a demandé à garder l'anonymat, a dit que des discussions publiques, devant les caméras de la télévision, pourraient contribuer à augmenter l'efficacité des conférences.

"Si le public avait pu assister au déroulement de cette conférence, par exemple, il aurait pu constater que la formule fédérale du partage des coûts de la santé a été mal présentée et mal expliquée", a-t-il dit.

"Si la conférence avait été publique, on aurait pu accomplir beaucoup plus de travail

et peut être même que la formule aurait été acceptée".

Un haut-fonctionnaire a précisé que les conférences tenues dans le passé avaient toujours été critiquées pour la lourdeur de leur contenu et pour la lenteur des discussions techniques, mais que cette dernière conférence avait été marquée, pour la première fois, d'un consensus unanime contre de telles structures. Il a prédit que M. Trudeau plaidera en faveur d'une conférence publique la prochaine fois, et qu'à l'ordre du jour figureront des sujets de discussion que tout le monde pourra vraisemblablement comprendre.

Après trois jours de discussions à Ottawa cette semaine, on a pu remarquer parmi les délégués le désir de plus en plus unanime d'un changement des futures conférences, dont l'accent devrait porter davantage sur des problèmes et des objectifs généraux, plutôt que sur des questions techniques qui pourraient être discutées de façon bilatérale.

M. Trudeau a déclaré aux journalistes que cette dernière conférence avait été marquée par "une entente de principe" voulant que les prochaines conférences portent sur des sujets plus larges; il a de plus affirmé qu'il n'avait aucune objection à ce qu'elles soient dorénavant ouvertes au public.

"Nous serions rendus bien plus loin si nos discussions avaient été plus générales", a dit le premier ministre Peter Lougheed de l'Alberta.

Perte de temps

Au cours de cette dernière conférence tenue à huis clos, les délégués ont semblé ennuyés de discuter de formules fiscales complexes à l'intérieur, pour devoir ensuite rapporter ces discussions aux journalistes qui attendaient à l'extérieur.

M. Trudeau a expliqué que ce huis clos imposé aux séances de la conférence a d'abord été décidé dans le but de perdre moins de temps, puisque les politiciens ne seraient pas tenus de discuter devant les caméras de télévision.

"Mais, de toutes façons, nous expliquons dans les corridors", a rétorqué un premier ministre. "Du moins, certains d'entre nous le faisons".

Au cours de cette conférence, Radio-Canada avait dépeché

OTTAWA (P.C.) — Selon le premier ministre de la Colombie-Britannique Dave Barrett, les prochaines conférences fédérales-provinciales devraient être accessibles au public, contrairement à celle qui vient de prendre fin, entre les premiers ministres des provinces canadiennes.

Interrogé à une émission d'un réseau privé anglophone de télévision, M. Barrett a affirmé qu'il participait la semaine dernière à sa première conférence fédérale-provinciale et que l'on ne l'avait pas consulté pour savoir si elle devait être ouverte ou fermée.

Il a affirmé que son opinion était très claire à ce sujet et qu'il l'avait fait savoir lors de la conférence: Les rencontres de ce genre devraient être ouvertes au public.

On éviterait ainsi, a dit M. Barrett, que les bureaucrates deviennent le véritable gouvernement.

Au sujet de son départ de la conférence, M. Barrett a expliqué qu'il avait posé ce geste parce que l'on préparait "une conférence dans une conférence" en invitant les premiers ministres des provinces à se réunir pour discuter de la question des bureaux provinciaux à l'étranger.

Pour M. Barrett, les négociations des provinces avec des pays étrangers sont de juridiction fédérale.

Il a d'ailleurs par refusé de commenter la récente proposition fédérale pour un système de double prix pour le pétrole et le gaz.

M. Barrett a par ailleurs profité de l'interview pour décrier quelques traits du gouvernement fédéraliste qu'il a défilé l'an dernier.

Ainsi, il a déclaré qu'il n'hésitait pas à recruter des conseillers dont l'idéologie politique n'était pas la sienne ajoutant "nous avons eu recours à des économistes libéraux et d'autres néo-démocrates et j'ai déjà promis que si jamais l'on

trouvait un créditiste compétent, nous l'engagerions aussi".

Plus tard, il a affirmé qu'en aurait mieux fait de choisir 15 ou 20 personnes au hasard sur la rue pour former l'ancien cabinet créditiste.



COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS

Marcel Bélanger — Valère Jean — Jean-Louis Dallaire — Benoît Racine — Benoît Gagnon — Léo Linteau — Jean-P. Mathieu — Léo Giras — Charles Pelletier — Noël A. Rhéaume — Marc Mathieu — Yvon Fortin — M. Duchesneau
2060, BOUL. ST-CYRILLE OUEST/687-0910

MAURICE BERGERON

2901, AVE. PROVIDENCE/653-7585

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE

associé résident — Édouard Richard
7355, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC 7/626-2874

BLAIS, PELCHAT & CIE

J.-Roland Blais — Émile Pelchat
50 RUE ALGER APT. 1, DUBERGER, QUÉBEC 8/681-6057

JEAN-PAUL BLOUIN

771, EMILIE CÔTE/681-2353

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE

Maurice Boulanger — Guy Fortier — Réal A. Rondeau — Paul R. Thivierge — Raymond Krouac — Gérard Beaulieu — Roland Trudelle — Guy Des Roches — Charles Rondeau — Guy Boulanger

Antoine Kawa — François Gagnon — Serge Melancon — Jacques Audet — Michel Beaudoin — Conrad Létourneau — Clément Poulin — Jacques Lévesque — Martin Chouinard
ÉDIFICE LA LAURENTIENNE, SUITE 310, 500 EST, GRANDE-ALLÉE/525-4955

CHABOT, DEMERS & LORTIE

Antoine Chabot — Roger Demers — Claude Lortie — Fernand Veilleux — Jean-Guy Poulin
2, AVENUE CHAUVEAU/529-8921

YVAN CHARPENTIER

20, RUE ST-JEAN, SUITE 140/522-1443

CLARKSON, GORDON & CIE

associés résidents — Guy Gignac — John J. Peacock
2, PLACE QUÉBEC, SUITE 524 QUÉBEC 4/529-6151

RENÉ CÔTÉ

925, MADEIRA DE VERCHÈRES/527-7848

MAURICE DE COSTER

100, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 500/529-5083

DOLBEC, DOLBEC, POTVIN & ASSOCIÉS

André J. Dolbec — Jean Dolbec — Yves Potvin — Gonzague Beaulieu — Gilles Privé — Claude-R. Thibault
PLACE DE VILLE, 1000, ROUTE DE L'ÉGLISE/658-2014

YVON FILION

1188, AVE. CARTIER/522-6823

FORTIER, HAWES & CIE — TOUCHE ROSS & CIE

associés résidents — Jacques-F. Fortier — Ghislain Hawes — Gilles Marcotte — Yvan J. Cloutier
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY/681-0121

GINGRAS, CÔTÉ, TREMBLAY, ROCHETTE & ASSOCIÉS

Jacques Gingras — Gérard Côté — Paul Gingras — André Tremblay — Gilles Rochette
425, BOUL. CHAREST EST/522-3854

GIRARD, CLICHE, COUTURE ET ASSOCIÉS

Roch Girard, c.a. — Étienne Cliche, c.a. — Denis Couture, c.a.
PLACE DES CHÊNES, LOCAL 214 RUE DES CHÊNES OUEST, QUÉBEC 3/628-4031

LABERGE & VAILLANCOURT

Philippe Laberge — Pierre Vaillancourt
1026, RUE ST-JEAN/529-9765

LACHANCE, MOTARD, PROULX & ROBAILLE

Paul-A. Lachance — Michel Motard — Gaston Robaille — Bernard Proulx — Jocelyn Lemelin — Alexandre St-Hilaire
2408, CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS, QUÉBEC 10/418-681-0564

MONTEAU — OTTAWA — ST-JÉRÔME — TROIS-RIVIÈRES — GATINEAU — HAWKESBURY

SYLVIO LEBLANC

2965, 1^{re} AVENUE/626-1926 — Ré. : 626-0410

LARUE, GOURDEAU & ASSOCIÉS

Godfrey Gourdeau — Jacques Thibodeau — Jacques St-Martin — Marcel Têtu — Smilien Martel — Raymond Martel — Simon Beaulieu — Yves Vézina — Pierre Létourneau — Robert Lefebvre — associés résidents

Victor Bergeron — Robert Fortier — Paul-André Bégin — Gilles Doucet — Renaud Morin — Jean-Guy Morin — Réjean Roy — Jean-Guy Beaulieu
350 EST, BOUL. CHAREST, QUÉBEC, Q. GIK 3H5/525-4531

39 OUEST, RUE ST-JOSEPH, THETFORD-MINES G6G 3N7/338-4111

MARCEL LEMIEUX

2068, CHAPDELAIN/527-8919

MAROTTE, BOILY, GIGUÈRE & CIE

Léopold Marotte — René Boly — Jean-Pierre Giguère
509, BOUL. CHAREST EST/529-0722

COOPERS & LYBRAND/McDONALD, CURRIE & CIE

associés résidents — Marius Laliberté — J. H. C. McDonald — Roland Bedard — Marc-E. Martel — Roland Boillat — Pierre Gauthier — conseil — Paul Brunneau

2, PLACE QUÉBEC, CHAMBRE 536, 522-7001

Bureaux dans les principales villes du Canada

ARMAND MAINGUY & ASSOCIÉS

2750, CHEMIN STE-FOY (FACE À L'HÔPITAL LAVAL)/653-9244

MORENCY & LANGEVIN

Benoît Morency — Jean-J. Langevin
1070, PLOERME/527-1802

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BEDARD & ASSOCIÉS

Yvan Morin — Yves Dufresne — J. Marie Cloutier — Marcel Bedard — Richard Montminy

CENTRE BOIS-FONTAINE, 880 CHEMIN STE-FOY/688-1035

YVAN NADEAU

81, RUE ST-PIERRE/692-0672

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE

BOULET & BOULET

associé résident — Jean LaTour
1135, CHEMIN ST-LOUIS, SUITE 302/683-1791

PRICE WATERHOUSE & CIE

2, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC 4/418 529-4963
Montréal — Québec — Halifax — Ottawa — Toronto — Hamilton — London — Windsor — Winnipeg — Saskatoon — Calgary — Edmonton — Vancouver — Victoria

LUCIEN RACINE

265, 6^{se} RUE OUEST/623-0482

GÉRARD RENAUD & ASSOCIÉS

Gérard Renaud — P. A. Renaud — Léon Chabot
5340, 1^{re} AVENUE/623-5421

RIDDELL, STEAD & CIE

Jacques-G. Gunn
800, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 1800, QUÉBEC 4/529-1328

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS

Roger Roy — Jean-Paul Roy — Réjean Moreau — J. Gérard Couture — Raymond Roberge — Rodolphe Garnier — Denis Guay — Camille Godin — Clément Létourneau — Jean-Claude Lemay — André Lemieux — Simon Nolet

André Thibodeau — Jean-Guy Jacques — Armand Poulin
45, TRANS-CANADA OUEST, LEVIS/833-2114 — 2835 CHEMIN GOMIN, QUÉBEC 10/658-3780

VILLE ST-JOSEPH — VILLE ST-GEORGES

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

4 PARC SAMUEL HOLLAND, QUÉBEC 6/418/681-7231

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa

PAUL-H. SIMARD & CIE

Paul-H. Simard — Raymond Lemieux
585, BOUL. CHAREST EST/523-7367

GRANDE VENTE

Rabais de

20% à 50%

Le mouvement "Couple et Famille" propose la création d'un ministère d'État à la Famille

MONTREAL (PC) — Afin d'assurer la coordination entre tous les ministères et toutes les organisations familiales responsables des mesures touchant la vie de la famille dans la société, le mouvement "Couple et famille" réuni en congrès à Montréal en fin de semaine, a proposé au gouvernement du Québec la création d'un poste de ministre d'État à la Famille.

Environ 900 personnes venues de cinq provinces assistaient au 13e congrès du mouvement depuis sa fondation. Le thème de la rencontre était "La famille: échec, espoir?"

Ces congressistes ont également proposé aux autorités gouvernementales la

mise en place d'un mécanisme de représentation des couples auprès d'elles.

Ces deux résolutions des assises rejoignent quelques-unes des conclusions du congrès, le professeur Philippe Garigue, de l'Université de Montréal. En plus de recommander la nomination d'un ministre d'État à la Famille et la création d'une structure de représentation familiale, qu'il a appelée Conseil consultatif de la Famille auprès du ministre d'État, M. Garigue a fait valoir la nécessité d'élaborer une véritable politique familiale au Québec.

"Découpage"

Le conférencier a vivement

déploré le "découpage" des relations familiales que la législation gouvernementale en matière sociale a entraîné ces dernières années. Ce découpage, dit-il, "a souvent produit sa propre inefficacité".

Selon le professeur de sciences sociales de l'U. de M., la faiblesse des mesures visant à solutionner les problèmes sociaux réside dans le fait qu'elles ne tiennent pas compte de la réalité familiale liée à la vie de chaque individu.

Prenant à titre d'exemple la législation sur les jeunes préparée par le gouvernement du Québec, comme par d'autres gouvernements d'ailleurs, M. Garigue affirme qu'elle semble igno-

rer l'une des conclusions les plus fondamentales de toutes les recherches sur l'enfance, celle voulant que le développement normal de l'enfant soit le résultat de sa relation avec ses parents. Il est donc inacceptable dans cette perspective de créer des services aux jeunes qui ne tiennent pas compte de la présence des parents.

Peu d'efforts

M. Garigue se plaint du peu d'efforts faits par le gouvernement au Québec pour mettre en marche une politique de la famille et du rang sans importance qu'une telle politique occupe dans la liste des priorités au chapitre des affaires sociales, après les problèmes de pauvreté, de chômage, d'éducation et de santé. "Puisque tous ces problèmes ont leurs racines dans le comportement des familles", soutient M. Garigue, les conditions nécessaires à

leur solution ne seront pas réunies tant qu'une politique familiale valable n'aura pas été instaurée.

Le "premier but d'une action politique en faveur des familles" devra donc être, selon lui, "d'éliminer le plus rapidement possible l'incohérence de la législation actuelle".

Rapidement, le conférencier esquisse quelques orientations touchant des éléments d'une politique familiale, tels que la santé, le logement, l'aménagement urbain, l'éducation, l'aide économique, les services à la famille, l'aide juridique et l'équilibre de la population. Ainsi, il souligne la nécessité de prévoir les soins aux malades à la maison; il met le doigt sur les carences du développement des villes au Québec et de la construction d'habitations, qui ont conduit à "des situations qui ignorent presque totalement la famille", il plaide pour que

"la séparation actuelle entre l'école et la famille" soit "comblée le plus rapidement possible par la participation directe... des parents à l'éducation de leurs enfants".

Transformations

Dans une autre conférence présentée au congrès, le docteur Harry Grantham, psychiatre et professeur à l'Université Laval de Québec, a commenté l'ensemble des transformations sociales affectant la famille de nos jours. Ces transformations, a-t-il fait voir, ébranlent fortement la conception traditionnelle du

rôle et des fonctions de la famille dans la société. Aussi, le docteur Grantham souligne-t-il la nécessité de changements qui s'opèrent autour d'elles. Il les invite à participer à ces changements et à partager les expériences vécues dans ce courant d'évolution. Il a dit sa foi dans l'avenir de la famille, en raison de la foi qu'il a dans l'individu et ses capacités d'adaptation.

Mme Réjane Colas, juge à la Cour supérieure du Québec, a, quant à elle, défendu la nécessité d'établir un Tribunal de la famille au sein de l'appareil judiciaire. Présentement,

dit-elle, une même famille pour les familles d'être informées et conscientes des peut avoir affaire à quatre juridictions différentes : la Cour de Bien-être social, la Cour municipale, la Cour des sessions de la paix et la Cour supérieure, en particulier la division des divorces de cette cour. Un Tribunal de la famille aurait juridiction sur l'application de toutes les lois qui découlent du mariage et engloberait les éléments suivants : séparation, pension alimentaire, garde des enfants, divorce, filiation, adoption, contrat de mariage, refus de pourvoir, protection de l'enfance, et le reste.

\$12,000 pour une retraite immédiate

MONTREAL — (P.C.) — Au port de Montréal, 494 débardeurs ont accepté de prendre une compensation minimum de \$12,000 en argent comptant.

Cette possibilité offerte aux débardeurs désireux d'abandonner prématurément leur métier avait été mise au point par l'Association des employeurs maritimes, de concert avec l'Association internationale des débardeurs, afin de réduire les effectifs des débardeurs dans le port de Montréal et de réduire les coûts d'administration.

Selon le contrat de travail intervenu entre l'Association des employeurs maritimes et les débardeurs, ces derniers percevaient annuellement un salaire garanti de \$7,400, même s'ils n'avaient pas travaillé, faute de navires à décharger.

Le président de l'Association internationale des débardeurs, M. Jean-Marc St-Onge, a pré-

cisé que le syndicat n'avait en aucune façon cherché à influencer la décision des débardeurs qui ont pris prématurément leur retraite.

Cette entente coûtera \$6 millions aux employeurs maritimes et aura pour effet de réduire de 25 p.c. le nombre des débardeurs du port de Montréal.

Jusqu'à \$84,000

Les démissionnaires, dont l'âge moyen est de 53 ans mais au nombre desquels on trouve plusieurs débardeurs dont l'âge varie entre 30 et 40 ans peuvent prendre les \$12,000 immédiatement ou opter pour des versements annuels échelonnés sur 10 ans ou 20 ans.

Pour cette dernière option le montant global versé, étant donné les intérêts, sera de \$84,000 tandis qu'il sera d'environ \$28,000 sur une période de 10 ans.

C'est à cause du ralentissement des activités dans le port

de Montréal et à cause de l'automatisation sur les quais pour le chargement des navires que cette réduction d'effectifs a été rendue nécessaire.

Selon M. Masters l'entente est le fruit d'un dialogue entre les employeurs maritimes et les débardeurs et elle diffère de la première offre simplement dans le fait qu'elle n'est pas issue d'une proposition unilatérale.

Outre le forfait de \$12,000 les retraites volontaires du port bénéficieraient des fonds de retraite prévus à leur convention collective.

Au printemps de 1972, les débardeurs des ports de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec avaient déclenché une grève de huit semaines pour appuyer certaines de leurs revendications.

A la suite de cet arrêt de travail prolongé, certaines compagnies de navigation ont renoncé à utiliser les ports de Saint-Laurent de leur itinéraire.

"Le ministère de l'Éducation, un b..."

— Dupuis

DRUMMONDVILLE (PC) — Le chef du Ralliement créditiste du Québec, M. Yvon Dupuis, a promis dimanche à Drummondville, de "nommer un ministre de l'Éducation qui va faire un grand ménage dans ce b. . . là", si son parti est porté au pouvoir lors des prochaines élections provinciales.

S'adressant à quelque 150 militants créditistes de la région de l'Estrie réunis au Manoir Drummond dans le but d'élire un exécutif régional, M. Dupuis y est allé à fond de train con-

tre "tout ce qui va mal dans le Québec aujourd'hui", particulièrement dans le milieu de l'enseignement.

Selon lui, l'immense majorité des professeurs sont de bons professeurs, mais "il y a une majorité de minables qui sont infiltrés dans le monde de l'enseignement" et qui sont en train de tout jeter par terre, y compris les principes moraux.

Regrettant l'attitude du gouvernement libéral qui a fait des écoles de véritables usines de montage, M. Dupuis a constaté que les élèves, les professeurs, les parents, enfin, tout le monde y est malheureux.

Action politique

Par Bernard Dumont

UNESCO: la faillite de l'école

Un document officiel consacre la crise universelle de l'enseignement.

Faillite morale surtout, peut-on lire dans ce rapport. Déclaration que nous avons faite depuis longtemps et surtout lors de la présentation du projet de loi 27 et 28. L'école d'aujourd'hui, loin d'aider l'enfant à s'adapter aux exigences du monde moderne, fabrique un nouveau type de laïus pour compte, le chômeur diplômé.

Les demandes d'inscription pour les écoles privées sont très nombreuses et le gouvernement fait disparaître ces écoles par des normes qui les étouffent systématiquement. C'est que ces écoles aient accompli des miracles dans le passé.

A la base de tout enseignement, il y a, il doit y avoir l'envie d'apprendre. Quand l'en-

seignement devient obligatoire, il tue l'envie d'apprendre.

L'école est un outil, pas une fin. C'est l'intégration harmonieuse de l'individu dans une société où le savoir, la culture, le progrès des connaissances jouent de plus en plus un rôle moteur.

Au Québec, le rapport Parent a été un essai pour calquer un modèle sur d'autres pays. Notre société n'étant pas préparée au moment de la supposée révolution tranquille des années '60, nous voyons aujourd'hui ce qu'elle représente dans cette période d'essai.

Nous avons constaté que le Bill 63 a renversé un gouvernement et le projet de loi 27 et 28 auront le même effet sur le gouvernement actuel lors de la prochaine élection générale. Nous pouvons d'ailleurs constater qu'à la suite de l'autoptisie du rapport Parent à Cap-

reusement qu'une lueur d'espoir nous fait constater que les enseignants n'oublient pas qu'ils ont délégation de pouvoir de nous, parents, pour remplir une tâche, la formation intellectuelle et aussi en partie morale de nos enfants, devoir qu'ils développent des connaissances et la nécessité de les faire modernes, ne nous permet pas de remplir.

Une quantité considérable de jeunes qui entrent à l'école sont incapables de terminer leur secondaire ou leur collégial. C'est là que nous pouvons constater que l'école obligatoire est néfaste car tous les gens savent qu'on ne peut faire boire un cheval qui n'a pas soif. Heu-

De plus en plus, nous sommes devenus un peu trop matérialistes.

Je suis même prêt, a-t-il dit, à aller jusqu'à mettre la chef dans une école lorsque cette école sera pourrie et à retourner des chèques aux parents des enfants qui la fréquentent pour rembourser leurs taxes. Quand nous aurons trouvé un personnel adéquat pour y enseigner, nous la rouvrirons, mais pas avant a-t-il dit.

la ville de québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LOISIRS ST-ROCH" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à jeudi le 14 juin 1973, à ONZE HEURES A.M. (11.00 hres a.m.) heure avancée de l'Est.

Les intéressés peuvent se procurer les documents nécessaires en s'adressant à la chambre 446, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de \$50.00 est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions. La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Pierre-F. Côté, avocat
Québec, le 23 mai 1973



M. Castonguay se contredit... une fois de plus!

Il n'est pas rare, dans le monde de la politique, d'assister à des volte-face de la part des hommes de ce milieu. La chose est fréquente et bien souvent, on la camoufle du mieux que l'on peut.

L'exemple le plus typique qu'il nous fut donné de voir s'est passé cette semaine; et c'est ce "brave" ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay qui s'est de nouveau compromis avec des déclarations contradictoires.

En novembre 71, lors du débat en commission sur le projet de loi 63, concernant l'organisation des services de santé et des services sociaux, et suite à une question que je lui posais, à savoir que les gens en manifestant le désir pourraient se regrouper et qu'il n'y aurait pas de démolition systématique des structures existantes des agences de service social, M.

Castonguay affirmait ceci: "Je dis, et je crois être assez clair, que dans tous les cas où les situations actuelles répondent aux besoins de la population, nous n'avons pas l'intention d'imposer des fusions d'autorité, cela n'est pas le but du projet de loi, nous ne l'avons pas fait. Cela fait quinze ou seize mois que je suis au ministère et je n'ai jamais exercé de pression sur aucune agence pour qu'elle se fusionne".

Et un peu plus loin, M. Castonguay poursuivait: "Je ne sais pas ce qui peut vous faire penser qu'on vise à une démolition systématique des structures actuelles". (Journal des Débats 1971 — B-4929).

La semaine dernière, le ministre après de cet honorable ministre pour savoir si les agences de service social qui désirent continuer leurs opéra-

tions normalement comme par le passé pouvaient compter sur la collaboration du ministère des Affaires sociales en ce qui a trait à la distribution des crédits et des sommes nécessaires pour assurer leur bon fonctionnement.

M. Castonguay me répond en bref que la loi, c'est la loi et que si les agences "désirent fonctionner en dehors de la loi, elles prennent un statut différent, soit celui d'une agence privée, et la question du financement devra être réexaminée à ce moment-là". (Journal des Débats — 15 mai 1973 — page 768).

Il est bien clair que M. Castonguay se contredit une fois de plus. Il poursuit lentement mais sûrement le processus de démantèlement des agences de services sociaux groupements de bénévoles, qui existent à cause de la participation des in-

dividus de la région, exemple: le service social de Beauce.

M. Castonguay donne une lueur d'espoir aux gens, il leur promet de ne pas démanteler leur organisme, de collaborer avec eux, de continuer à les aider, et après un bout de temps, il leur coupe l'herbe sous le pied, il leur enlève le petit peu d'argent qu'il leur donnait. Il s'empare un à un de ces organismes pour leur imposer par la suite ses petits règlements de bureaucrates et de technocrates.

Encore là, une preuve que le gouvernement veut s'emparer de tout, tout décider lui-même par l'entremise de ses technocrates sans oublier de faire payer la facture par la population.

En plus de cela il pousse l'audace à déclarer qu'il est en faveur de la démocratisation et de la participation.

APPEL D'OFFRES

Ré : Huile à chauffage

La Commission Scolaire Chutes-Montmorency demande des soumissions, à prix ferme, pour la fourniture de l'huile à chauffage pour toutes les écoles situées sur son territoire.

Les intéressés peuvent se procurer les informations nécessaires au bureau du Directeur de l'Équipement, 2233 avenue Royale, Courville.

Les soumissionnaires devraient déposer leur soumission pour le douze (12) juin 1973, à quinze (15) heures, au bureau du soumissionnaire.

La Commission Scolaire s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni quelque autre des soumissions reçues.

Gérard Mathieu,
Directeur de l'Équipement.

Prisonniers politiques libérés et refaits prisonniers

MONTREAL (PC) — Quatre ex-prisonniers politiques sud-vietnamiens infirmes et malades, rencontrés récemment par les délégations canadienne et américaine du Comité international pour la libération des prisonniers politiques sud-vietnamiens, ont été refaits prisonniers le 28 avril dernier "pour avoir reçu la visite de ces observateurs".

C'est ce que vient de révéler la section québécoise du Comité international pour la libération des prisonniers sud-vietnamiens.

Le Phong, Dang Sin, Tran Van Hiep et Nguyen Van Huan ont été arrêtés quelques jours après avoir rencontré Me Mgr Guy Bélanger, évêque de Valleyfield, et Mme Georges LeBel.

Le Comité international pour la libération des prisonniers politiques sud-vietnamiens a réitéré son entière confiance dans ces deux observateurs canadiens qu'il avait délégués au Sud-Vietnam. Ceux-ci sont revenus avec la conviction que le gouvernement de Saigon procédait à l'élimination systématique de ses opposants et qu'il recourrait aux tortures et aux mauvais traitements contre les dizaines de milliers de prisonniers politiques.

Suite aux révélations de Mgr Bélanger et de Me LeBel, le gouvernement sud-vietnamien avait opposé un démenti catégorique. Le Comité international réfute les allégations de Saigon au sujet de l'absence de prisonniers politiques au Sud-Vietnam et fait état d'une liste détaillée de 3,627 prisonniers politiques remise à la délégation canadienne par le secrétaire général de l'Eglise bouddhiste sud-vietnamienne.

D'autre part, la Jeunesse ouvrière chrétienne du Canada vient d'annoncer la libération de quatre des cinq prisonniers politiques vietnamiens emprisonnés depuis le 30 avril 1972 par le régime Thieu.

Nguyen Viet Tuan, Nguyen Van Hau, Nguyen Von Ngoan et Tran Chi Vien ont été libérés le 5 mai dernier. Ils avaient été arrêtés le 30 avril 1972 et avaient été acquittés en novembre dernier par le Tribunal militaire. Ils ont été délégués à la Préfecture de police municipale de Saigon, à la prison centrale de Chi-Hoa ainsi qu'au bagne de l'île de Poulo Concor. Leur camarade Doan

Khac Xuyen, qui a suivi le même itinéraire qu'eux, est toujours détenu à Poulo Concor.

Dans une lettre rendu publique par la JOC canadienne, les quatre jockistes soulignent qu'ils ont vécu "plus d'un an dans des conditions inhumaines".

"Cependant partout nous avons rencontré une solidarité épouvantable entre les personnes vivant une même situation: sans être connus d'avance et malgré la différence de religions et d'idéologies, les prisonniers politiques se portaient secours et se partageaient tout ce que chacun pouvait posséder... Ensemble, nous avons lutté pour nos droits à la vie: même en prison, nous n'obtions rien sans lutté. Ce qui était toujours suivies de répressions sanglantes... Nous avons beaucoup appris de nos

CITÉ DE CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE A COMMANDES ET TRANSMISSION MECANIQUE

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE A TRANSMISSION MECANIQUE ET COMMANDES MECANIQUE.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission et les devis à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 3575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Chaque soumission devra être déposée au plus tard mardi le 12 juin 1973, à 4.00 heures p.m., et devra être accompagnée de:

- Un chèque certifié à l'ordre de la Cité pour un montant de \$5,000.00;
- Une procuration ou résolution autorisant la compagnie à soumissionner ou désignant la personne autorisée à signer la formule de soumission;
- Un échantillon illustrant la niveleuse offerte;
- Etre conforme aux devis préparés par l'Ingénieur de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour, à compter de 4h.00 p.m. à la salle civique de l'Hôtel de Ville, 3575, Boulevard Henri-Bourassa.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "SOUSMISSION POUR NIVELEUSE".

La Cité de Charlesbourg ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Charlesbourg, ce 28 mai 1973.

Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE D'UN BALAI MECANIQUE AUTOMOTEUR

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour LA FOURNITURE D'UN BALAI MECANIQUE AUTOMOTEUR 4x4.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission et les devis à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 3575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Chaque soumission devra être déposée au plus tard mardi le 12 juin 1973, à 4h.00 p.m., et devra être accompagnée de:

- Un chèque certifié à l'ordre de la Cité, pour un montant de \$2,000.00;
- Une procuration ou résolution autorisant la compagnie à soumissionner ou désignant la personne autorisée à signer la formule de soumission;
- Un échantillon illustrant le balai offert;
- Etre conforme aux devis préparés par l'Ingénieur de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour, à compter de 4h.00 p.m. à la salle civique de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 3575, Boulevard Henri-Bourassa.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "FOURNITURE D'UN BALAI MECANIQUE".

La Cité de Charlesbourg ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Charlesbourg, ce 28 mai 1973.

Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

CITÉ DE CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRE

FOURNITURE D'UN BALAI MECANIQUE AUTOMOTEUR

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour LA FOURNITURE D'UN BALAI MECANIQUE AUTOMOTEUR 4x4.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission et les devis à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 3575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Chaque soumission devra être déposée au plus tard mardi le 12 juin 1973, à 4h.00 p.m., et devra être accompagnée de:

- Un chèque certifié à l'ordre de la Cité, pour un montant de \$2,000.00;
- Une procuration ou résolution autorisant la compagnie à soumissionner ou désignant la personne autorisée à signer la formule de soumission;
- Un échantillon illustrant le balai offert;
- Etre conforme aux devis préparés par l'Ingénieur de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour, à compter de 4h.00 p.m. à la salle civique de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 3575, Boulevard Henri-Bourassa.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "FOURNITURE D'UN BALAI MECANIQUE".

La Cité de Charlesbourg ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Charlesbourg, ce 28 mai 1973.

Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

D'autres ministres seraient impliqués dans le scandale Lambton-Jellicoe

LONDRES (Reuter) — Le scandale des call-girls continue à faire de gros titres dans les journaux britanniques à la suite des démissions de Lord Lambton et de Lord Jellicoe, dont M. Edward Heath avait assuré qu'ils étaient les deux seuls ministres impliqués.

Un troisième membre du gouvernement, voire un quatrième, ont-ils goûté les charmes rémunérés au prix fort de Nora Levy?

«Qui est le troisième homme?», interroge le Sun en lettres grasses sur toutes sa

première page. Les révélations qu'aurait faites Mme Levy à un hebdomadaire du dimanche ont causé une grande émotion parmi les ministres, ajoute le journal. On se pose maintenant cette question: y avait-il quelqu'un siégeant à la Chambre des Communes jeudi dernier qui écoutait en silence la déclaration du premier ministre alors qu'il savait qu'il était un troisième client de Nora?

Un autre quotidien à gros tirage, le Daily Mirror, titre: «Heath face au problème: a-t-il dit des mensonges?»

Alors que M. Heath a assuré la Chambre qu'en dehors de Lord Lambton et Lord Jellicoe, aucun membre de son gouvernement n'était impliqué, le Mirror écrit que «trois noms de plus, ceux de deux ministres d'un membre de la pairie, étaient mentionnés dans le dossier remis à la police par le Sunday People».

Le très sérieux Times se fait l'écho également, dans son article sur l'affaire, des allégations impliquant un troisième ministre. Il titre la «police enquête sur l'implication d'un

troisième ministre» dans l'affaire des call-girls. Pour le journal conservateur Daily Mail, c'est «à la hâte et dans une ambiance de crise» que M. Heath a tenu dimanche soir, aux Chequers, une conférence sur l'affaire avec ses ministres de la Justice et de l'Intérieur. Le premier ministre, «déjà furieux et profondément dans l'embarras au sujet du scandale des call-girls, doit maintenant faire face à la probabilité de l'implication d'un autre ministre important», ajoute le quotidien.

La «call girl» impliquée dans le scandale britannique serait à Marrakech

MARRAKECH (Reuter) — Nora Levy, la call-girl au centre du scandale de moeurs qui a secoué le monde politique britannique et a causé la démission de deux ministres séjournant dans un palace de Marrakech.

De source habituellement digne de foi, on apprend qu'elle est arrivée samedi à Marrakech, venant de Mohammedia, plage proche de Casablanca, en compagnie de deux amis marocains. On l'a vue dimanche après-midi en maillot de bain rose au bord de la piscine de l'hôtel Mamounia, palace où descendait Winston Churchill lorsqu'il venait peindre au Maroc.

Le soir, on l'a vue coiffée en queue de cheval prenant un verre avec des amis marocains dans un des bars de l'hôtel. Elle serait arrivée jeudi au Maroc avec un homme, sans doute son mari, M. Colin Levy. A l'hôtel Samir de Mohammedia, Mme Levy et son compagnon ont laissé leurs bagages et une note impayée. La maison pense qu'ils ont l'intention de revenir. Deux des compagnons marocains de la call-girl, Mokhtar Baroudi et Moulad Abde-rahman, seraient venus à Londres il y a deux ou trois semaines, ajoute-t-on de même source.

Depuis la démission la semaine dernière de Lord Lambton, sous-secrétaire à la Défense, chargé de l'armée de l'air, et de Lord Jellicoe, leader de la Chambre des Lords, Lord du sceau privé et à ce titre un des membres les plus importants du cabinet de M. Edward Heath, le bruit court à Londres avec persistance que d'autres personnalités en vue sont mêlées au scandale.

Pendant que la police poursui-

vait son enquête sur les activités d'un réseau de prostitution de luxe et de chantage, l'hebdomadaire à gros tirage Sunday People, a affirmé dimanche que selon de nouvelles révélations de Nora, un troisième ministre aurait également profité de ses charmes. A trois reprises, il avait payé près de \$100 pour ses visites à Nora.

Le journal fait le nom du ministre qui a été communiqué à Scotland Yard. La police cherche à vérifier ces allégations mais dans les milieux autorisés on ne prête pas foi aux informations du People. On rappelle que dans sa déclaration à la Chambre des Communes sur l'affaire Lambton-Jellicoe, le premier ministre a déclaré que les renseignements dont il disposait n'entraînaient que nul autre ministre ou haut fonctionnaire n'était impliqué dans le scandale.

Un autre hebdomadaire du dimanche, le News of the World a rapporté des propos qu'aurait tenu le mari de Nora, M. Levy qui est chauffeur de taxi, affirmant qu'il ne voulait pas faire chanter Lord Lambton. Il voulait vendre des photos du sous-secrétaire d'Etat au lit avec Mme Levy, prises à travers un miroir sans tain pour obtenir l'argent dont il avait besoin pour aller à l'étranger. Je cherchais dit M. Levy à me mettre à l'abri de certains individus qui m'en voulaient.

Les deux journaux parlent d'une femme à la tête des ramifications londoniennes d'un réseau international de call-girls de haute volée. A deux pas du terrain de cricket de Lords, dans l'élégant quartier de St John's Wood, elle proposerait les services de plus de vingt belles de jour. Parmi les clients

figuraient un souverain étranger, un duc britannique, un haut magistrat fort connu et une personnalité de la télévision. Le réseau aurait des «succursales» à Paris, Zurich, Stuttgart, Detroit et New York.

Lord Lambton a signifié dimanche à la circonscription de Berwick. Upon-Tweed son intention de renoncer à son mandat de député. Le président de l'association conservatrice de Berwick a regretté: «Nous perdons un excellent député qui a fait tellement pendant les 22 dernières années». Les libéraux ne cachent pas leur espoir d'arracher ce siège aux conservateurs lors de l'élection partielle qu'entraînera la démission de Lord Lambton.

Dimanche soir, M. Heath a passé en revue les derniers développements de l'affaire call-girls avec les ministres de la Justice, Sir Peter Rawlinson, et de l'Intérieur Robert Carr qu'il avait fait venir à sa résidence des Chequers.

De source informée, on annonce que le chef du gouvernement se propose de consulter mercredi, M. Harold Wilson, leader de l'opposition travailliste, sur la portée du mandat à confier à la commission d'enquête sur les risques que l'affaire a pu faire courir à la sécurité nationale. M. Heath devait se rendre aujourd'hui en visite privée en Allemagne fédérale et regagner Londres mercredi.

Le Canada retire sa menace de quitter la CICS

SAIGON (PA). — AFP. — La Hongrie et la Pologne ont accepté aujourd'hui un compromis sur les propositions canadiennes relatives à l'inscription à l'ordre du jour de la CICS de l'étude de trois rapports présentés par la délégation canadienne concernant les infiltrations de troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam depuis la proclamation de l'cesser-le-feu.

Grâce à ce compromis, le Canada a, semble-t-il, retiré sa menace de quitter immédiatement la Commission internationale de contrôle et de surveillance ou d'en boycotter les réunions, lesquelles étaient pratiquement paralysées depuis cinq jours par les positions divergentes des quatre membres: Canada, Hongrie, Indonésie et Pologne.

La Hongrie et la Pologne s'étaient tout d'abord opposé à tout ordre du jour comportant des points ayant trait à l'interrogation de prisonniers nord-vietnamiens. Les délégations de ces deux pays d'Europe de l'Est affirmaient en effet qu'elle n'avait pas assisté à ces interrogatoires et que par conséquent, selon elles, les rapports qui en avaient été rédigés par les Canadiens et les Indonésiens ne pouvaient être pris en considération par l'ensemble de la Commission.

Le chef de la délégation canadienne, l'ambassadeur Michel Gauvin, alors menacé de ne plus faire participer la délégation canadienne aux travaux de la commission, affirmant que les Hongrois et les Polo-

naïs tentaient d'exercer un veto sur les enquêtes canadiennes. Ces derniers jours, le porte-parole du gouvernement de Saigon, M. Bui Bao Truc, a contribué à accrédiiter la thèse du retrait des Canadiens en affirmant que, de source diplomatique, Saigon avait acquis la conviction que le Canada et l'Indonésie envisageaient de se retirer de la commission internationale. Le chef adjoint de la délégation indonésienne, M. Idris, a démenti formellement les propos de M. Truc en affirmant que Djakarta n'envisageait aucun plan de retrait de la CICS.

A la délégation canadienne, on estime que le gouvernement d'Ottawa, qui a fixé cette seconde échéance de 120 jours pour reconsidérer sa position à l'égard de sa participation à la commission, pourrait annoncer sa décision incessamment. On se refuse toutefois à avancer le moindre pronostic. Certes on ne cache pas dans les milieux diplomatiques canadiens de la CICS que jusqu'ici les résultats obtenus par la CICS sont extrêmement maigres et que les différences d'idéologie qui existent entre les quatre délégations expliquent partiellement la paralysie de la commission.

On estime cependant que le gouvernement d'Ottawa devra prendre en considération d'autres facteurs, tels que le déroulement favorable des entretiens Kissinger Le Duc Tho, les réactions des pays intéressés au problème indochinois, ainsi que l'opinion intérieure canadienne.

L'Argentine en fête

BUENOS AIRES (Reuter) — L'Argentine fête les prisonniers politiques libérés en vertu de la loi d'amnistie adoptée dimanche à l'unanimité par le Parlement réuni pour la première fois depuis sept ans.

Le Sénat et la Chambre des députés ont en outre aboli les tribunaux d'exception institués par le régime militaire et l'interdiction du Parti communiste.

En vertu de la loi d'amnistie qui s'applique à toutes les infractions commises pour des motifs politiques — un millier — seront libérés. La plupart ont déjà été des la signature du décret que le président Hector Campora, certain de l'aval du Parlement, avait pris quelques heures après avoir pris le serment.

Dans l'enthousiasme populaire, les anciens détenus du pénitencier de Rawson, en Patagonie, sont arrivés dimanche à

Buenos Aires à bord d'avions entièrement barbouillés de slogans révolutionnaires des organisations de gauche, forces armées révolutionnaires, montoneros et armée révolutionnaire populaire. De source proche de cette dernière organisation, l'on indique que l'amiral en retraite Francisco Aleman et le commandant Jacobo Nasif, gardés en otage depuis le mois d'avril pour être échangés contre des détenus politiques, seront libérés prochainement. D'autre part, l'on indique dimanche de source autorisée que le président Campora se rendra à Madrid au début du mois prochain pour y rencontrer le général Juan Peron. L'ancien dictateur et le nouveau président regagneront ensemble Buenos Aires.

M. Campora s'est entretenu dimanche pendant une heure et demie avec le président chilien Salvador Allende venu assister à son investiture.

Une partie de l'équipage d'un bateau grec demande l'asile politique en Italie

ROME (AFP) — La volonté de sensibiliser l'opinion publique — tout en évitant une effusion de sang — sur la question du régime grec, dont il estime qu'il est issu d'un coup d'Etat réussi par quelques officiers qui avaient des intérêts personnels, et non d'une révolution des forces armées, a été à l'origine de la décision du commandant du contre-torpilleur grec Velos. Cet officier, le capitaine Nicolas Pappas, 23 sous-officiers et un matelot.

Le Velos avait quitté Salamine le 18 mai pour rejoindre l'escadron de l'OTAN, qui s'était formée le 19 mai en Crète. Le 23 mai en début d'après-midi, après avoir consulté son équipage, le capitaine Pappas décidait de quitter l'escadre, qui se trouvait alors au large de la Sardaigne, et de rallier l'Italie. Par ce geste, il voulait protester contre les nouvelles arrestations qui avaient eu lieu la veille dans son pays.

Le 25 mai au soir, le Velos jetait l'ancre devant Fiumicino, près de Rome, et était immédiatement entouré d'une flottille de vedettes militaires italiennes. Des pourparlers s'engageaient entre le capitaine Pappas et les Italiens, qui accordaient enfin, samedi après-midi, l'asile politique réclamé par le capitaine grec pour lui-même et trente de ses hommes.

«Ils auraient tous voulu venir à déclarer le capitaine Pappas, mais je n'ai gardé avec moi que les militaires de carrière et ceux qui ne sont pas exposés à des mesures de représailles». Il a ajouté qu'il avait pu téléphoner à sa femme et à ses deux fils, et qu'ils étaient fiers de lui. L'un des officiers du

Velos, quant à lui s'est déclaré heureux de l'initiative de son commandant, ajoutant: «Depuis six ans, je cherchais à pouvoir exprimer mon opinion en toute liberté».

Les opérations de débarquement ont eu lieu samedi après-midi, dans la plus grande discrétion. Conformément à la convention de Genève de 1951, chaque demande d'asile sera examinée individuellement. Après les formalités de fouille, auxquelles ils se sont prêtés de bonne grâce, les 31 hommes ont gagné un hôtel de la banlieue de Rome, où ils séjourneront jusqu'à ce que le gouvernement italien ait définitivement statué sur leur cas.

Les 31 marins qui avaient conservé leur uniforme, ont tenu dimanche matin une conférence de presse. Le capitaine Pappas a en premier lieu déclaré que ses amis et lui-même n'appartenaient à aucun mouvement politique — ce qu'il avait déjà indiqué peu après l'arrivée du Velos dans les eaux italiennes — en précisant qu'il n'avait pas à ce moment-là pris contact avec le roi Constantin, car l'action menée par lui et ses hommes était autonome.

L'officier grec a poursuivi: «Tous les officiers qui m'entourent ont été formés à l'Ecole navale de la Marine grecque après le 21 avril 1967, sous le régime de la junte qui veut réécarter la thèse selon laquelle elle bénéficierait du soutien de ces jeunes officiers âgés de 20-21 ans.

«Nous sommes seulement fidèles au serment que nous avons prêté à la patrie et aux lois constitutionnelles.

«Notre action aurait pu être plus efficace. Contrairement à ce que l'on déclare à Athènes, notre navire avait des possibilités énormes:

Nous avions 8.000 projectiles de grande puissance. Sous la menace de nos canons, nous aurions pu gagner une île et, par une action semblable à celle des tupamaros, exiger la libération de tous les officiers détenus. L'aviation ne nous aurait pas attaqués, car tous ses officiers pensent comme nous.

Nous ne l'avons pas fait, ne voulant pas provoquer une guerre civile».

Le Velos, quant à lui, a levé l'ancre pour Gènes, où il est arrivé dimanche, à son bord, le reste de l'équipage du capitaine Pappas. Dans le grand port ligure, il a rejoint quatre autres unités de l'OTAN, le contre-torpilleur turc Adalepe, la frégate britannique Bervick, le contre-torpilleur américain Garcia et la frégate porte-hélicoptères italienne Carabiniere.

Nixon pourra se rendre en Amérique du Sud en «toute sécurité»

BUENOS AIRES (AFP) — M. William Rogers estime que le président Nixon pourra se rendre «en toute sécurité», l'an prochain, dans tous les pays d'Amérique latine, et cela, malgré la vague de nationalisme que l'on enregistre actuellement dans ce continent.

M. Rogers, qui fait une tournée dans plusieurs pays latino-américains, a tenu samedi après-midi à Buenos Aires, une conférence de presse. «L'intensification du nationalisme sur ce continent, a-t-il dit, est un facteur vital pour chaque pays puisse se développer en comptant d'abord sur lui-même. Mais nous espérons que ce nationalisme aura un caractère positif, c'est-à-dire qu'il ne se développera pas en opposition

à la politique d'un autre pays». M. Rogers a alors développé les grandes lignes de ce qu'il pense devoir être la collaboration entre les Etats-Unis et les pays latino-américains: les Etats-Unis sont disposés à collaborer avec tous les pays qui le désirent, mais n'ont pas l'intention d'intervenir contre la volonté des gouvernements. Le gouvernement américain reconnaît à chaque pays le droit de décider lui-même de ses alliances, dans la mesure où il respecte le droit international.

Par exemple, a précisé le secrétaire d'Etat américain, tout pays a le droit d'expropriation avec indemnisation, mais exproprier sans indemniser est agir contre le droit international.

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC



Mlle Nicole Du Mouchel, directrice générale et secrétaire-régistrare de l'AIPIQ, récemment élue directeur au conseil d'administration du Conseil international des infirmières. Rappelons que 100 pays sont représentés au CII.

côté enseignes



un point c'est tout!

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

les NOS:

1

BLANC

La "COCKTAIL" Pointures : 5 à 8 1/2 Semelle blanche **\$19.99**

La "JEUNE" Pointures : 5 à 9 Semelle brune **\$16.99**

HOMMES GARÇONS

Soulier blanc semi-tressé. Aux meilleurs prix.

Pour hommes **\$7.99** Pts : 6 à 11... Pour garçons **\$6.99** Pts : 2 à 7...

BLANC

TRESSÉ — MODE "DON PEDRO" Pour enfants Pts : 8 à 13 1/2 **\$9.99** Pour garçons Pts : 11 à 6 **\$10.99** Pour hommes Pts : 6 à 11 **\$12.99**

DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS 260 est, rue St-Joseph St-Roch

SANDALES — MODE Semelle en urthane liège. Dans le noir et le blanc. Pointures : 5 à 9... **\$14.99**

LE "MODE"

1—Blanc. 2—Semelle et talon bruns. 3—Bleu et bourgogne. **Pts : 7 à 11 \$19.99**

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES. Ajoutez .75 par paire pour frais d'expédition, plus 8% pour taxes (adultes). — Spécifiez modèles, couleurs et pointures désirées.

CHAUSSURES Agnon & FRÈRE INC. Les plus grands détaillants de chaussures à Québec.

260 E., St-Joseph (St-Roch) 180 O., St-Vallier (St-Sauveur) 519, 3e Avenue (Limoilou)

Les Carnavals mettent en jeu le 1er rang contre les Aigles

Baseball

Baseball

VENDEDI
LIGUE NATIONALE

Montréal 5, San Francisco 2
Philadelphia 8, San Diego 1
New York 4, Los Angeles 6

SAMEDI
LIGUE NATIONALE

Montréal 5, San Francisco 10
Philadelphia 4, San Diego 0
New York 5, Los Angeles 9
Chicago 2, Cincinnati 0
Atlanta 0, St-Louis 2
Houston 2, Pittsburgh 7

LIGUE AMERICAINE
Boston 3, Kansas City 2
Baltimore 7, Minnesota 2
Cleveland 6, Milwaukee 1
California 5, Milwaukee 9
Oakland 5, New York 10

LIGUE EASTERN
Sherrbrooke 2, Québec 3
Bristol 3, Trois-Rivières 2
Waterbury 6, West Haven 3
Pittsfield 5, Reading 1
Pittsfield 1, Reading 1

DIMANCHE
LIGUE NATIONALE

Montréal 3, San Francisco 6
Philadelphia 4, San Diego 3
New York 1, Los Angeles 2
Chicago 6, Cincinnati 0
Atlanta 4, St-Louis 5
Houston 6, Pittsburgh 2

LIGUE AMERICAINE
Boston 3, Kansas City 13
Baltimore 7, Minnesota 2
Cleveland 5, Milwaukee 2
California 5, Milwaukee 2
Oakland 5, New York 2

LIGUE EASTERN
Québec 7, Sherrbrooke 8
Bristol 6, Trois-Rivières 7
Waterbury 3, West Haven 0
Pittsfield 3, Reading 5
Pittsfield 5, Reading 1

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE

Montréal vs San Francisco
Philadelphia vs Los Angeles (s)
Atlanta vs St-Louis (s)
Chicago vs Cincinnati (s)
Houston vs Pittsburgh

LIGUE AMERICAINE
Boston vs Kansas City (s)
Baltimore vs Minnesota (s)
Cleveland vs Chicago (s)
California vs Milwaukee (s)
Oakland vs Detroit (s)

LIGUE EASTERN
Trois-Rivières vs Québec (8 h.)
Bristol vs Sherrbrooke
Reading vs West Haven
Pittsfield vs Waterbury

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

Division EST

Chicago 27 16 614
New York 17 20 459
Pittsburgh 17 21 447
Montréal 17 24 402
Philadelphia 16 24 400
St-Louis 16 24 400

Division OUEST

San Francisco 19 19 612
Houston 28 19 596
Los Angeles 27 19 588
Cincinnati 17 25 340
Atlanta 17 25 340

LIGUE AMERICAINE
Division EST

Détroit 23 20 535
New York 22 22 500
Baltimore 19 22 486
Milwaukee 19 22 483
Boston 18 21 462
Cleveland 18 21 462

Division OUEST

Chicago 22 18 550
California 22 18 550
Kansas City 22 18 550
Cincinnati 22 18 550
Oakland 22 18 550
Texas 22 18 550

LIGUE EASTERN
Division

Québec 17 13 567
Trois-Rivières 17 13 567
Sherrbrooke 14 14 500
Reading 11 17 393

Division

Pittsfield 20 11 645
West Haven 17 12 588
Waterbury 12 19 387
Bristol 13 21 382

LIGUE JUNIOR
C. P. Moy. Diff.

Lévis 1 0 1000
Beauport 1 0 1000
St-Foy 0 1 1000
Dorval 0 1 1000
Charlebourg 0 1 1000

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE
Baltimore Alexander (4-0)
Minnesota Kest (2-0)
Texas Hudson (2-0)
New York ou Peterson (3-6)
Oakland Blue (3-2)
Detroit Coleman (8-3)-5
Boston Pettit (3-7)
Kansas City Drago (4-4)-5
California Bell (4-5)
Milwaukee Johnson (2-2)
Cleveland Johnson (2-2)
Chicago ou Wood (11-3)-5

(Fin du match du 26 mai avant match régulier)

LIGUE NATIONALE
Houston Wilson (4-4)
Pittsburgh Ellis (3-5)
Chicago Houston (7-3)
Cincinnati Billingham (7-1)
New York McAndrews (3-4)
San Francisco Marichal (5-4)
Atlanta Harrison (0-1)
St-Louis Wise (5-2)-5
Montréal McAnally (2-1)-5
San Diego Corbitt (3-4)-5
Philadelphia Ruthven (1-3)
Los Angeles Messersmith (4-4)-5

Inter-cités

MOSQUITO
St-Foy 10, Lévis-Lauzon 2
Giffard 9, Beauport 2
Charlebourg 3, Québec-centre 2

PEE-WEE
Québec-centre 8, Québec DSN 2

BANTAM
Giffard 11, Beauport 8
Québec DSN 7, Limousin 2

MOSQUITO
Giffard 8, Lévis-Lauzon 18
Beauport 0, St-Foy 12

PEE-WEE
Charlebourg 9, Beauport 13
Lévis-Lauzon 1, St-Foy 14

BANTAM
Giffard 7, Lévis-Lauzon 17
Beauport 0, St-Foy 14

MIDJET
Québec DSN 2, Beauport 1

Par Henri BERTRAND

En divisant un programme double hier avec les Pirates de Sherbrooke les Carnavals ont conservé le premier rang de la division nationale de la ligue Eastern. Ils avaient acquis la première place samedi soir en battant les mêmes Pirates.

Hier, le Sherbrooke a gagné le premier match 8-7, mais les Carnavals se sont vengés dans la deuxième en gagnant 7-5. Dans leur gain, les Pirates ont enregistré quatre points dans la première manche et en ont ajouté quatre dans la deuxième grâce à un coup de circuit de Dave Arrington avec trois hommes sur les buts.

Dans la deuxième joute, Gary Carter a fait enregistrer deux points dans la troisième manche avec un circuit et ceux-ci se sont ajoutés aux points de la victoire pour les Carnavals.

Pour revenir à la première partie les Pirates ont très mal accueilli Chip Lang en enregistrant six points contre lui en une manche et tiers. Le jeu

le plus malheureux pour les Carnavals dans cette manche a été l'erreur de Jim Chapman qui a permis aux Pirates de compter deux points. Dans cette joute, Bombo et Pat Scanlon ont été les meilleurs perdants avec chacun un circuit. Dans la deuxième, Scanlon a répété son exploit en cognant son troisième circuit de la saison.

Dan Warthen a remporté son deuxième triomphe de la saison dans la deuxième joute, tandis que Lang subissait son deuxième échec contre trois victoires dans la première.

Ce soir à compter de 8h les Carnavals recevront la visite des Aigles de Trois-Rivières au stade municipal et inutile de dire toute l'importance de cette rencontre. Une victoire du club de Karl Kuehl et les Carnavals augmenteraient leur avance à une demi-partie en tête de leur division.

SAMEDI
Samedi soir au stade municipal, Steve Rogers a lancé une partie de toute beauté pour rem-

porter son deuxième triomphe de la saison en espérant quatre coups sûrs aux Pirates, et les Carnavals ont remporté la victoire 3 à 2. Il a de plus retiré 10 adversaires sur trois prises. Les gagnants ont bien commis trois erreurs, mais ils se sont rachetés en démontrant beaucoup de vitesse sur les buts, ils ont volé six buts, dont trois par Don Hopkins, qui en est maintenant rendu à 22 pour la saison. En plus d'être sensationnel sur les coussins, Hopkins a fait un attrape spectaculaire dans la sixième manche contre le lanceur perdant Bob Guerrero. Alors que les Pirates avaient un homme au premier et un troisième avec seulement un homme de retiré, Guerrero a cogné un petit ballon à mi-chemin entre le champ intérieur et le champ extérieur. Il semblait bien que la balle tomberait entre Navarette qui occupait le deuxième coussin et Hopkins, mais celui-ci fit une course sensationnelle pour saisir la balle au bout de son gant, à ras de terre.

Jim Chapman a été le meilleur coéquipier des Carnavals en réussissant deux coups sûrs.

Les autres ont été réalisés par Don Hopkins et Juan Navarette avec chacun un.

Les Carnavals ont ouvert le pointage dans la troisième manche, lorsque Don Hopkins a frappé un simple, pour ensuite voler le deuxième, se rendre au troisième sur un coup de Chapman et ensuite devancer au marbre le lanceur du troisième but sur le coup au choix de Gary Carter.

Les Pirates ont riposté avec deux points à la quatrième, sur deux simples, une erreur de Pat Scanlon et un ballon-sacrifice de Luther Quinn.

Les Carnavals s'assurèrent de la victoire à la septième en croisant le marbre à deux reprises. Ils emplirent les buts grâce à deux buts sur balles de Bob Guerrero et un simple de Juan Navarette. Don Hopkins égalisa le compte à 2 à 2 sur un coup ralenti de Jim Chapman et le lanceur précipité de Guerrero passa tout droit pour permettre à Navarette de donner l'avance aux Carnavals 3 à 2. Par la suite Rogers, garda le contrôle du match en retirant les six frappeurs à lui faire face dans les deux dernières manches.



Le premier lancer de la nouvelle saison de baseball junior a été effectué par le maire Gilles Lamontagne, en compagnie du conseiller Alfred Roy, des présidents Paul Gagneau et Raymond Bourdeau, de Lucien Dechêne, représentant O'Keefe, et des instructeurs Jean-Yves Guay et Claude Denis-Fortier. Même si le mauvais temps de la période d'entraînement s'est reflété dans les 19 erreurs commises dans le double, il y a eu des vedettes comme le lanceur Larry George (12 RB) et Richard Verreault (23 BB et 5 PP) dans le triomphe de 13-1 du Lévis sur le parc Dollard et comme Alain Durand qui a lancé une partie de deux coups sûrs dans le blanc de 9-0 sur Beauport sur Charlesbourg.

Un circuit à l'intérieur contre les Expos à Frisco

SAN FRANCISCO. (PA). — Ron Bryant a affiché une tenue le huit coups sûrs et produit les deux premiers points du match avec un simple hier en conduisant les Giants de San Francisco à un gain de 6-3 sur les Expos de Montréal. C'était la 3e partie de cette série: les Expos avaient gagné la première 5-2 et les Giants la seconde 10-3.

des simples de Bob Bailey et Hal Breeden et un roulant de Ken Singleton.

Bryant a réussi son simple aux dépens de Steve Renko dans la 2e manche, alors que les coussins étaient tous occupés à la suite de deux buts sur balles et un simple.

Un triple de Bobby Bonds, suivi d'un ballon-sacrifice, a produit un autre point pour les Giants dans la 5e reprise, puis un but sur balles et un double de Doug Rader, un 4e dans la 6e.

Rader a complété le total des vainqueurs avec un circuit à l'intérieur du terrain dans la 8e manche, puis le frappeur d'urgence Clyde Mashore a complété celui des vaincus avec un circuit de deux points dans la 9e.

Autre jalon pour Aaron dans sa chasse à Ruth

Presse Associée
Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, a rejoint Babe Ruth au 2e rang chez les frappeurs totalisant le plus grand nombre de coups de plus d'un but avec 1,356 hier, grâce à son 13e circuit de la saison.

points lors d'une poussée victorieuse dans la 3e manche du 2e match.

John Mayberry avait produit cinq points et Ed Killebrew un simple dans un circuit de trois points lors du gain des Royals dans la 1re partie.

à la quatrième manche et a réussi un circuit à la sixième.

Un bon départ pour André Gagné

Stan Musial, ex-card de St-Louis, domine la liste avec 1,377 coups de plus d'un but. Entre-temps, dans la Ligue nationale, Chicago a blanchi Cincinnati 6-0; San Francisco a déclassé Montréal 6-3; Houston a surclassé Pittsburgh 6-2; St-Louis a supplanté Atlanta 5-4; Los Angeles a aussi supplanté les Mets de New York 2-1; Philadelphia a vaincu San Diego 4-3 dans le premier match d'un double.

La pluie a obligé la remise de quatre matches dans la Ligue américaine, soit ceux de Baltimore à Minnesota, Cleveland à Chicago, California à Milwaukee et Oakland à Detroit, tandis que les Rangers du Texas déclassaient les Yankees de New York 5-2. Enfin, les Royals de Kansas City et les Red Sox de Boston ont divisé les honneurs d'un double, les Royals triomphant 13-3 avant de céder 7-2.

Ligue américaine
A New York, les Rangers ont mis fin à une série de huit revers d'affilée grâce à des doubles de deux points par Jim Spencer et Dave Nelson dans la 4e manche.

Bobby Murcer a bouclé le circuit au profit des Yankees.

John Curtis a limité les Royals à sept coups sûrs et Carl Yastrzemski a produit deux

points lors d'une poussée victorieuse dans la 3e manche du 2e match.

John Mayberry avait produit cinq points et Ed Killebrew un simple dans un circuit de trois points lors du gain des Royals dans la 1re partie.

La pluie a obligé la remise de quatre matches dans la Ligue américaine, soit ceux de Baltimore à Minnesota, Cleveland à Chicago, California à Milwaukee et Oakland à Detroit, tandis que les Rangers du Texas déclassaient les Yankees de New York 5-2. Enfin, les Royals de Kansas City et les Red Sox de Boston ont divisé les honneurs d'un double, les Royals triomphant 13-3 avant de céder 7-2.

Ligue américaine
A New York, les Rangers ont mis fin à une série de huit revers d'affilée grâce à des doubles de deux points par Jim Spencer et Dave Nelson dans la 4e manche.

Bobby Murcer a bouclé le circuit au profit des Yankees.

John Curtis a limité les Royals à sept coups sûrs et Carl Yastrzemski a produit deux

points lors d'une poussée victorieuse dans la 3e manche du 2e match.

John Mayberry avait produit cinq points et Ed Killebrew un simple dans un circuit de trois points lors du gain des Royals dans la 1re partie.

La pluie a obligé la remise de quatre matches dans la Ligue américaine, soit ceux de Baltimore à Minnesota, Cleveland à Chicago, California à Milwaukee et Oakland à Detroit, tandis que les Rangers du Texas déclassaient les Yankees de New York 5-2. Enfin, les Royals de Kansas City et les Red Sox de Boston ont divisé les honneurs d'un double, les Royals triomphant 13-3 avant de céder 7-2.

Ligue américaine
A New York, les Rangers ont mis fin à une série de huit revers d'affilée grâce à des doubles de deux points par Jim Spencer et Dave Nelson dans la 4e manche.

Bobby Murcer a bouclé le circuit au profit des Yankees.

John Curtis a limité les Royals à sept coups sûrs et Carl Yastrzemski a produit deux

points lors d'une poussée victorieuse dans la 3e manche du 2e match.

John Mayberry avait produit cinq points et Ed Killebrew un simple dans un circuit de trois points lors du gain des Royals dans la 1re partie.

La pluie a obligé la remise de quatre matches dans la Ligue américaine, soit ceux de Baltimore à Minnesota, Cleveland à Chicago, California à Milwaukee et Oakland à Detroit, tandis que les Rangers du Texas déclassaient les Yankees de New York 5-2. Enfin, les Royals de Kansas City et les Red Sox de Boston ont divisé les honneurs d'un double, les Royals triomphant 13-3 avant de céder 7-2.

M. Badminton 73: Jean-Marc Dore

Jean-Marc Dore, le président de l'Association de badminton de la région de Québec, a été proclamé Monsieur Badminton 1973, à la suite de la soirée de fin de saison de cet organisme tenue à l'hôtel Paul Baillargeon en présence de 140 personnes. Jean-Marc Dore succède ainsi à Jean-Claude La-

prise, qui avait obtenu cet honneur, l'an passé. Les autres personnes en nomination étaient Jacques Paquet, Mac Tessier, André Morency, Denis Martin. Ce titre est attribué à celui qui s'est dévoué le plus pour la cause du badminton dans la région de Québec. Au cours de la saison qui se termine, Jean-Marc Dore a accompli une besogne fantastique et n'a pas compté ses heures pour le bien de ce sport qu'il a à cœur. Prenant la parole, Jean-Marc Dore a rendu un hommage tout particulier à toute l'équipe de l'Association de badminton de Québec. Il a ajouté, sans le support de mon exécutif, je n'aurais pas reçu l'honneur qui m'est échoué ce soir.

Joueurs émérites

En plus de remettre des récompenses aux ligues A-B-C, les trophées volants d'Or, argent et de bronze ont été distribués. Les nouveaux récipiendaires pour 1972-73 sont dans la classe A, Hélène Richard, Jean Masson et Gaëtan Jean. Ces derniers ont récolté le même nombre de points. Les volants d'argent appartiennent à Marcelle Fleury et Pierre Crovazier dans la classe B et les volants de bronze à Danielle Galichan et Roger Bergeron dans la classe C.

L'Assemblée générale aura lieu lundi soir le 4 juin, à 20 heures au Centre Durocher. L'exécutif pour 1973-74 sera alors choisi et le classement des joueurs sera revu. Tous sont les bienvenus.

Les meneurs

LIGUE AMERICAINE

AB CS Moy. Diff.

Blomberg, New York 91 36 396

Kirkpatrick, K. City 134 47 351

Mitchell, ler but 4 0 0 0

Arrington, ed 1 0 0 0

Armas, ce 4 1 1 1

Quinn, 3e but 3 0 0 0

Zavala, ce 4 0 1 1

Fontana, lanceur 0 0 0 0

Guerrero, lanceur 0 0 0 0

Macha, fu 1 0 0 0

Jimenez, lanceur 0 0 0 0

TOTAUX 33 2 4 1

CARNAVAUX

Hopkins, 2e but 2 1 1 0

Chapman, ac 3 0 2 1

Down, ce 4 0 0 0

Carro, receveur 0 0 0 0

Scanlon, ler but 3 0 0 0

Rivera, 3e but 3 0 0 0

Schuldis, ce 2 1 0 0

Navarette, 2e but 2 0 0 0

Rogers, lanceur 2 0 0 0

Scott, ce 0 0 0 0

Fontana, lanceur 0 0 0 0

TOTAUX 23 4 1 1

ERREURS

Sherrbrooke 000 200 000-2 4 1

Québec 0001 000 2x-3 4 3

Erreurs: Scanlon, Rogers, Rivera, Guerrero, Buts volés: Hopkins (3), Rivera, Chapman, Mitchell, Schuldis, Sacrifices: Rogers, Ballon-sacrifice: Quinn, Laissez sur les buts: Sherrbrooke 10; Québec 6.

Lanceurs

Sherrbrooke MI CS P Fm Bb Rb

Hopkins 4 2 1 1 5 5

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

ERREURS

Sherrbrooke 000 200 000-2 4 1

Québec 0001 000 2x-3 4 3

Erreurs: Scanlon, Rogers, Rivera, Guerrero, Buts volés: Hopkins (3), Rivera, Chapman, Mitchell, Schuldis, Sacrifices: Rogers, Ballon-sacrifice: Quinn, Laissez sur les buts: Sherrbrooke 10; Québec 6.

Lanceurs

Sherrbrooke MI CS P Fm Bb Rb

Hopkins 4 2 1 1 5 5

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0 0 0

Guerrero 1 2 0 0

On le saura d'une minute à l'autre

Par JEAN POULIOT

La proximité d'une conférence de presse des Nordiques — à 15 heures aujourd'hui, à l'hôtel Paul-Baillargeon — devait inévitablement produire des rumeurs. Cette fois-ci, c'est du Lac St-Jean qu'elles sont venues.

Comme le président des Nordiques, Paul Racine, était l'invité d'honneur au dîner - bénéfice de la traversée internationale du lac à Roberval vendredi, c'est du poste de TVA à Chicoutimi qu'a été diffusée samedi soir la rumeur que Bob Murdoch et Réjean Houle étaient passés à l'équipe québécoise de l'AMH. Les hebdomadaires dominicaux de la métropole se sont empressés de sauter sur la rumeur et de la diffuser dans tous les coins de la province non encore atteints.

Interrogé par un auditeur de CKCV sur l'émission "Mise en échec", le

gérant-instructeur des Nordiques, Jacques Plante, a répondu que Bob Murdoch était sur la liste des Cougars de Chicago, en attendant que l'AMH soit concernée. Quant à Réjean Houle, il revenait de ses vacances en Floride dimanche et il devait rencontrer Sam Pollock et Plante au cours de la semaine. Précisons que lors de son engagement par les Nordiques, Jacques a averti la presse locale qu'il se réservait le droit à quelques "mensonges blancs".

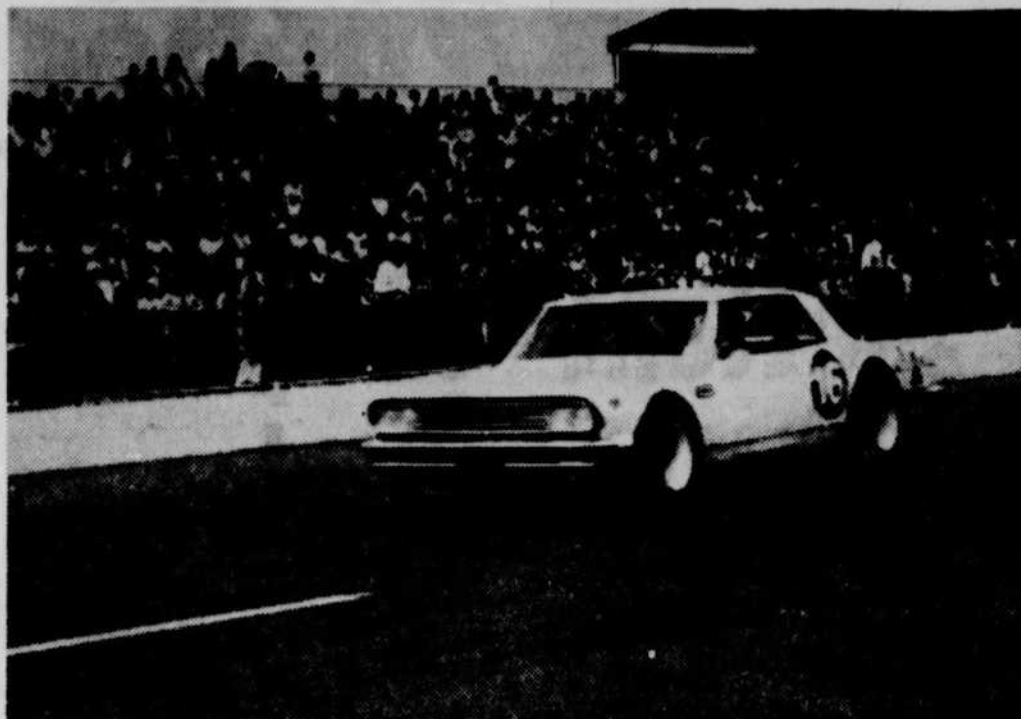
Quant à la conférence de presse, qui doit lancer la nouvelle campagne de billets de saison, Plante a déclaré qu'il y annoncerait la signature de PLUSIEURS joueurs. Appeler à préciser le sens de "plusieurs", il n'a pas explicité, se contentant de la définition de ce mot, soit "deux ou plus".

Rejoint à son domicile hier soir, le président des Nordiques a déclaré qu'il avait eu une entrevue avec le réseau TVA concernant le nombre de parties télé-

diffusées l'an prochain et qu'on avait posé des questions sur les joueurs possibles de l'équipe. "Je les ai référés à Jacques Plante pour tout ce qui touchait les joueurs", a conclu M. Racine.

Il a par contre expliqué que les Nordiques étaient en négociations avec les services de Murdoch au cas où ce dernier préférerait le Canadien à Chicago, mais les Nordiques au Canadien. Il ne faudrait donc pas se surprendre si, des deux joueurs mentionnés par la rumeur issue du Saguenay, un soit du nombre annoncé par Jacques Plante cet après-midi.

André Savard, pour sa part, a en mains toutes les données du problème ayant reçu les offres finales des Bruins, qu'il a visités à Boston vendredi, et des Nordiques, qu'il a rencontrés à Montréal samedi. Son avocat a ajouté que la décision appartenait entièrement à André.



L'effort et...

(Photos L'Action-Québec, Marcel Laforce)

LANGIS CARON gagne le Dow 200

Par Eddie LABRIE

Le Québécois Langis Caron a démontré beaucoup de talent, dimanche, lors du "Dow 200" disputé à l'Autodrome de Québec, à Val-Saint-Michel, devant plus de 5,000 spectateurs.

Caron, originaire de la Beauce, a remporté, avec assez de facilité, la deuxième tranche du Grand circuit de vitesse Dow dotée d'une bourse globale de \$10,000.

Dès la tombée du drapeau vert, Caron au volant d'une Chevrolet 1965, a pris la tête pour la conserver jusqu'à la fin de l'épreuve d'endurance, laissant ainsi derrière lui vingt-cinq pilotes, dont les prestigieux Marcel Coriveau de la Vieille Capitale et Jean-Paul Cabana, de Montréal, le favori.

Il faut dire, toutefois, que Cabana a éprouvé certaines difficultés avec la Chevrolet 1969, dont deux crevaisons. Les arrêts du montréalais lui ont coûté une dizaine de tours, le tenant alors loin de Caron et Coriveau.

En plus d'un magnifique trophée, Langis Caron, qui en était à son deuxième championnat d'importance depuis qu'il fait de la compétition sur des pistes en asphalte (soit depuis trois ans), ayant gagné l'an dernier le "Dow 200" des Deux Montagnes dans le Nord de la métropole, s'est vu attribuer une bourse de l'ordre de \$1,500.

Caron a bien l'intention d'essayer de répéter son exploit d'hier, lorsqu'il prendra part, dimanche prochain, à un "Dow 100", qui se déroulera à Mont-Carmel. Ce jeune et prometteur pilote de course de stock car est toujours à la

recherche d'un commanditaire. Suite à son éclatante victoire de dimanche, Caron a certes de très bonnes chances maintenant de mettre le grappin sur un "bon" et "sérieux" commanditaire.

La deuxième place est allée à Marcel Coriveau, qui conduisait une Chevrolet 1968, tandis que Georges Loiselle, de Montréal sur Chevrolet 1969, a récolté le troisième rang.

NOVICES

Chez les novices, l'épreuve de 25 tours a été gagnée par Roland Morand, de Québec. Bertrand Savoie et Denis Lavoie également de Québec se sont classés deuxième et troisième respectivement.

Cette course a été marquée d'un accrochage spectaculaire, lorsque la voiture que pilotait Richard Malouin est allée heurter de plein fouet l'auto occupée par Bertrand Tremblay. L'incident s'est produit à la suite d'un tête-à-tête effectué par la Chevrolet de Tremblay. Celui-ci a été coupé légèrement à la main gauche. Douze coureurs d'un à deux ans d'expérience avaient pris le départ.

POSITIONS

Rang Nom (Ville) (Québec)
1—Langis Caron (Québec)
2—Marcel Coriveau (Montréal)
3—Georges Loiselle (Montréal)
4—André Mathy (Montréal)
5—Claude Aubin (Montréal)
6—Guy Leclerc (St-Hyacinthe)
7—Camille Paquin (Trois-Rivières)
8—John Redmond (Montréal)
9—André Scott (Montréal)
10—Ron Barcomb (New York)



... la récompense

QUALIFICATIONS (2 tours de piste)

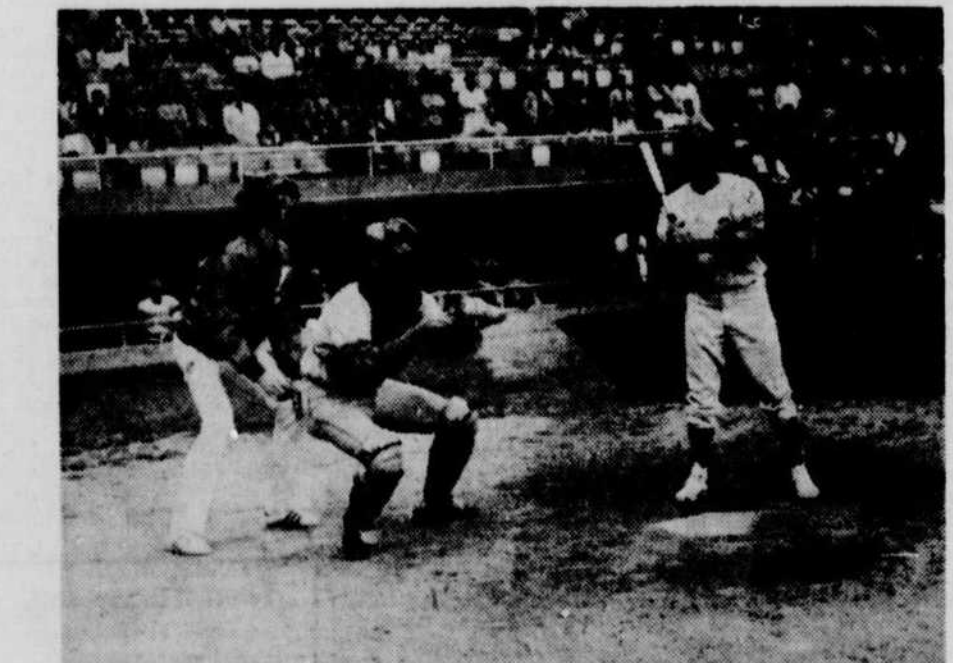
1—Langis Caron (Québec) 34.49
2—J.-C. Gratton (Mtl) 34.62
3—Paul Bergeron (Québec) 35.31
4—Bob Brunell (N.Y.) 35.34
5—M. Coriveau (Québec) 35.39
6—John Rosati (N.Y.) 35.60
7—J.-P. Cabana (Mtl) 35.64
8—A. Mathy (Mtl) 35.71
9—Ron Barcomb (N.Y.) 35.78
10—Marc Cantin (Mtl) 35.78
11—G. Loiselle (Mtl) 35.78
12—Camille Paquin (T-Riv.) 35.78
13—G. Lavalée (Mtl) 36.19
14—C. Méthier (Mtl) 36.22
15—A. Scott (Mtl) 36.27
16—J. Ste-Marie (Mtl) 36.42
17—J. Redmond (Mtl) 37.00
18—C. Aubin (Mtl) 37.02
19—G. Leclerc (St-Hyacinthe) 37.09
20—S. Robitaille (Québec) 37.10
21—F. Chausse (Mtl) 37.10
22—A. Fortin (Québec) 37.31
23—Y. Walin (Québec) 37.32
24—R. Doucet (Mtl) 36.13
25—S. Roch (Mtl) 36.13
26—G. Riendeau (Mtl) N.T.



Rencontre au sommet: George (Nixon) Nolan, Marius (Mao) Fortier et Georges (Kossyguine) Maranda.



Un premier-but fort populaire: Jean-Claude Tremblay.



Robert Guindon suit des yeux le lancer-ballon de Karl Kuehl. (Photos L'Action-Québec, Marcel Laforce)

Le défi reste sans solution

Par Jean POULIOT

La joute hors-concours de trois manches entre les Nordiques et les Carnivals a donné lieu à un calibre défensif surprenant, alors qu'aucune erreur n'a été commise. Le pointage de 0-0 est une aubaine pour Karl Kuehl qui a vu Robert Guindon frapper dans un double-jeu pour mettre fin à une poussée

menaçante à la dernière manche.

Guy Dufour a frappé un coup de deux-butts, mais a été pris en souricière sur un jeu parfait de Jean-Guy Hébert au 2e sac, Richard Brodeur, Renaud Leclerc et Robert Guindon obtenant les autres coups sûrs des Nordiques. Georges Maranda n'a alloué que deux coups sûrs, à Hugues Beaudoin, vite

remplacé par un coureur de relève, et à René Lavigne, mais il a reçu un excellent support de Jean-Claude Tremblay sur une flèche de Tony Scott. Michel Parizeau a failli pincer Don Hopkins sur un vol du deuxième-but avec un lancer parfait.

Le match avait attiré 1,957 spectateurs, la plus grosse foule de la saison.

Le mur des 200 m/h en jeu à Indianapolis

INDIANAPOLIS Reuter — Les 500 Milles d'Indianapolis qui seront disputés lundi promettront d'être les plus rapides de l'histoire avec au départ plusieurs pilotes qui ont jonglé avec l'ancien record du tour du célèbre circuit.

L'Américain Johnny Rutherford, au volant d'une McLaren, partira en première position, devant ses compatriotes Bobby Unser et Mark Donohue.

Lors des essais qui se sont déroulés le 12 mai dernier, Rutherford a réalisé la moyenne de 198.413 milles à l'heure sur la distance de 10 milles et bouclé le tour du circuit 2.5 milles à la vitesse de 199.071 milles.

Unser, parti en tête l'an dernier, a poussé sa voiture à 198

milles à l'heure. Le mur des 200 milles à l'heure n'a pu être franchi durant les essais en raison de fortes rafales de vent durant les essais, mais il semble probable qu'il sera atteint sinon dépassé lors de la course.

Il est vraisemblable que le vainqueur de la course aura bouclé les 500 Milles en moins de trois heures, reste à savoir qui de Rutherford, Unser et Donohue l'emportera, à moins qu'un quatrième larron parmi les 33 partants ne se mêle à la lutte et mette tout le monde d'accord.

Cinq anciens vainqueurs sont qualifiés cette année, la coalition étrangère se limite à deux pilotes, un Britannique et un Néo-Zélandais.

Le gérant de Lotus accusé d'homicide involontaire

MILAN (AFP) — Le directeur-gérant de la Lotus, l'Anglais Colin Chapman, devra répondre d'homicide involontaire devant le tribunal italien pour la mort du pilote automobile autrichien Jochen Rindt, survenue sur la piste de l'autodrome de Monza le 5 septembre 1970, au cours des essais officiels du Grand Prix d'Italie, comptant pour le championnat du monde des conducteurs.

L'inculpation du directeur de l'écurie Lotus, qui décharge de toute responsabilité les organisateurs de la course, a été décidée par le procureur de la République Luigi Recupero, à l'issue de l'enquête judiciaire menée sur l'accident mortel. Le procès contre Chapman se déroulera vraisemblablement en automne.

Suivant les résultats de l'enquête, l'accident qui déséquilibrera la voiture lancée à vive

allure. La Lotus de Rindt abordait l'entrée de la courbe parabolique avec une roue-avant ne pouvant pas être freinée. L'essieu était construit en alliage très léger et était creux.

Le 30 janvier dernier, Chapman, convoqué par le substitut du procureur de la République Carlo Maria Scipio, avait attribué l'accident à la fatalité.

Pour la première fois dans les annales du sport automobile un pilote avait été couronné champion du monde à titre posthume. Jochen Rindt, qui possédait à l'époque une marge d'avance trop importante pour être rejoint par ses rivaux au championnat des conducteurs de formule un avait été sacré champion du monde 1970 à titre posthume, la trophée étant remis à sa femme.

L'écurie Lotus devait remporter un nouveau titre en 1972 avec le Brésilien Emerson Fittipaldi, qui, cette année encore, est en tête du classement devant l'Écossais Jackie Stewart.

Tennis

PARIS (PA) — Les Américains Tom Gorman et Paul Gerken ont atteint hier, les quarts de finale des Internationaux de France, mais le Britannique Roger Taylor a éliminé Charles Pasarell 6-2, 4-6, 3-6, 6-3, 7-5.

Gorman a éliminé le Néo-Zélandais Onny Parum 6-4, 6-3, 6-3, tandis que Gerken triomphait de l'Argentin Guillermo Vilas 6-1, 7-6, 6-1.

Par ailleurs, Nancy Richey-Gunter a cédé par 6-3, 6-3, devant la surprenante Tchèque Martina Navratilova, de même l'Américaine Pat Bestom a cédé par 6-2, 6-3, devant l'Allemande Katja Ebbinghaus.

Margaret Court a atteint les quarts de finale en éliminant Betty Stove 6-3, 6-2, et Evonne Goolagong l'a imité en déclarant la Française Nathalie Fuchs 6-0, 6-3.

Triomphe d'Ickx

NUERBURGRING (Reuter) — Le Belge Jacky Ickx, avec le Britannique Brian Redman comme coéquipier, a remporté sur Ferrari la course des 1,000 kilomètres pour voitures de sport de Nuerburgring.

Une autre Ferrari, pilotée par Arturo Merzario (Italie) et Carlos Pace (Brésil), a terminé sur la même ligne.

Les Britanniques John Bridges et John Burton ont pris la 3e place, à trois tours, sur Chevron-Ford pour remporter la catégorie des deux litres.

La victoire de Ferrari renforce l'avance de la firme italienne dans le championnat du monde des constructeurs. Après sept courses, Ferrari possède 95 points, Porsche 74 et Matra 64.



C'est au club de curling Jacques-Cartier que Jacques Plante a effectué sa première sortie publique depuis sa nomination comme instructeur-gérant des Nordiques de Québec. Il a eu le temps d'aller saluer les skips Tom O'Connell, d'Outremont, et Marcel HuNeault, de Portneuf, participants au bonspiel d'été de Pierre Gréco, avant de se remettre sur le téléphone dans la course aux joueurs. (Photo L'Action-Québec, Marcel Laforce)

L'entente LNH-ACHA et les salaires vertigineux

MONTREAL (PC) — Les dirigeants de la LNH et de l'ACHA se sont réunis pendant quatre heures ici samedi pour réviser conjointement l'entente actuelle pros-amateurs.

Présentement, la LNH verse \$3,000 pour chacun des 32 premiers choix au repêchage, plus \$7,000 pour chaque contrat professionnel, et \$3,000 et \$4,000 pour les 32 choix suivants.

Cette entente prend fin le 30 juin.

Le président de la LNH, Clarence Campbell, a spécifié que la réunion avait donné lieu à une revue des faits actuels et non à une renégociation.

Si une nouvelle entente est conclue, elle sera signée après l'assemblée annuelle de la LNH à la mi-juin.

L'entente actuelle a été compliquée par le fait que l'AMH n'a pas un tel pacte avec l'ACHA. L'AMH a tenu son propre repêchage après celui de la LNH récemment et a emba-

ché plusieurs choix précédents, de la LNH. Campbell, le directeur Brian O'Neil, de la LNH, et Sam Pollock, des Canadiens de Montréal, représentaient le circuit majeur tandis que le président Jack Devine et le directeur Gordon Jukes représentaient l'ACHA.

SALAIRES EXHORBITANTS

Un agent éminent dans les sports canadiens a déclaré samedi que la direction dans les sports professionnels devrait prendre les moyens pour mettre fin à l'ascension vertigineuse des salaires et discipliner davantage les athlètes professionnels.

Gerry Patterson, de Montréal, directeur de la LCF et agent de plusieurs athlètes, a fait cette déclaration lors du séminaire annuel des rédacteurs et commentateurs sportifs de l'Ontario.

Patterson a révélé que le salaire annuel moyen dans la LNH s'élevait à \$42,000, en comparaison de \$28,000 dans la LNF, \$16,000 dans la LCF, \$50,000 dans l'ONB et \$32,000 dans le baseball majeur.

Patterson a signalé que les clubs devaient faire des profits s'ils veulent continuer d'exister au niveau professionnel, ce qui a son effet sur les sports amateurs qui préparent les pros.

Au sujet de son travail personnel, Patterson songe autant à la sécurité future de ses clients qu'au salaire de base.

Selon lui, les athlètes devraient être généreux dans leurs apparitions publiques, car ils doivent faire face à leurs responsabilités à l'endroit des amateurs sportifs et du public en général.

Au point de vue disciplinaire, Patterson a noté que celle qui existe chez les Canadiens de Montréal, détenteurs de la coupe Stanley,

Résultats à Québec

SAMEDI

COURSE NO 1
Trat — Bourse \$500.00
No 1 Big Bang (I Aubin) 10.50 5.70
4.00 — No 5 Super Bell (L. Desrochers) 3.50 3.00 — No 2 Serenade (F. Nadeau) 3.40
Ont aussi couru: Norman Hanover, Aves Grace, Burdock Song, Great Wizard, Miss Calicade.
TEMPS: 2:12.1.

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$500.00
No 1 Blue State (Y. Pelchat) 4.50 2.50 2.40 — No 4 Darryl M Bee (F. Poirier) 2.50 2.40 — No 2 Tommy Bratton (P. Noël) 2.30
Ont aussi couru: Beutling Katy, Capelin Angus, Frisco Goldie, Armbruster, Debb's Ace.
TEMPS: 2:12.2.

COURSE NO 3
Trat — Bourse \$1,000.00
No 1 Fighting Joe (C. St-Jacques) 4.40 2.40 — No 3 Meadow Can (Y. Pelchat) 2.30
Ont aussi couru: Emperor Mir, Twin City Justly.
TEMPS: 2:06.4.

COURSE NO 4
Amble — Bourse \$500.00
No 3 Time Test (C. St-Jacques) 10.50 6.30 2.50 — No 4 Taver's Tiger (G. L'Heureux) 7.50 3.10 — No 1 Eva E (Y. Pelchat) 3.00
Ont aussi couru: Beacon Belle, Poirier, Ernie Angus, Good Drummond, Gabolan.
TEMPS: 2:10.3.

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,000.00
No 1 Lemon Tor (C. Desjardins) 6.00 2:10 2.50 — No 2 Pictus (Y. Pelchat) 2:50 2.50 — No 6 Mr Frontenac (J. Quessy) 2.50
Ont aussi couru: Kolden, Bostes, Dream, Carolanne Blue, Bat Time.
TEMPS: 2:08.1.

COURSE NO 6
Trat — Bourse \$500.00
No 4 Justplain Fred (V. Larose) 14.50 10.10 4.50 — No 2 Pictus (Y. Pelchat) 7.50 3.50 — No 5 Tictus (Y. Pelchat) 2.40
Ont aussi couru: Linda Lobell, Leblond Jim, Green Acres, Deman, Smolke Laurand, Côté Mir.
TEMPS: 2:12.3.

QUINELLA — 2-4 — \$71.70.

COURSE NO 7
Trat — Bourse \$550.00
No 2 Monasia (Y. Gernache) 3.50 4.20 4.50 — No 3 The Pride (J. Cyrenne) 3.50 3.30 — No 7 Gold Friday (P. Grenier) 3.50
Ont aussi couru: My Cool Trust, Aron Duke, Lunar Chip, Pine Stomper, The Florentine.
TEMPS: 2:10.2.

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$500.00
No 2 Scottie (P. Nadeau) 3:10 2:50 2.30 — No 1 Ben Chuck (Y. Pelchat) 2:50 2.40 — No 5 Pamela Test (P. Grenier) 2.50
Ont aussi couru: Cora Hol, John Honey, Leo Mir, Marsha Mir, Due Reine.
TEMPS: 2:12.2.

QUINELLA — 1-2 — \$6.40.

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$500.00
No 3 Best of Mir (M. Giguère) 3.40 2:50 2.30 — No 4 Gami (P. Lachance) 4:00 2.50 — No 5 Armbruster (Y. Boly) 3.10
Ont aussi couru: Chipmunk, Whiskey, Mr. Pintstone, Just Missed.
TEMPS: 2:08.

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$500.00
No 1 Tony Bald (Y. Gernache) 2:50 3.30 2.40 — No 3 Shadydale Stepper (Y. Pelchat) 4:50 4.20 — No 4 Tim Sam (P. Lachance) 3.00
Ont aussi couru: Puggy Wuggy, Flaming Chief, Saragosa Lad, Brer Fox, Pigeon.
TEMPS: 2:09.

EXACTA — 6-5 — \$19.70.

DIMANCHE

COURSE NO 1
Trat — Bourse \$500.00
No 1 Katsy Bert (F. Nadeau) 3.00 2:50 2.10 — No 1 Rod Wyn Gist (E. White) 3:00 2.50 — No 2 Green Acres (P. Jean) 2.10
Ont aussi couru: Fabroni, Eddy Mc-Kivo, Pershing's Polly, Shadydale Rose, Shadydale.
TEMPS: 2:11.1.

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$500.00
No 3 Derek (Y. Pelchat) 3.00 2.30 2.20 — No 1 Theresse Fred (Y. Boly) 2:40 2.30 — No 5 Copper Column (Y. Pelchat) 2.50
Ont aussi couru: Hy Bohemia, Leah's Lady, Ima Ties, Jack's Joany, Fred Way.
TEMPS: 2:08.1.

PARI-DOUBLE — 7-3 — \$6.40.

COURSE NO 3
Trat — Bourse \$1,000.00
No 3 Keystone Prodigy (P. Lachance) 3:40 3:00 2.50 — No 2 Petit Boy (P. E. Alain) 3:00 2.70 — No 4 Marlon G Frost (C. Desjardins) 3.20
Ont aussi couru: Mon Steam, Debutante.
TEMPS: 2:08.

COURSE NO 4
Amble — Bourse \$500.00
No 4 Valley Blackstone (Y. Pelchat) 3:40 3:40 2.70 — No 2 Twin City Actos (A. Jean) 3:00 3.50 — No 7 Ad O Sam (S. Beau) 2.50
Ont aussi couru: Dudley's Wick, Nixes's Pistol, Rebel Land Pride, Margots Dream, Two Mountains Silk.
TEMPS: 2:06.4.

QUINELLA — 2-4 — \$19.40.

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$2,000.00
No 1 Capito (Lobell) (Y. Pelchat) 3:30 4:10 2.30 — No 1 Lord Biet (A. Jean) 3:50 2.40 — No 3 Clement Drummond (A. Veilleux) 2:10
Ont aussi couru: Shadydale Native, Mike Dudley.
TEMPS: 2:02.

COURSE NO 6
Amble — Bourse \$500.00
No 3 Gaby High Test (G. Boly) 12.50 5.40 2.70 — No 5 Mountain Actor (S. Beau) 6:10 5.50 — No 6 J J Adios (Y. Pelchat) 2.30
Ont aussi couru: Grindal, Chatfield, Wind, Esther Kent, Linda Bunter, Chit Cha's Dream.
TEMPS: 2:09.4.

QUINELLA — 5-8 — \$36.10.

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$500.00
No 3 Countess Mir (M. Giguère) 4:20 2:50 3.00 — No 7 Miramichi Night (I. Aubin) 4:00 3.00 — No 5 Aston Rancier (R. Page) 3.00
Ont aussi couru: Bonafide, Roy's Day, Parked, Royal House, Jambo Bilet.
TEMPS: 2:07.

COURSE NO 8
Trat — Bourse \$500.00
No 3 Chang (G. Julien) 15.60 6.20 3.00 — No 2 Rocket Mir (L. Duquette) 6.20 3.50 — No 3 Tarpot Butler (F. Nadeau) 3.50
Ont aussi couru: Pompon Fleury, Beechwith Prince, Ambro Earl, Smart Fella.
TEMPS: 2:09.

QUINELLA — 2-5 — \$36.72.

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$1,000.00
No 3 Glomax Blue (R. Dufour) 4.50 3:50 3.50 — No 3 Karo Herbert (J. J. Sarant) 3:50 3.60 — No 3 Straight Talk (J. E. Girard) 6.10
Ont aussi couru: Kaboom, The Flyer, A. Silkes Time, Gusti Viking, Diane Mir.
TEMPS: 2:08.1.

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$750.00
No 5 Mr Norman (P. Grenier) 13.50 6:00 3.50 — No 4 Laffeur d'Or (A. Jean) 3:40 4:10 — No 7 Speed Frise (Y. Pelchat) 2.30
Ont aussi couru: Nobility Direct, Eastlake Pride, Senga Rascal, Gemini, Plect, Love Richelle.
TEMPS: 2:05.2.

EXACTA — 2-4 — \$48.50.

Un mille en 2:03

Par JEAN POULIOT

Avec la percée de soleil de fin de semaine, les deux records de saison sont tombés à la piste locale.

Samedi, Fighting Joe conduit par Claude St-Jacques a parcouru le mille en 2:06.4 pour abaisser la marque saisonnière des trotteurs qu'il détenait conjointement avec Utown Lobell et qui était de 2:07.3.

Dimanche, lors de la grosse classe des ambleurs, Yvon Chassé a vu Capitot Lobell abaisser le record de 2:04.3 de

Mike Dudley en réussissant le mille en 2:03 pour une nouvelle marque à vie.

COURSES A GO-GO

Des milliers d'enfants ont profité du programme spécial préparé pour eux par le club de courses Jacques-Cartier et les courses a go-go ont été fort goûtées. André Duquet a remporté la première aux guides de Bill Scotch, malgré une objection de Gérard Potvin, rejetée par le président des juges,

Louis Chassé. Serge Fleury a triomphé avec Brillant Rose chez les propriétaires et France Bildeau avec Due Richelleu dans la course des dames. Enfin, dans la course la plus attendue Jean-Claude Trembay s'est moqué de la coalition montrealaise de Léon Bouchard et de Bob Paré pour l'emporter avec Ace Dean.

C'était le dernier programme en matinée d'ici l'Exposition Provinciale et les cartes du mardi, jeudi, samedi et dimanche auront désormais l'eu à compter de 7h.45 p.m.

Marcolin crie "Au voleur"

MONTREAL (J. P.) — Giovanni Marcolin criait "Au voleur" après la défaite de 1-0 du Roc-Amadour contre Hungaria à Montréal hier, mais il était fier de ses protégés.

Incrovable, mais vrai, l'arbitre a refusé deux buts aux Québécois, a fermé les yeux sur deux lancers de punitions forts nets qu'aurait dû obtenir l'équipe de Québec et a même changé une décision, accordant seulement un coup indirect au Roc-Amadour, après avoir d'abord signalé un "penalty". C'est de cette façon seulement que les porte-couleurs de la capitale ont dû s'incliner après avoir dominé 80 minutes sur 90.

A l'attaque Le Roc-Amadour força sans cesse l'attaque, mais les Hungaria

Soccer

HIER

LIGUE NATIONALE
Roc-Amadour 0, Hungaria 1

LIGUE PROVINCIALE
Gaulois 0, Thetford 2
OUC 10, Grosnards 2
Charlebourg 2, Roc-Amadour 0

CLASSEMENT

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	N	PP	PC	PTS
Charlebourg	3	1	0	15	7	6
OUC	3	1	0	15	7	6
Grosnards	2	2	0	10	17	4
Gaulois	1	1	1	3	4	3
Thetford	1	2	1	8	9	3
Québecois	1	2	0	1	12	2
Roc-Am.	0	2	1	3	9	1

se défendit fort bien. Béril April ne fut appelé à sauver qu'à quelques reprises, tandis que Sam Horvath faisait des prodiges devant son but, même si les Québécois manquèrent parfois de fini. Comme il arrive souvent lors des attaques soutenues, Serge Jendroz profita d'une échappée pour enregistrer l'unique but du match à la 41e minute de la première demie.

"Je ne pouvais pas demander davantage de mes hommes, a conclu Marcolin, qui a été avec Pierre Moffet, un des joueurs à se voir refuser un but. Ma jeune équipe se bat bien et c'est de bon augure." En plus de Moffet, il a tenu à signaler le travail de Guy April et de Zoughi Ottoman.

Coquetel sportif

Bernard Parent, qui a été acquis par les Flyers de Philadelphie des Maple Leafs de Toronto il y a 15 jours, a signé un contrat de cinq ans avec le club qui lui avait permis de débiter dans la ligue Nationale. On se souvient que Parent était passé aux Blazers de Philadelphie de l'AMH, mais qu'il avait abandonné son club pendant les séries éliminatoires du printemps dernier.

Deux des meilleurs boursières de l'année 1972 au classement de la LPGA prendront part au championnat de golf La Canadienne, du 12 au 17 juin prochain, au club de golf de Ville de Montréal, Jane Blalock et Judy Rankin, respectivement deuxième et troisième, viennent de faire parvenir leur formule de participation au directeur général Luc Brien.

MONTREAL (PC) — La Prévoyante a gagné le Prix Ville Marie hier après-midi à la piste Blue Bonnets devant une foule de 9,728 personnes tout en égalant le record du tracé établi en 1968 par le pur-sang Kilmoray pour les six furlongs, soit 1:10.4.

Dès le signal du départ, le jockey Ron Leblanc a lancé la Prévoyante à fond de train même si cette dernière n'avait pas sorti de la barrière aussi rapidement qu'elle l'accoutumée, elle s'est vite remise à l'oeuvre pour finalement devancer par huit longueurs Jam Ruler que montait le jockey George Gordon.

LOS ANGELES — (AFP) — L'Américain Rick Wohluter bat le record mondial du 880 verges en 1:44.6, dimanche, au cours de la réunion d'athlétisme de Los Angeles.

L'ancien record était détenu par son compatriote Jim Ryun en 1:44.9 depuis le 10 juin 1966 à Terre-Haute, Indiana.

La Commission athlétique de Québec présentera un programme de boxe amateur au Pavillon des congrès lundi le 4 juin entre les meilleurs pugilistes de l'école de boxe de Québec et des boxeurs de l'Est de la province.

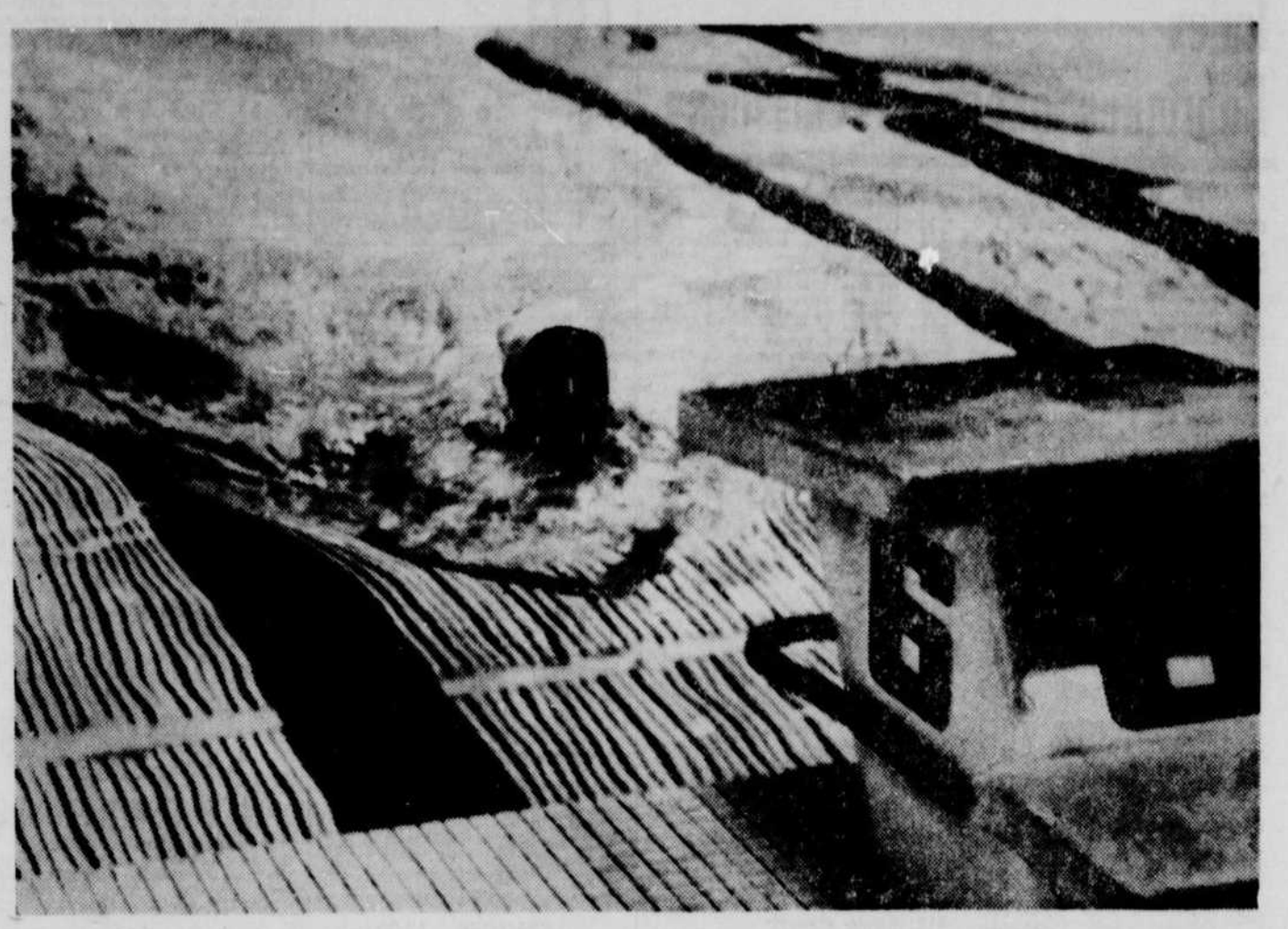
TROIS-RIVIERES (PC) — Les nouveaux propriétaires de la franchise de Trois-Rivières, de la Ligue de hockey junior majeure du Québec, les frères Claude, Théo et Jean-Marie Mongrain, ont annoncé hier au cours d'une conférence de presse que l'équipe, trifluviennaise sera dorénavant connue sous le nom de Les Draveurs.

Les propriétaires de l'équipe ont déclaré par ailleurs que les couleurs de l'équipe seront désormais le bleu royal et l'orange brûlé.

Ils ont également annoncé la nomination de Me Yvon Monfette, originaire du Cap-de-la-Madeleine, au poste de président du conseil d'administration de l'équipe.

ST-LOUIS (PA) — Le voltigeur Cesar Cedeño, des Astros de Houston, a été hospitalisé samedi pour traitement à une côte, blessure subie lundi dernier. Il affichait une moyenne de .321 au moment de l'accident.

HOUSTON (PA) — Le voltigeur Cesar Cedeño, des Astros de Houston, a été hospitalisé samedi pour traitement à une côte, blessure subie lundi dernier. Il affichait une moyenne de .321 au moment de l'accident.



Denise Guérin: un record canadien et deux provinciaux (Photo l'Action-Québec, Marce Laforce)

Impressionnante victoire des nageurs du Québec contre ceux de l'Ontario

Ceux qui ont été témoins de la compétition de natation qui s'est déroulée en fin de semaine à la piscine du Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval sont maintenant convaincus que le Québec aura des représentants valables sur l'équipe canadienne lors des Jeux Olympiques de 1976.

En effet, lors d'une rencontre entre les équipes du Québec et de l'Ontario pour les nageurs et nageuses dans les groupes d'âge de moins de 15 ans, le Québec a décisivement triomphé de l'Ontario par le pointage de 1001 à 699.

Un nombre impressionnant de 10 records canadiens et 43 records provinciaux ont été franchisés par les quelque 250 athlètes qui ont participé à cette compétition de deux jours sanctionnée par l'Association canadienne de natation amateur.

Lors de ces préliminaires aux championnats canadiens qui se tiendront également au PEPS du 23 au 26 juillet prochain, l'équipe du Québec s'est emparée de 58 premières places, 47 deuxièmes places et 47 troisièmes places.

Huit des dix records canadiens abaissés lors de cette compétition appartiennent à des membres de l'équipe du Québec.

Les grandes vedettes de cette rencontre ont été chez les filles Carole Latendresse, du Club de natation de St-Laurent (Montréal), qui a établi deux records canadiens dans les 100 mètres papillon et le 400 mètres libres et quatre records provinciaux dans les 100 mètres brasse, le 100 mètres nages mélangées et le 400 mètres libres; et chez les garçons, Marc-André Gosselin, de Pointe-aux-Trembles, qui a abaissé quatre records provinciaux, soit le 100 mètres papillon, le 100 mètres brasse, le 100 mètres dos et le 200 mètres quatre nages mélangés.

Se sont également distingués chez les filles: Allison Reynolds, de Montréal-Ouest, avec deux records canadiens et deux provinciaux; Denise Guérin, de Ste-Foy, avec un record canadien et deux provinciaux; G. Reid, de Pointe-Claire, avec un record canadien et un provincial; Carole Johnson, de Beauséjour, avec deux records provinciaux; Sylvie Deschamps, du Club de natation de Ste-Foy, avec deux records provinciaux; France Latendresse, de Montréal, avec deux records provinciaux; Helene Boivin, d'Arvida, avec deux records provinciaux; Wendy Guir, de Pointe-Claire, avec deux records provinciaux et Danielle Bauld, du M.A.A.A. de Montréal, avec deux records provinciaux.

Les nouveaux records

FILLES	Epreuve	Rec. can. (p.m.)	Rec. can. (p.m.)	Nou. Rec. can. (p.m.)	Nom	Club
100m, 2 épreuves		1:03.2	1:03.2	1:03.2	Sylvie Deschamps	CNSF Ste-Foy
100m, libre 10 ans et moins		1:13.4	1:14.9	1:10.6	Denise Guérin	CNSF Ste-Foy
100m, pap. 10 ans et moins		1:23.8	1:25.1	1:24.0	Allison Reynolds	CNSF Ste-Foy
100m, pap. 10 ans et moins		1:43.8	1:45.8	1:43.8	Carole Latendresse	St-Laurent
100m, pap. 12 et 14 ans		1:05.1	1:12.5	1:03.2	France Latendresse	St-Laurent
100m, libre 11 et 12 ans		1:07.4	1:09.0	1:07.4	Carole Johnson	Oriens Beauport
100m, pap. ouvert 2 épreuves		1:03.4	1:11.1	1:11.0	Jill Quirk	PCSC Pointe-Claire
100m, brasse 11 et 12 ans		1:24.6	1:28.4	1:23.4	Carole Latendresse	Montréal West
100m, libre 10 ans et moins		2:45.8	2:37.9	2:37.9	Allison Reynolds	St-Laurent
200m, libre 10 ans et moins		3:00.2		2:58.4	Denise Guérin	CNSF Ste-Foy
200m, brasse 11 et 12 ans		3:07.0	3:11.2	3:05.7	G. Reid	PCSC Pointe-Claire
200m, libre 11 et 12 ans		2:39.4	2:53.2	2:41.7	Carole Latendresse	St-Laurent
200m, libre 11 et 12 ans		2:19.9	2:25.5	2:26.3	Carole Johnson	Oriens Beauport
200m, dos 12 et 14 ans		2:24.7		2:23.6	Hélène Boivin	OUAN Arvida
200m, brasse 12 et 14 ans		2:50.7		2:50.1	A. Somers	PCSC Pointe-Claire
200m, libre 12 et 14 ans		2:23.9	2:43.0	2:23.1	France Latendresse	St-Laurent
200m, libre 12 et 14 ans		2:23.1	2:43.0	2:23.6	Hélène Boivin	OUAN Arvida
200m, libre ouvert 2 épreuves		2:24.03	2:29.4	2:27.5	Sylvie Deschamps	CNSF Ste-Foy
200m, pap. 12 et 14 ans		2:15.1	2:17.0	2:07.6	Carole Johnson	PCSC Pointe-Claire
400m, libre 11 et 12 ans		5:04.57	5:41.3	5:24.8	Danielle Bauld	M.A.A.A. Montréal
400m, libre 11 et 12 ans				5:09.6	Carole Latendresse	St-Laurent
400m, libre 13 et 14 ans		4:48.19		4:48.1	Wendy Guir	PCSC Pointe-Claire
400m, libre 13 et 14 ans				5:41.3	Denise Guérin	M.A.A.A. Montréal
800-1500m, ouvert-libre		9:25.8	10:04.7	10:00.2	D. Latrelle	St-Laurent
GARÇONS						
100m, brasse 10 ans et moins		1:37.9	1:39.5	1:31.0	Yvon Arsenault	CAMO Montréal
100m, pap. 10 ans et moins		1:52.0		1:52.0	Robert Hamel	Cowansville
100m, libre 10 ans et moins		1:10.6	1:11.6	1:10.6	Calvin Jacob	M.A.A.A. Montréal
100m, dos 10 ans et moins		1:32.2		1:32.2	Marvin Lixenberg	YMDA Montréal
100m, brasse 11 et 12 ans		1:19.6	1:22.7	1:19.3	Greg Wurzbach	PCSC Pointe-Claire
100m, pap. 11 et 12 ans		1:11.1	1:15.0	1:10.9	M. A. Gosselin	Pointe-aux-Trembles
100m, libre 11 et 12 ans		1:03.6	1:06.4	1:03.6	M. A. Gosselin	Pointe-aux-Trembles
100m, dos 11 et 12 ans		1:18.2		1:17.4	M. A. Gosselin	Pointe-aux-Trembles
100m, brasse 12 et 14 ans		1:13.9	1:19.1	1:16.5	Carole Johnson	Boucherville
100m, pap. 12 et 14 ans		1:21.3	1:17.0	1:21.3	Carole Johnson	Boucherville
100m, libre 12 et 14 ans		1:03.4	1:10.0	1:10.0	Gilles Rivard	CNUJ Ste-Foy
200m, libre 10 ans et moins		2:45.9	2:45.9	2:39.8	Calvin Jacob	M.A.A.A. Montréal
200m, libre 10 ans et moins		3:06.9		3:06.9	Calvin Jacob	M.A.A.A. Montréal
200m, pap. 12 et 14 ans		2:17.3	2:17.3	2:17.3	Greg Wurzbach	PCSC Pointe-Claire
200m, brasse 11 et 12 ans		2:32.4	2:37.9	2:30.4	Greg Wurzbach	PCSC Pointe-Claire
200m, libre 11 et 12 ans		2:37.8	2:43.0	2:43.0	M. A. Gosselin	Pointe-aux-Trembles
200m, dos 11 et 14 ans		2:22.3		2:21.4	Gilles Rivard	CNUJ Ste-Foy
200m, brasse 12 et 14 ans		2:34.8		2:45.1	Francis Monneau	CNUJ Ste-Foy
200m, pap. 12 et 14 ans		3:18.3		3:18.3	Carole Johnson	Boucherville
400m, libre 11 et 12 ans		5:02.5	4:54.6		C. Kinner	EMAC Ontario
400m, libre 11 et 12 ans		4:15.2	4:12.6	4:04.9	North York Aquatic Club	Toronto

Le vraie barème des Jeux Olympiques '76

Par CHUCK SVOBODA

TORONTO (PC) — Les Canadiens ne devraient pas fonder leur marge de succès aux prochains Jeux Olympiques d'été sur le nombre de médailles remportées, mais sur le chemin parcouru dans le domaine de l'entraînement des athlètes.

C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine M. John Hudson, directeur administratif de l'Association des entraîneurs de la Fédération canadienne de l'entraînement des athlètes, alors qu'il participait au colloque annuel de l'Association des entraîneurs et commentateurs sportifs de l'Ontario.

M. Hudson a précisé que le Canada devrait mettre son pied sur le système d'entraînement des athlètes et qu'un tel système devrait avoir comme principal objectif de propager le plaisir de s'adonner au sport.

Lambert, choix unanime

SPRINGFIELD. (PC) — L'ailier gauche Yvon Lambert, des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, a été le seul choix unanime avec 100 points au sein de la ligue d'étoiles de la L.A.H.

Ses coéquipiers Bob Murray, à la ligne bleue, et Tony Featherstone, ailier droit, ont aussi été sélectionnés au sein de la première formation complétée par le défenseur Ray McKay et le centre Billy Inglis, des champions Swords de Cincinnati, et le gardien Doug Grant, de la Virginie.

instructeur de l'équipe olympique canadienne de navigation à voile en 1972, Bob Secord, directeur d'une association sportive de l'Ontario, ndy Higgins, instructeur de piste et pelouse à l'Université de Toronto, et Nobby Wirkowski, directeur athlétique à l'Université York.

M. Hudson a fait remarquer que les quelque 120,000 personnes au Canada qui se qualifient d'instructeurs n'ont pas toujours été adéquatement entraînées pour faire ce travail. Il a souligné cependant que cette lacune était due en grande partie au manque d'opportunités d'acquies des connaissances approfondies dans ce domaine.

Selon M. Hudson, il importe de faire venir au Canada des instructeurs européens qualifiés.

M. Higgins a insisté sur le fait que l'entraînement des jeunes athlètes devrait être centré sur le plaisir et non sur les honneurs.

Le gardien Michel Larocque et le centre Morris Stefaniuk, des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, a été le seul choix unanime avec 100 points au sein de la ligue d'étoiles de la L.A.H.

Ses coéquipiers Bob Murray, à la ligne bleue, et Tony Featherstone, ailier droit, ont aussi été sélectionnés au sein de la première formation complétée par le défenseur Ray McKay et le centre Billy Inglis, des champions Swords de Cincinnati, et le gardien Doug Grant, de la Virginie.



La victoire décisive du Québec sur l'Ontario a autant réjoui le petit gars de Cowansville, Robert Hamel, qui a fait le trajet pour donner une deuxième position à sa province, que l'expérimentée Sylvie Deschamps, de Ste-Foy, qui a contribué aux deux championnats provinciaux. (Photos l'Action-Québec, Marcel Laforce)

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)

COMMERCES — INDUSTRIES

- 105 Argent à prêter
110 Argent à vendre
115 Associé demandé
120 Hypothèque
125 Occasions d'affaires
130 Immobilier
135 Bureaux à louer
140 Bureaux demandés
145 Commerces à louer
150 Commerces à vendre
155 Commerces demandés
160 Entrepôts à louer
165 Entrepôts à vendre
170 Entrepôts demandés
175 Locaux à louer
180 Locaux demandés

SERVICES (200)

- 203 Agences matrimoniales
205 Artisan et portier
209 Assurances
211 Carrière professionnelle
212 Cours d'enseignement
217 Déménagement Transport
220 Entrepasse
222 Entrepreneurs
226 Extinction (vermine)
229 Garderies
232 Imprimerie
235 Infirmités
237 Médicins
238 Photographie
241 Plomberie Chauffage
244 Rembourrage
247 Réparation entretien
250 Réceptions restaurants
253 Salons de beauté
256 Services divers

LOGIS (300)

- 305 Chalets à vendre
306 Chalets à louer
307 Chalets demandés
309 Chambres à louer
310 Chambres à louer (Champlain)
311 Chambres à louer (Limoulu)
312 Chambres à louer (Montcalm)
313 Chambres à louer
314 Chambres à louer (St-Roch)
315 Chambres à louer (St-Sauveur)
316 Chambres à louer (Les Saules)
317 Chambres à louer (Neuchâtel)
318 Chambres à louer (Charlebourg)
319 Chambres à louer (Rive-Sud)
320 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
321 Chambres à louer (Banlieue)
322 Chambres à louer
323 Chambre et pension
324 Logements à louer (Champlain)
325 Logements à louer (Limoulu)
326 Logements à louer (Montcalm)
327 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
328 Logements à louer (St-Roch)
329 Logements à louer (St-Sauveur)
330 Logements à louer (Les Saules)
331 Logements à louer (Neuchâtel)
332 Logements à louer (Charlebourg)
333 Logements à louer (Rive-Sud)
334 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne égale : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier...\$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :
par semaine \$0.60 par année \$30.00
pour trois mois \$9.00 un mois \$3.00

Dans les autres régions où la livraison se fait par porteur :
par semaine \$0.50 par année \$25.00
pour trois mois \$7.75 un mois \$2.50

Par la poste, au Québec :
par année \$35.00 pour six mois \$19.00
pour six mois \$11.00 un mois \$3.00

Dans les autres provinces :
par année \$35.00 pour six mois \$19.00
pour six mois \$11.00 un mois \$3.00

Aux États-Unis :
par année \$40.00 pour six mois \$22.00
pour six mois \$11.00 un mois \$3.00

Pays étrangers :
par année \$50.00 pour six mois \$26.50
pour six mois \$11.00 un mois \$3.00

Faire parvenir votre remise à

L'Action-Québec

C.P. 1727
G1K 7K9
Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :



FINANCE (100)

COMMERCES — INDUSTRIES

105 Argent à prêter

1ère HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue, Charles-Henri Giroux, notaire, 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605.
35639 10-5 (24 fs) 105

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Bailly, Carrier, et Lafont, notaires, 38 Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813.
1 35689 26-5 (12 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires; achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 626-4198.
1 35682 16-5 (25 fs) 105

150 Commerces à vendre

Commerce de radios, télévisions, service à vendre ou à louer, jour: 842-2952 — 842-3126, 35733 11-5 (24 fs) 150

EMPLOIS (500)

214 Cours - Enseignement

Ecole Bileau, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court, Cours spéciaux : Dictyographie (méthode rapide 4 mois), 473, Canadienne — Tél.: 524-3215.
35599 10-5 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs, vermines. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. Tél.: 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630.
1 35569 9-5 (25 fs) 226

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR : sècheuses, poêles, lave-vaisselles, laveuses automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauthier, 282, Lavigne, Québec-4. G1R 1B2.
1 35895 17-5 (24 fs) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.

SERVICE A DOMICILE : laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479.
1 35893 17-5 (mar. au 12-7) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 651-2440.
1 35465 7-5 (25 fs) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes). 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055.
35947 19-5 (l.mer. au 13-6) 250

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre

St-Laurent, Ile d'Orléans, entre avenue Royale et fleuve, terrain 100 x 240, chalet 25 x 40, chaudière électrique, foyer piége. — Tél.: 661-5571.
3 35821 12-5 (24 fs) 305

Grand chalet 22 x 110, bord du fleuve, Lauson, près de Beaumont, grève privée. Tél.: 681-2297.
3 36077 24-5 (6 fs) 305

306 Chalets à louer

Stonham, meublé, 4 pièces, merveilleux site. \$100. — du 22 mai au 1er juillet. Tél.: 623-4416.
2 36074 25-5 (3 fs) 306

247 Réparation, Entretien

LES APPARTEMENTS CHANTAL
1940-1960 BACHELORS 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 MEUBLES OU NON
COMPRENANT : chauffage, éclairage, système intercom, buanderie, tapis mur à mur, insonorisation, près des Centres d'Achats, système vacuum.
842-6500 — 626-8519
EN TOUT TEMPS
MYROY CONSTRUCTION INC.
135, 4ème Rue Est.
1 35951 18-5 (12 fs) 341

341 Logements à louer

Logement à louer — St-Pascal, 2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, 1365 rue Villebon, 575. — Tél.: 626-2938.
3 35555 8-5 (24 fs) 341

Logement à louer — Ville Vanier, 4 pièces, eau chaude, \$125.00. Libre immédiatement. Tél.: 872-7089.
2 35568 9-5 (24 fs) 341

341 Logements à louer

A l'Ancienne-Lorette, logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er juillet ou le 1er août. Tél.: 35948 18-5 (12 fs) 341

LES APPARTEMENTS CHANTAL

1940-1960 BACHELORS 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 MEUBLES OU NON
COMPRENANT : chauffage, éclairage, système intercom, buanderie, tapis mur à mur, insonorisation, près des Centres d'Achats, système vacuum.
842-6500 — 626-8519
EN TOUT TEMPS
MYROY CONSTRUCTION INC.
135, 4ème Rue Est.
1 35951 18-5 (12 fs) 341

256 Services divers

Spécialiste en plongée sous-marine.

Bo-Lan

Distributeur exclusif pour l'Est de la province des habits "UNISUIT" et des détenteurs "CYKLON 300"

TOUT LE MATERIEL POUR LE TRAVAIL, L'EXPLORATION ET LE SPORT SOUS-MARIN

STATION D'AIR COMPRISE HOMMES GRENOUILLES

* vente * service * location * travail * certification

85 RUE LAVIGNEUR, QUEBEC 8 — TEL.: 525-8893 ou 875-2974

Aussi : 950 boul. Thomas-Maher, Ville Lac St-Joseph

(28-29-5) 256

309 Chambre à louer

Chambre — Boudoir pour Monsieur, (tranquille), entrée privée, lavabo, éc. cuisine, laveuse-écluse, stationnement, 500, de Chantel. — Tél.: 623-3218, 35788 11-5 (24 fs) 309

325 Chambres et pension

Près 1ère Avenue, chambre, pension, si désiré, pour Monsieur. Endroit tranquille, 14 avenue Jacques-Cartier. — Tél.: 525-5313.
35662 10-5 (24 fs) 325

331 Logements à louer (Limoulu)

Appartements meublés, Limoulu, 2 1/2 pièces, stationnement, buanderie, tapis, près hôpital St-François d'Assise. Tél.: 661-3674 — 628-2263.
35676 10-5 (24 fs) 331

St-Pascal, rue de Fondville, sous-sol, semi-chauffé, 3 1/2 pièces, 90.00 — Tél.: 667-2738.
35606 10-5 (24 fs) 331

Limoulu, 376 R. 9ème Rue, 4 pièces, chauffage électrique, douche, eau chaude, ensoleillé, \$45. Libre 1er juillet. Tél.: 663-3707 — Visites de 5 h. à 10 h.
36082 25-5 (3 fs) 331

EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

PLACE CHARLESBOURG
6800, 1ère AVENUE
Piscine, terrasse, saunas, confort, tranquillité, télécafé, tapis, toute électricité, meublé sur demande.
JOUR 681-0221 — SOIR 626-8448
35691 12-5 (25 fs) 331

332 Logements à louer (Montcalm)

PLACE DES BRAVES
A 846, CHEMIN SAINTE-FOY, QUEBEC
1 663-0842 - 681-5745

T* Chauffage à l'électrique 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T* Électricité au service de 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T* Cuisine équipée

T* Système d'interphone

T* Système de rangement

T* Laveuse de vaisselle

T* Service de conciergerie

T* Logements meublés

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

T* Logements à louer

350 Maisons à louer

St-Nicolas — Près du Pont de Québec, construction 1970, toutes commodités, chauffé, \$165. — Tél.: 529-8520 — 832-0750.
3 35579 9-5 (24 fs) 350

350 Maisons à louer

Les Saules, jumelés, 6 pièces, non chauffé, \$180. Libre immédiatement. Tél.: 651-6728.
35617 10-5 (24 fs) 350

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements, 3-4-6 pièces, chauffés Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352.
1 36119 28-5 (12 fs) 360

Comté Portneuf, Maison — 1ère Avenue, près église, terrain 72 x 90 avantageux pour professionnels. Tél.: 286-6363.
3 35843 15-5 (24 fs) 360

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

pour ventes et achats D'IMMEUBLES ET COMMERCES

TRUST GENERAL DU CANADA

La plus importante Société de Fiducie canadienne française

2 ave. Chauveau, Québec. 688-0630

35687 12-5 (l.mer. au 6-6)

391 Terrains à vendre

Lac St-Charles — Prix \$400. payables par mensualités de \$25.00, complètes tout les rues sont faites. Tél.: 842-2841 ou 839-9374.
35407 27-4 (L.V.S. au 18-6) 391

PLAGE A VENDRE

4 arpents par 30 arpents, 1 lac artificiel et un lac poissonné, 3 chalets et un restaurant équipé. Classe (A), "Excellence" par le gouvernement. Direct du propriétaire. Tél.: 337-6569.
4 35897 22-5 (6 fs) 391

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Langlois, Tél.: 525-4692.
1 35570 9-5 (25 fs) 432

785 Service d'auto

AVIS AUX CAMIONNEURS

Réparation et installation de
cousinets (bushings) sur camions TANDEM.
Représentant exclusif de HENDRICKSON au Québec

RESSORTS

de camions, autobus, remorques et automobiles

Consultez les experts de
ALPHONSE BLONDEAU & FILS
L.T.E.E.

145 BOUL. DES CEDRES — TEL.: 626-6941

(à l'arrière du Colisée)

OUVERT DE 8 H. A.M. À 2 H. 30 DE LA NUIT

1 35694 L. au 4-6) 785

La météo

TORONTO (P.C.) — Voici une liste des températures observées hier dans quelques villes de l'Amérique du Nord.	Min.	Max.
Vancouver	40	59
Victoria	37	57
Edmonton	45	57
Calgary	39	54
Regina	51	73
Winnipeg	46	78
Toronto	50	63
Ottawa	50	68
Montréal	46	70
Québec	48	69

Fredericton	42	63
Moncton	30	60
Halifax	40	52
Charlottetown	34	56
St. Jean, T.-N.	34	41
Chicago	57	66
Boston	43	59
New York	50	57
Washington	55	61
Jacksonville	63	91
Tampa	76	90
Miami	79	88
Los Angeles	57	76
San Francisco	53	71
Honolulu	83	69



Mots croisés

Problème No 2462

HORIZONTAL

- Manière de marcher — Saint normand.
- Tube chirurgical — Dém.
- Carte à jouer — Située — Femme du lièvre.
- Patriarche — Symb. chim. — Carton mince.
- Qualité de naissance — Solennité.
- Grefre — Préfixe.
- Héros américain — Assist.
- Choses précieuses — Consonnes.
- Individu — Pron. pers. — Mesure algérienne.
- Muse — Maître, moins une lettre.
- Dans mortel — Contemple.
- Règle double — Neuf — Pareil.

- Outil pour ouvrir ou fermer — Vigoureux — Eminence.
- Exprime la surprise — Fille de Saturne — Nombre des années.
- Presser — Pays.
- Grosse tortue — Celui qui fait paître des troupeaux.
- Matière pesante dont on charge le fond d'un navire — Homme fin et rusé.
- Petit prophète — Pron. indéf. — Voyelles jumelles.

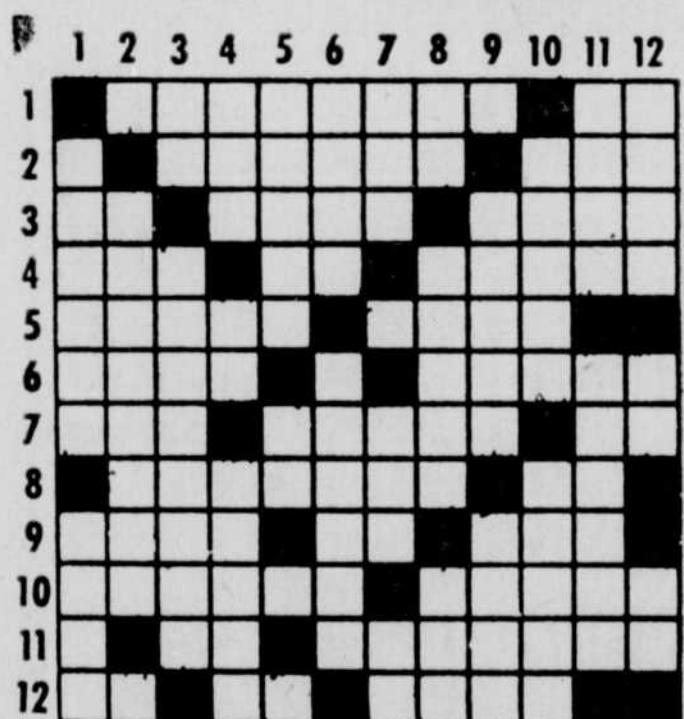
PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION-QUEBEC la CIE des Mots Croisés 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle cde des Mots Croisés 12 et 3 lettres. PRIX: \$0.50.

Solution du problème No 2461

1	M	A	G	G	E	R	T	A	N	T
2	U	S	A	O	T	E	R	A	S	A
3	R	E	M	U	A	I	T	E		
4	S	S	V	E	D	E	C	I	S	
5	K	E	S	S	E	A	P	R	E	S
6	S	A	I	P	S	E	I	R	E	
7	A	E	C	A	I	T	A	T	E	S
8	A	L	T	E	S	A	N	C	E	
9	A	L	T	E	S	A	N	C	E	
10	A	L	T	E	S	A	N	C	E	
11	E	V	E	D	E	A	N	C	E	
12	S	A	R	A	E	M	E	T	I	E

VERTICAL

- Prén. masc. — Ordonnance, loi.
- Petite clochette.
- Abbrév. d'école — Inhum.
- Maison de campagne — Jumelles — Estonie.
- Aromatisé avec l'anis — Champion.
- Adresse, finesse pour tromper — Rire à demi.



Nécrologie

ADAMS (Florence) — A Québec, le 27 mai 1973, à l'âge de 64 ans et 11 mois, est décédée Dame Florence Wilman, épouse de M. W. Paul Adams. Elle demeurait au 381, 10ème Rue.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses gendres et ses belles-filles: M. et Mme Lévi Adams (Micheline Gailbois), Docteur et Mme Jacques Giguère (Lola), Docteur et Mme André Dion (Betty), Docteur et Mme Clark Adams (Andrée Thibault), M. Russel Adams, architecte, Docteur Gerry Adams; son frère et sa belle-sœur: M. William Wilman, Mme Hugh Mitchell (Dole); ses petits-enfants: Denis, France et Richard Adams, Kathleen, Louis, Annick Giguère, Sandra, Louis et Eric Dion.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 9 heures 30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 15, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles (rue St-Valier ouest).

Le salon sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 28-5 (2 fs)

AUCLAIR (Adélaïde) — A l'hôpital Ste-Monique, le 26 mai 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Adélaïde Renaud, épouse de feu M. Arsène Auclair. Elle demeurait au 99, des Erables ouest.

Les funérailles auront lieu mardi le 29 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc, 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 30, pour l'église de St-Emile et de là au cimetière paroissial. 28-5 (1 fs)

AUGER (Philibert) — A Leclercville, le 25 mai 1973, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philibert Auger, époux de Dame E. Leclair. Il demeurait autrefois à St-Edouard, comté de Lotbinière.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Georges Caron (Monique), M. et Mme Gilbert Auger (Monique Blanchette), M. et Mme Jean-Luc Auger (Raymonde Thibault), M. et Mme Martial Auger (Lucie Montigny), M. et Mme Jacques Langlois (Jacqueline), M. et Mme Louis Philpotts (Gloria Lauzier), M. et Mme Vital Boucher (Marie-Paule), M. et Mme Réal Castonguay (Anita), ainsi que de nombreux petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mardi le 29 mai, à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire P.-E. Faucher Enr., St-Edouard, à 10 heures 20, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière paroissial. 28-5 (1 fs)

BEAULIEU (Melina) — A Québec, le 26 mai 1973, est décédée Dame Melina Girard, épouse de M. Ludger Beaulieu, président de Beaulieu & Fils Ltée. Elle demeurait au 900 avenue Bon Air, Ste-Foy.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, sa belle-fille et ses gendres: M. et Mme Clément Lelièvre (Daniel), M. et Mme Roger Beaulieu (Isabelle Alaire), M. et Mme Jean-Marie Poulin (Pierrette); ses petits-enfants: Denis et Michel Lelièvre, Claudette, Solange et Edith Beaulieu, Sylvie et Nicole Poulin; ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Germaine Bourget, M. et Mme Louis-Josaphat Plante, M. et Mme Joseph Beaulieu (Monique), Mme Marie-Anne Roy, Mme Bernadette Beaulieu, Mme Bernadette Beaulieu, Mme Evangéline Beaulieu, Mme Antoinette Coulombe, Mme Béatrice Girard.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures. 28-5 (2 fs)

BELZILE (Sr Lucie) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 mai 1973, à l'âge de 60 ans, après 35 ans de vie religieuse, est décédée Sr Lucie Belzile (Sr Marie-Neiges, r.j.m., Jésus-Marie de Lauzon).

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 3 heures, en la chapelle des religieuses de Jésus-Marie, 234, St-Joseph, Lauzon et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée. 28-5 (2 fs)

BOUFFARD (Alphonse) — A Québec, le 27 mai 1973, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Alphonse Bouffard, épouse de feu M. Herménégilde Bouffard, pilote. Elle demeurait à St-Laurent, Ile d'Orléans.

Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: Docteur et Mme Marcel Bouffard (Julienne Dubé); ses petits-enfants: Jean, Jacques, Louise, Marc et Myriam; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Paul Rouleau, Mme Paul-Emile Bouffard, M. et Mme Lorenzo Filteau, Mlle Gabrielle Bouffard, Mlle Berthe Bouffard, Mlle Frédéric Bouffard, Mlle Edouard Bouffard, Mme David Bouffard, Mme Gérard Bouffard, Mme Jean-Baptiste Coulombe, Mme Lauréat Coulombe, M. Hector Robitaille.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 43 avenue Royale, St-Pierre, à 2 heures 40, pour l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 28-5 (2 fs)

BOURQUE (Philémon) — A Québec, le 26 mai 1973, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Philémon Bourque, marchand-hôtelier, autrefois de Jonquière, époux de Dame Gertrude Simard. Il demeurait au 3140, des Hirondelles, Orsainville.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres et sa belle-fille: M. et Mme Jacques Alonso (Nicole), M. et Mme Gilles Lessard (Louise), M. et Mme Pierre Bourque (Johanne Villeneuve), Mlle Jo-Ann Bourque; ses petits-enfants: David Alonso et Sophie Lessard.

Les funérailles auront lieu mardi le 29 mai, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 2 heures 10, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville et de là au cimetière Belmont. 28-5 (1 fs)

DROUIN (Cécile) — A Québec, le 26 mai 1973, est décédée Mlle Cécile Drouin, employée de S.S. Kessige Co., fille de feu M. Emile Drouin et de feu Dame Albertine Bourbeau. Elle demeurait au 3125, Abbé-Beauchemin, Giffard.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, sa belle-fille et ses gendres: M. et Mme Clément Lelièvre (Daniel), M. et Mme Roger Beaulieu (Isabelle Alaire), M. et Mme Jean-Marie Poulin (Pierrette); ses petits-enfants: Denis et Michel Lelièvre, Claudette, Solange et Edith Beaulieu, Sylvie et Nicole Poulin; ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Germaine Bourget, M. et Mme Louis-Josaphat Plante, M. et Mme Joseph Beaulieu (Monique), Mme Marie-Anne Roy, Mme Bernadette Beaulieu, Mme Bernadette Beaulieu, Mme Evangéline Beaulieu, Mme Antoinette Coulombe, Mme Béatrice Girard.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures. 28-5 (2 fs)

DROLET (Albert) — A Québec, le 27 mai 1973, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Albert Drolet, époux en premières noces de feu Dame Antoinette Barbeau et en secondes noces de feu Dame Valérie Boret. Il demeurait au foyer St-Antoine, 1451 boulevard Père-Lelièvre.

Il laisse dans le deuil son fils Roland Drolet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ernest Drolet, Mlle Irène Masson (Blanche), M. et Mme Raoul Drolet de Montréal, Mme A.-E. Desjardins (Anne-Marie Barbeau), Mme J.-O.-M. Barbeau (Aurore Dery), Mme Alexandre Drolet de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi le 31 mai, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière St-Charles. 28-5 (3 fs)

FROST (Marie-Suzanne) — A Tewkesbury, le 26 mai 1973, à l'âge de 25 ans, est décédée accidentellement Mlle Marie-Suzanne Frost, professeur à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, fille de M. Loyd Frost et de Dame Lucette Beaudin. Elle demeurait au 425 rue Fraser, app. 1, Québec.

Elle laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Loyd Frost (Lucette Beaudin); sa grand-mère: Mme Alberta Beaudin; son frère: M. John Robert Frost, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeoys, Québec, à 2 heures 15, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 28-5 (2 fs)

GRENIER (Léda) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 mai 1973, à l'âge de 86 ans et 7 mois, est décédée Dame Léda Grenier, épouse de feu M. Joseph Grenier. Elle demeurait au 309 boulevard Rochette, Beauport-Ouest.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérard (Florence Pascal), Charles-Aimé, Alexandre, Jeanne (Mme Roland Bélanger), Laura (Mme Joseph Côté); ses beaux-frères: M. Adolphe Grenier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 10 heures pour l'église de St-Thérèse-de-Liègeux et de là au cimetière de Beauport.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 28-5 (2 fs)

MARCOTTE (Gabrielle) — A Québec, le 27 mai 1973, est décédée Mademoiselle Gabrielle Marcotte. Elle demeurait autrefois au 42, rue Ste-Ursule.

Elle laisse dans le deuil sa sœur et sa belle-sœur, Mlle Marguerite Marcotte, Mme Maurice Marcotte de New York, ses neveux, M. et Mme Paul Marcotte d'Ottawa, M. et Mme Robert Marcotte de New York, ses cousins, M. et Mme S. Emile Marcotte, Mme Bertrand Marcotte.

Les funérailles auront lieu jeudi le 31 mai 1973 à 10h00. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Ave Marguerite-Bourgeoys, à 9h45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. 28-5 (3 fs)

POULIN (Joseph-Onésime) — A Québec, le 27 mai 1973, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph-Onésime Poulin, époux de Dame Alvin Dupuis. Il demeurait au 1031 avenue Cartier, app. 3, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Alex. Gaudy (Louise Poulin), M. et Mme Alphonse Lessard (Marie-Anne Poulin), M. Philippe Dupuis, M. et Mme Paul-H. Gravel (Fédora Dupuis), M. et Mme Léonard Dupuis (Albina Dupuis), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46 ouest, boulevard St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 28-5 (2 fs)

ROBIN (Roméo) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 mai 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Romeo Robin, époux de Dame Cécile Coulombe. Il demeurait à Cap St-Ignace.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denise, g.m.g., Hôtel-Dieu de Québec, M. et Mme André Paradis (Suzanne), Claire, Andrée, Sr Marcelle Robin du monastère des Ursulines de Québec, Louise, Jean, M. et Mme Antoine Robin (Gilberte Lamonde), M. et Mme Wellie Mercier (Josette), Delphine, Richard; de nombreux petits-enfants; sa sœur, Mlle Germaine Robin; son frère adoptif, M. Paul Lemieux (Thérèse Proulx).

Les funérailles auront lieu mardi le 29 mai, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc., 115, St-Louis, Montmagny, à 10 heures 30, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 28-5 (1 fs)

SMITH (Geneviève) — A Québec, le 26 mai 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Geneviève Smith. Elle demeurait au 764 rue Deligny, Québec. Elle était la fille de feu le notaire Henri Frederick Smith et de feu Dame Catherine-Alice Turcotte.

Elle laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Albert Fortin (Jeanne), Mlle Thérèse Smith, M. Jacques Bazin (Marguerite), Sr Marie-Hermine-de-Jésus (Marie Smith), Petite-fille de St-François, M. et Mme Jean Smith, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 28 mai, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 120 rue St-Jean, à 2 heures 20, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 28-5 (1 fs)

THIVIERGE (Gustave) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 mai 1973, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Gustave Thivierge, époux de Dame Marguerite Côté. Il demeurait au 971 boulevard des Chutes, Beauport.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Paule; sa belle-mère: Mme Albert-E. Côté; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Lucien (Yvonne Lamontagne), Emilien (Cécile Langlois), Marcel (Marie-Agathe Bouchard), Léopold (Germaine Lelièvre), Paul-Eugène (Bernadette Girard), Lorenzo (Georgette Lelièvre), Jeannette (Mme Adélaïde Pageau), Jacqueline, Liliane (Mme André Jacques), M. et Mme Raymond Côté, Mme Thérèse Auger, Mme Marie-Ange Côté, Mlle Rita, Hélène et Monique Côté, M. et Mme Gilles Marier, M. et Mme André Côté, M. et Mme Germain Champagne, M. l'abbé Laurent Côté.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 28-5 (2 fs)

REMERCIEMENTS

DROLET. — Mme Odilon Drolet et les membres de sa famille remercient bien cordialement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur offrir des témoignages de sympathie lors du décès de M. Odilon Drolet, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.
3 36083 26-5 (1 fs) Rem.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour sa faveur obtenue avec promesse de faire publier.
R.G.
3 36117 26-5 (2 fs) R.F.O.



société canadienne du cancer

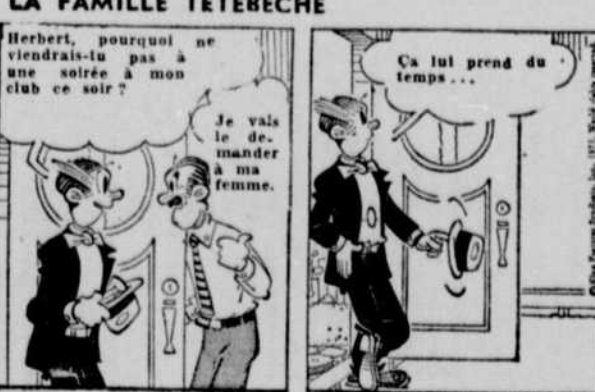
LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore



LA FAMILLE TETEBECHE



par Chic Young



Services spéciaux

MONUMENTS
524-1561
J.-L. Thériault & Fils
L.T.E.E.
710, 1ère Avenue - Québec 3
Ouvert le soir et le samedi

PHILOMENE



Elle laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. Paul-Emile Drouin, M. et Mme Laurent Marmen (Thérèse Drouin), M. et Mme Raymond Drouin (Jeannette Duchesneau), M. et Mme Jean-Pierre Drouin (Gisèle Parent dit Renaud), Mlle Jeanne Drouin, M. et Mme Léandre Giguère (Jacqueline Drouin); son oncle et ses tantes: Mlle Marie Bourbeau, M. et Mme Lorenzo Dery, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière de Giffard. 28-5 (2 fs)

Calendrier

LUNDI LE 28 MAI 1973
Rogations
S. Augustin de Canterbury
Les marées de lundi le 28 mai
Hautes: 2.30 a.m. — 2.55 p.m.
Basses: 10.00 a.m. — 10.10 p.m.
Demain:
Rogations
Ste Madeleine de Pazzi
Les marées de mardi le 29 mai
Hautes: 3.20 a.m. — 3.55 p.m.
Basses: 11.05 a.m. — 11.05 p.m.
SOLEIL:
Lever: 4.18
Coucher: 19.37
LUNE:
Lever: 2.10
Coucher: 16.47
PHASES DE LA LUNE EN MAI
Nouvelle lune le 2, à 3 h. 35 p.m.
Premier quartier le 9, à 1 h. 57 a.m.
Pleine lune le 16, à 11 h. 50 p.m.
Dernier quartier le 23, à 3 h. 40 a.m.
Nouvelle lune le 31, à 11 h. 34 p.m.

Par Ernie Bushmiller



LA BELLE PROVINCE

Au Cegep de Trois-Rivières

Les "profs" retiennent les notes, l'administration retient les paies

En guise de représailles, l'administration du cégep de Trois-Rivières a décidé de retenir les salaires des enseignants qui refusent de remettre les notes des récents examens. En tout, 70 pour cent des professeurs sont touchés par cette mesure.

Réunis en assemblée générale, vendredi, les enseignants du cégep ont néanmoins décidé de poursuivre la lutte pour "des conditions acceptables" au chapitre de la classification.

Les dirigeants du syndicat s'interrogent sur la rigidité de la mesure qui ne tiendrait pas compte des journées de travail exécutées par les enseignants avant le 22 mai, date de l'entrée en vigueur de la décision administrative. Selon les responsables de l'information au sein du syndicat, M. Alain Lal-

liet, la direction n'est pas motivée de retenir l'ensemble du salaire bi-mensuel, puisque les professeurs ont travaillé pendant les 13 quinzèmes de la période.

La fraction de 30 pour cent des enseignants qui n'ont pas suivi le mouvement de leurs confrères et ont remis les notes d'examen à l'administration du collège a été invitée à se retirer du vote pris vendredi, vote qui visait à tracer la ligne de conduite future du syndicat.

Pour tenter d'amortir le choc de la mesure administrative, les professeurs pourront se prévaloir d'un emprunt maximum et temporaire de \$300 auprès d'une succursale bancaire, le syndicat s'étant engagé à défrayer le coût des intérêts encourus.

Par la même occasion, les professeurs ont décidé de verser une somme de \$2.50 par semaine à un fonds de secours qui pourra servir aux enseignants des collèges qui se trouveront dans une situation identique. Si la formule faisait bouillir de neige à travers les cégeps de la province, elle permettrait la création d'un fonds de secours considérable.

La retenue des notes des étudiants s'inscrit dans le cadre des moyens de pression mis en oeuvre par les enseignants pour hâter la révision du système de classification. Actuellement, 18 cégeps ont adopté cette conduite.

Selon le président du syndicat du cégep de Trois-Rivières, M. Jean-Pierre Boyte, il est faux de prétendre que le gel des notes barre la route aux étudiants qui doivent fréquenter l'université l'an prochain. D'autant plus, dit-il que l'admission conditionnelle de plusieurs d'entre eux est déjà chose faite. Pas plus, d'ajouter M. Boyte, que cette mesure n'empêche les étudiants de se dénicher un emploi, notamment pour

ceux de la section professionnelle.

"Au risque de compromettre le succès de leurs revendications, les professeurs sont désireux de minimiser le plus possible les inconvénients causés aux étudiants. Les témoignages de ces derniers que, jusqu'à preuve du contraire, nous considérons comme les seuls porte-parole de leurs sentiments, nous montrent qu'ils comprennent bien la situation délicate dans laquelle se trouvent les enseignants", a déclaré M. Boyte.

L'Estrie ne sait pas encore si elle sera une "zone spéciale"

SHERBROOKE (P.C.) — Se gardant bien d'indiquer si oui ou non les Cantons de l'Est recevront une aide spéciale dans le nouveau programme de développement économique québécois actuellement "repensé" par Ottawa et Québec, le premier ministre Robert Bourassa a mentionné que la "zone spéciale" n'est que l'une des "nombreuses façons" d'intervenir pour un gouvernement dans le développement économique d'une région.

Au cours de la conférence de presse qu'il donnait après le congrès régional du Parti libéral dans l'Estrie, M. Bourassa s'est retranché derrière le fait que Québec et Ottawa sont actuellement à repenser les programmes de l'Expansion économique régionale pour la province pour dire qu'il espérait apporter une réponse précise le plus tôt possible en ce qui concerne l'aide économique aux Cantons de l'Est c'est-à-dire dès que les négociations seraient terminées.

Il s'est aussi abstenu de commenter les affirmations récentes d'un fonctionnaire fédéral anonyme qui aurait reproché au gouvernement québécois son incertitude en matière de développement régional.

Enfin, à l'hypothèse que la prochaine campagne électorale dans les Cantons de l'Est se fasse sur la promesse d'une "aide spéciale" pour la région, le premier ministre a indiqué qu'il faisait "confiance à la population" pour l'évaluation de l'appui apporté par son gouvernement au développement économique de l'Estrie.

En assemblée générale du congrès, le maire Marcel Noël avait lui-même demandé au premier ministre si la région serait déclarée zone spéciale. Indiquant toujours l'actuelle négociation en cours, ce qui ne lui permettait pas d'apporter une réponse précise, le premier ministre a mentionné les atouts exceptionnels de la région comme la proximité du marché américain et le réseau routier relié à Montréal par une autoroute.

"Le gouvernement a posé un

geste concret avec la subvention pour le parc industriel mais je reconnais que ce n'est pas suffisant", a dit M. Bourassa.

"J'en ai moi-même discuté", a-t-il ajouté, affirmant son intention d'apporter une réponse le plus tôt possible.

Marine Industries

SOREL (P.C.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel, à la demande de la Confédération des syndicats nationaux, a adopté une résolution demandant au premier ministre Bourassa et au ministre du Travail, M. Jean Côté, de prendre les mesures nécessaires pour que les négociations reprennent entre les dirigeants de Marine Industries et le Syndicat des chantiers maritimes, afin de mettre fin au conflit qui les oppose.

Une dizaine de membres du Syndicat des chantiers maritimes, sous la direction de M. André Lafond, président du comité du lock-out, ont rencontré le conseil municipal de Sorel et M. Lafond s'est fait le porte-parole du groupe expliquant que, de l'avis du syndicat, le lock-out pratiqué par la compagnie le 17 mai dernier était illégal.

M. Lafond a rappelé que l'entente de principe intervenue en février dernier entre la compagnie et l'ancien exécutif du syndicat avait été rejetée par les syndicats dans une proportion de 98 pour cent, que la compagnie refusait de reprendre les négociations avec le nouvel exécutif et que le conciliateur, M. Maurice Vassard, après des séances de conciliation infructueuses les 9 et 10 mai dernier, avait prévu une nouvelle rencontre pour le 1er juin, afin de se conformer à la loi n.c.i. qu'il ne peut rapprocher les deux parties en raison du refus de Marine Industries de faire de nouvelles offres.

Mercier

MONTREAL (P.C.) — Jean-Paul Mercier, condamné pour meurtre et évadé de Saint-Vincent-de-Paul depuis le 13 mai, est considéré par la police comme "un suspect possible" en rapport avec le vol à main armée d'une épicerie près de Brossard au cours de la fin de semaine.

Deux voleurs ont enlevé le gérant de l'épicerie comme celui-ci ouvrait son magasin et l'ont forcé à se coucher à l'arrière d'une voiture qui fut ensuite abandonnée après un court trajet. Le vol a rapporté entre \$10,000 et \$15,000.

La police a déclaré que les descriptions des malfaiteurs données par le gérant de l'épicerie correspondaient à celles de Mercier, âgé de 28 ans et Gilles Gingras, âgé de 26 ans, qui se sont évadés récemment.

Vendredi, un commis de banque, victime d'un vol de \$10,000 a identifié Mercier comme étant l'un des malfaiteurs et a déclaré que le même homme avait déjà deux fois par le passé dévalisé la même banque.

Une semaine à peine avant son évadement, Mercier avait été condamné à la prison à vie pour le meurtre de deux garde-chasse à Saint-Louis de Blandford.

Lors de ces meurtres, Mercier était en liberté illégale depuis une autre évadement en août 1972. Il purgeait à ce moment là une sentence de 24 ans pour vol à main armée et tentative de meurtre.

Mercier et Gingras ont tous deux trois évadements à leur actif.

Asbestos

ASBESTOS (P.C.) — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a procédé, dimanche après-midi, à l'inauguration officielle du Centre hospitalier et du Centre local des services communautaires d'Asbestos devant une foule de citoyens enthousiastes et débordants de satisfaction.

Plusieurs personnalités ont participé aux cérémonies dont les députés provincial et fédéral, un représentant du premier ministre du Canada, le maire d'Asbestos, etc...

"Après avoir manqué la première manifestation en 1970, je m'étais bien promis de ne point rater la deuxième", a dit

le ministre Castonguay provoquant les rires de l'assistance. Le ministre a par ailleurs félicité la population pour sa conviction, son courage et les efforts déployés dans le but de voir construire un hôpital à Asbestos.

De son côté, le député à l'Assemblée nationale, M. Yvon Brochu, a souligné la collaboration étroite des divers corps intermédiaires de la région, du Syndicat national de l'amiante, des autorités médicales et municipales.

"La réalisation de cet établissement est l'oeuvre de tous les travailleurs et citoyens de la région", devait à son tour souligné le président du Syndicat national de l'amiante.

FCAI

MONTREAL (P.C.) — Des inconnus ont lancé dans la nuit de samedi à dimanche une bombe dans une fenêtre de la résidence de M. Norman Malone, qui a démissionné de la présidence de la Fédération canadienne des associations indépendantes FCAI et qui a dénoncé certaines pratiques de cet organisme syndical.

Cet acte de vandalisme a été précédé, dans la soirée de samedi, d'un téléphone d'avertissement, reçu par l'un de ses enfants, ce téléphone sonnait M. Malone de taire ce qui se passe à l'intérieur de la FCAI.

Ces incidents surviennent le jour même où Le Devoir a rendu publique la décision de M. Malone et de trois de ses collègues de démissionner du comité exécutif de la FCAI. Le Devoir faisait aussi état des récentes révélations du ministère des Institutions financières au sujet de transactions douteuses de la part de la FCAI ainsi que de déclarations de M. Malone sur la situation financière désastreuse de cet organisme.

Ces incidents surviennent, de plus, peu de temps avant l'assemblée qu'organisent pour cet après-midi les quatre démissionnaires afin d'inviter les quelque 450 membres de l'Association des machinistes de Longueuil à quitter les rangs de la FCAI.

M. Malone a signalé ces incidents à la police municipale de Longueuil.

Statue volée

ST-PAUL D'ABBOTSFORD. — (P.C.) — Si les Montréalais ont déploré récemment le vol du coeur du frère André, les citoyens de St-Paul d'Abbotsford déplorent, eux, le vol de la statue de St-Paul, une magnifique sculpture en bois d'une valeur inestimable.

Les voleurs ont subtilisé le statut sur la propriété de Mme Dansereau de St-Hyacinthe en bordure du rang St-Charles, à St-Paul.

La statue était dans une grotte au pied de la montagne.

Il s'agit d'une statue d'une hauteur de 30 pouces, de couleur naturelle évaluée à plusieurs centaines de dollars, par la victime dont l'attachement à cette oeuvre était d'autant plus grand qu'il s'agit d'un héritage.

Oeuvre d'un dominicain

Cette statue de St-Paul est l'oeuvre d'un père dominicain de St-Hyacinthe, il y a de nombreuses années et avait coûté la somme de \$125 à l'époque. Au fil des années, la magnifique sculpture avait pris beaucoup de valeur pour la victime, non seulement comme oeuvre d'art mais aussi en raison de l'attachement de Mme Dansereau pour cette pièce dont elle avait hérité d'un parent ecclésiastique.

La victime ignore quand les voleurs ont pris la statue puisqu'avant hier, Mme Dansereau venait pour la première fois à la grotte sur sa propriété de St-Paul depuis le mois d'octobre.

Meurtre

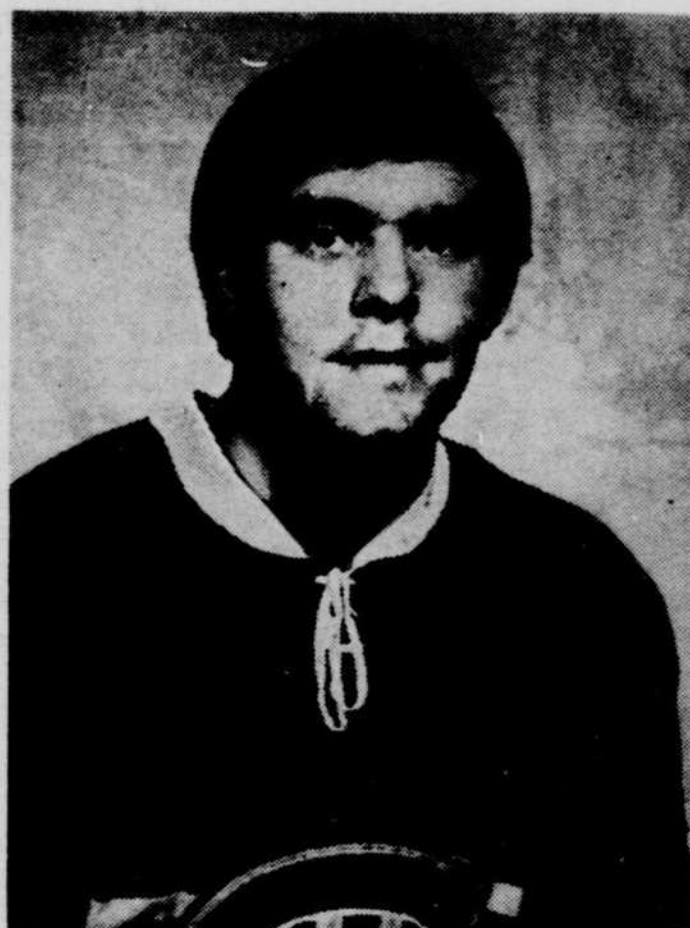
MONTREAL — (P.C.) — Salvatore Palomba, âgé de 21 ans, a été accusé samedi du meurtre de Christine Paquin.

Le juge Cyrille Potvin de la Cour des sessions a fixé l'enquête préliminaire à vendredi.

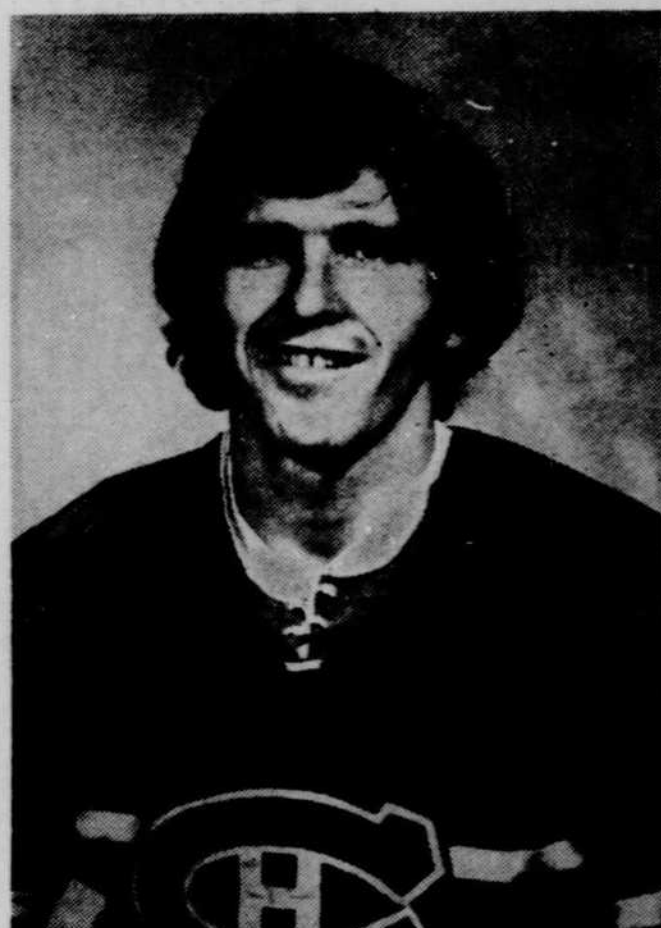
Palomba, un ancien "marine" des Etats-Unis, a été arrêté jeudi à Toronto à son arrivée en provenance de Montréal alors qu'il descendait du train. Il a été ramené dans la métropole vendredi, sous bonne escorte.

Mlle Paquin, âgée de 19 ans, a été atteinte d'une fracture du crâne suite à des coups de crosse de revolver. Elle est morte à l'hôpital vendredi dans la nuit.

ici et là dans la province



Avec les Nordiques



L'Action Québec

66e année — No 528
Lundi, 28 mai 1973

15'

Réjean HOULE

ou

Bob MURDOCH

détails p. 10